

UNITÉ DES CHRÉTIENS



**L'EGLISE
ORTHODOXE**



numéro 3 – Juillet 1971 – 3 francs

UNITÉ DES CHRETIENS

Revue trimestrielle
de formation et d'information
œcuméniques

Rédaction - Administration

Unité des Chrétiens
17, rue de l'Assomption,
75 - Paris (16e)
Tél. 647.73.57

Abonnement pour la France :

Simple : 10 F par an.
De soutien : 30 F par an.
Etranger : 15 F par an.
A verser au C.C.P. Unité des
Chrétiens - 31.691.30 - La Source.

Abonnement pour la Belgique :

S'adresser au P. Philippe Lies-
sens, 35, rue Duquesnoy, 1000
Bruxelle-1. 100 F.B. par an à
verser au CCP Unité chrétienne
21.61.65 à Bruxelles.

L'abonnement part obligatoire-
ment du premier numéro de
l'année : les abonnés qui
souscrivent en cours d'année
reçoivent les numéros déjà
parus.

— Directeur de la publication :
Jacques Desseaux.

— Secrétaire de Rédaction :
Jérôme Cornélis.

IMPRIMERIE DE LA CENTRALE
10-12, rue de l'Hospice, 62-Lens

SOMMAIRE No 3

EDITORIAL

	Pages
Métropolite Mélétiós : Prémices de l'Unité	1
Courrier : Des malades vivent pour l'Unité	2

DOSSIER : L'EGLISE ORTHODOXE

Pierre Duprey : Actualité de l'Orthodoxie	3
Cardinal Willebrands : L'Unité des Eglises catholique et orthodoxe	5
Jérôme Cornélis : Les retrouvailles des Eglises sœurs	7
Elie Méliá : Aperçu sur l'ecclésiologie orthodoxe	15
Elisabeth Behr-Sigel : La prière de Jésus	17

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Situation actuelle de l'Eglise orthodoxe en France	20
Eglises, Associations et Institutions orthodoxes en France et en Belgique	22

DOCUMENT

Recommandations pour la pastorale commune des foyers mixtes et orthodoxes - catholiques	25
--	----

BIBLIOGRAPHIE ŒCUMENIQUE

Jacques Desseaux : Chronique bibliographique. A travers un livre ..	31
---	----

MONSIEUR ANTOINE BLOOM PARLE AUX JEUNES

Prier aujourd'hui	3ème page de couverture
-------------------------	-------------------------

Photo de couverture : La rencontre du Pape Paul VI et du Patriarche Athénagoras au Phanar.	
---	--

PRÉMICES DE L'UNITÉ

par le métropolite Meletios, de l'Eglise Orthodoxe Grecque en France et Président du Comité Inter-épiscopal Orthodoxe.

Des liens exceptionnels

NOUS saluons tous la parution de cette nouvelle Revue, au service du Mouvement œcuménique, avec grande joie et à l'accueil cordial que lui réserveront sans nul doute tous les chrétiens, nous ajoutons la conviction profonde qu'« UNITE DES CHRETIENS » concrétisera en tous points les liens fraternels exceptionnels que partagent aujourd'hui entre elles nos différentes Eglises.

Il est vrai que la France a été, de ce point de vue, un lieu œcuménique privilégié et que cette revue trimestrielle y trouve ainsi une place qui lui revient de droit.

Depuis 1947, année de mon arrivée à Paris, jusqu'à ce jour, il m'a été donné, et j'en suis d'autant plus reconnaissant au Seigneur, de participer aux côtés de grandes figures spirituelles de l'Œcuménisme à toute cette bonne et exemplaire évolution de nos relations réciproques, qui nous conduisent au seuil de perspectives nouvelles, directement inspirées par l'esprit d'amour de l'Evangile.

Je me souviens ainsi avec émotion de nos toutes premières rencontres au Centre d'Etudes ISTINA, alors installé au Bois de Boulogne, qui étaient intensément animées du côté Catholique par Mgr Dumont et le Père Congar, du côté Orthodoxe par nos très regrettés Mgr Cassien, Rév. Afanassieff et Cyprien Kern et le Professeur Zander. Epoque de recherche, d'espérances communes ; déjà aussi vision d'avenir audacieuse mais ancrée dans notre partage de foi réciproque en Christ.

Très rapidement, nos Frères de la Fédération Protestante vinrent nous rejoindre. La présence, en 1953 au Saulchoir, du Professeur Cullman (nous traitions à ce moment-là la difficile question de la Primauté du Pape de Rome jusqu'au IVème siècle) fut, en même temps qu'un événement, un signe d'une portée œcuménique et internationale incomparable. Nous quittions définitivement, volontairement, peut-être aussi avec un certain courage, le temps de la suffisance, de l'ignorance, de la peur même, pour nous engager irréversiblement dans celui de la plus entière confiance.

(1) Dialogues avec le patriarche Athénagoras.



Au centre de notre photo, le métropolite Mélétios entouré du Cardinal Marty et de Mgr Pezeril. A l'extrême gauche : le nouvel évêque Mgr Jérémie Calligeorges et à l'extrême droite : le Père Stéphanos, secrétaire du Comité interépiscopal orthodoxe.

Le souffle de l'Esprit vivifiant

Mais il fallait plus encore pour que notre fécondation réciproque donne naissance à des transformations plus radicales, qui puissent s'inscrire dans la mémoire de nos Eglises : le Pape Jean XXIII et son successeur S.S. Paul VI, le Patriarche Athénagoras, l'Archevêque de Cantorbéry, le Pasteur Marc Boegner, encore si proche dans nos pensées, ont trouvé, pour ne citer que ceux-là, les mots et les gestes qui nous manquaient jusqu'alors pour non seulement symboliser mais aussi réaliser : tels sont les effets de l'Amour que nous a donné aujourd'hui, à travers eux, le souffle de l'Esprit vivifiant.

Le mystère de notre Unité, le don de notre réconciliation dans la Plénitude, reviennent en dernier ressort à Dieu ; c'est la raison pour laquelle, dans un récent ouvrage, le Patriarche Athénagoras a déclaré que l'union « sera un miracle, mais un miracle dans l'histoire » (1).

L'avenir donc est entre les mains de l'Esprit Saint. L'Eglise, comme son divin Maître, passe peut-être par la dernière phase de l'extrême humiliation qu'elle a connue par ses divisions, avant de rayonner dans le monde, désormais comme Corps réuni du Christ ressuscité, la gloire resplendissante de la Jérusalem céleste. Le bon climat de nos rapports réciproques, notre désir de nous retrouver, sincèrement, fraternellement « UNS » autour du Saint Calice commun (ce lieu privilégié « où il y a seulement le grand amour, au cœur de l'Eglise et par là dans notre propre cœur ») préparent incontestablement l'arrivée de ce grand moment.

Déjà UNITE DES CHRETIENS nous invite à en goûter les prémices. Nous l'assurons de notre sympathie, de nos prières et de notre soutien afin qu'il atteigne les sommets spirituels les plus élevés auxquels il aspire.

† Le Métropolite Meletios

Une expérience de travail œcuménique se fait au sein de l'Union Catholique des malades (U.C.M.) représentée au Comité national des groupements de malades et d'infirmités, en général peu connue, sans représentation au plan d'océsain, mouvement pauvre, dont l'action s'opère par des moyens pauvres. La responsable de l'U.C.M. est Mlle Anne-Marie TRINITE, 2, rue du Louvre, 75, Paris 1er.

Madame CONNET, animatrice, avec son époux, depuis de nombreuses années du groupe œcuménique de Troyes, écrit pour nous ces lignes qui méritent une particulière attention parce qu'elles constituent un véritable appel à vivre l'œcuménisme spirituel.

Une grande famille

Fondée en 1914 par Lou's PEYROT, à l'imitation d'un groupe protestant, les « COCCINELLES », elle rassemble dans l'amitié, par des échanges épistolaires, des malades et infirmes de tous âges, de toutes origines, le plus souvent catholiques, mais de toutes nuances, de formation différente et d'inégale ferveur. C'est une correspondance circulaire dont chacun prend sa part en des groupes d'une dizaine de personnes assistées d'un aumônier (malade ou ancien malade) et d'un chef responsable de la marche du cahier. Chacun écrit son message, de 2 à 4 pages : on se donne des nouvelles, on partage ses peines et ses joies, on pose des questions. Chacun annote les autres messages de réflexions humoristiques, joyeuses, de compassion ou d'interrogation, avant d'écrire à son tour. Une discipline vit par cette amitié. On ne garde pas la lettre plus de 3 jours. L'aumônier apporte une orientation chrétienne, répond aux questions sur la foi, et DIEU sait si, depuis le Concile, on a interrogé sur l'Eglise, sur la foi de l'Eglise ! Les groupes sont reliés les uns aux autres par un membre du groupe précédent, et à la grande responsable par des visites épistolaires de membres des groupes qui ajoutent ce travail au précédent.

C'est une grande famille où on est certain de ne plus être seul, car le but premier pour les malades, c'est cette amitié. Bien vite, ils la découvrent et leur vie fermée, isolée, s'ouvre largement. Bien vite, l'U.C.M. devient ce qu'elle est effectivement, une école d'éducation permanente de la foi et une invitation suivie à s'ouvrir aux autres dans l'apostolat. Elle devient par le groupe une porte ouverte, la joie, qui entre avec le cahier, le sens spirituel qui oriente et soutient la vie, un acquiescement, un engagement, un moyen de se réadapter quand l'épreuve de la maladie se termine.

Deux cercles œcuméniques

De ces rencontres régulières, des besoins se sont fait sentir : approfondir sa foi, découvrir l'Evangile, la Bible, la vie avec ses grands problèmes : le divorce, le mariage, la mode... et des cercles d'études roulants, conçus sur le modèle des groupes circulants, sont nés. Deux cercles œcuméniques

ont donc démarré, répondant au besoin de s'informer et de se former en ce domaine. Celui auquel je travaille dure depuis 8 ans. Il a la physionomie d'un groupe ordinaire : des laïcs malades, depuis la fille clouée à son lit pour toujours, jusqu'à celle qui est rentrée dans le travail avec des moyens diminués, un religieux très handicapé, un aumônier, ancien responsable œcuménique de son diocèse, professeur de séminaire actif et lucide, qui a gardé l'animation d'un groupe ordinaire.

Notre cahier œcuménique part de chez moi avec un questionnaire sur le sujet choisi, proposé deux tours d'avance pour qu'on ait le temps de réfléchir, de lire, de s'informer et parfois de rédiger. Voici la liste des sujets traités : La primitive Eglise, les textes scripturaux sur la primauté, l'autorité. Les grandes confessions chrétiennes : Réforme, Orthodoxie, Anglicanisme. La période du Concile avec tous les textes, le Décret sur l'œcuménisme, les événements œcuméniques, l'intercélébration de Pentecôte, l'intercommunion, les ministères. A l'école du F.O.I. de Lyon, nous avons commencé l'étude des grandes figures spirituelles des Eglises chrétiennes : Luther, Calvin, St-Ignace, Wesley, Newman. En général, une étude dure 2 ou 3 tours. Rien d'un devoir d'écolier, d'une dissertation : on dit ce qu'on sait, on interroge sur ce qu'on ne sait pas, on répond aux questions si on le peut, on cite une lecture de livre ou de revue, une réflexion entendue. Le travail de l'un éclaire celui de l'autre, et, au bout du tour, l'aumônier reprend, condense, exprime l'essentiel, corrige les erreurs et permet ainsi une vue plus claire sur la question étudiée.

A côté des pages de travail, il y a, bien sûr, les pages d'amitié : on se donne des nouvelles et l'on dit aux autres ce que le courant de la vie nous a apporté au point de vue œcuménique. Les prochaines pages d'amitié parleront certainement avec abondance de la Semaine de l'Unité et des possibilités ou non d'y participer.

Un témoignage

En quoi un tel travail peut-il avoir de la valeur ? A-t-il même une valeur ? Je pense au fait que des chrétiens parmi les plus pauvres en santé, en moyens de vivre comme les autres, des pauvres dont parlent les Béatitudes, qui acceptent de vivre pauvres, veulent entrer dans ce grand travail de recherche et de réflexion au service de l'œcumé-

nisme, avec leur pauvreté de moyens. Je peux ajouter le témoignage d'un des membres sur ce que ce travail lui a apporté : « — Joie immense en apprenant cette marche lente de l'œcuménisme sur laquelle je n'avais que des notions vagues, le tout sous la conduite d'un prêtre qu'on peut interroger. — un très grand approfondissement de ma foi catholique. — même remarque pour ce qui concerne l'étude de la doctrine des autres et la joie de mieux connaître des frères, de les mieux comprendre, et de sentir que nous marchons avec eux sur le même chemin d'une recherche sincère. — joie de faire cela en équipe avec des amis vraiment chers et chaque jour plus proches. — joie de voir ce qui, dans ce mouvement œcuménique, dépend de nous, par une ouverture toujours plus grande de nos esprits et de nos cœurs, une prise de conscience plus nette de ce que peut la prière, mouvement de l'âme montant sans cesse vers DIEU et acceptation de Sa Volonté sur nous. — être de plus en plus profondément enracinés dans les vérités de notre Eglise, en même temps que de plus en plus ouverts aux autres. — certitude de marcher dans la voie où l'Eglise nous veut, conformément au but poursuivi par l'U.C.M. : ouvrir les cœurs et les esprits, élargir les horizons, sortir les malades d'eux-mêmes ».

Une goutte d'eau dans l'océan ?

De plus, ces malades, intégrés dans d'autres groupes, pourront à leur tour éclairer ceux avec qui ils cheminent à propos de tout ce qui court les rues et qui obscurcit la foi : l'Eglise catholique devient protestante, pas moyen de marier deux jeunes d'Eglises différentes car le catholique n'est plus autorisé à vivre dans l'Eglise, toutes les religions se valent, pourquoi ne pourrait-on pas communier tous ensemble ? On parle trop et ça n'avance pas, etc... Nous avons, dans tous les groupes, dosés selon un discernement que je peux qualifier de spirituel, des vieux, des jeunes, des savants, des humbles qui savent à peine s'exprimer, prenant rarement la plume, des « bourgeois » et des très pauvres, pourvus de ressources insignifiantes. Ces très humbles - et qui l'ignorent - qui vivent leur foi profondément, à leur insu comme des mystiques, trouvent ainsi une voie pour orienter leur prière continuelle, vocale, mentale ou de souffrance offerte, au profit de la grande intention du CHRIST et de l'Eglise : « Qu'ils soient un comme Nous sommes Un ! ».

Comme des ondes qui vont s'élargissant, peut-être que de tels groupes enracinés dans l'humble Peuple de DIEU, vivant vraiment de la Communion des Saints, préparent l'immense travail des Eglises vers l'Unité ! Une goutte d'eau dans l'océan ? Peut-être ! Qui pourrait dire si le travail des théologiens ou celui des chefs d'Eglises n'a pas reçu mystiquement la lumière par de tels moyens ?

Cécile CONNET

10, Troyes

4 groupe St-Jacques, rue Morel-Payen

Actualité de l'orthodoxie

par Pierre Duprey, p. b. (*)

Des Eglises - Sœurs

LE progrès du mouvement œcuménique est directement lié au renouveau des Eglises, notamment au renouveau et à l'approfondissement de l'ecclésiologie.

Avec l'Orient, la redécouverte de la réalité de l'Eglise locale et le développement d'une ecclésiologie de communion sont des éléments fondamentaux.

Si l'on considère l'Eglise dans la profondeur de son mystère, comme faite par sa participation aux réalités que le Christ a laissées à son peuple pour le mettre en communion avec le Père, par le Fils, dans l'Esprit Saint, on redécouvre les Eglises orthodoxes comme des Eglises sœurs, ayant en commun avec nous comme l'a dit souvent le Pape Paul VI la même foi fondamentale, les mêmes sacrements et surtout le même sacerdoce célébrant l'unique sacrifice du Christ ; une hiérarchie valide qu'il s'agit de réarticuler avec la nôtre ; on a redécouvert progressivement que nous sommes avec elles en communion presque totale, même si elle est encore imparfaite (lettre du 8 février 71) (1).

Cela a inspiré toute une autre attitude vis-à-vis de ces Eglises ; ce que les Eglises orthodoxes demandaient à l'Eglise catholique pour entreprendre le dialogue avec elle, c'était de le faire sur pied d'égalité. Cela ne voulait pas dire une sorte de démocratisation où l'on n'a plus le sens de « l'ordre des Eglises ». La taxis des Eglises est profondément ancrée dans la conscience des Eglises orthodoxes. Il est clair pour elles que c'est l'Eglise de Rome qui est la première dans cet ordre des Eglises. Quand ils

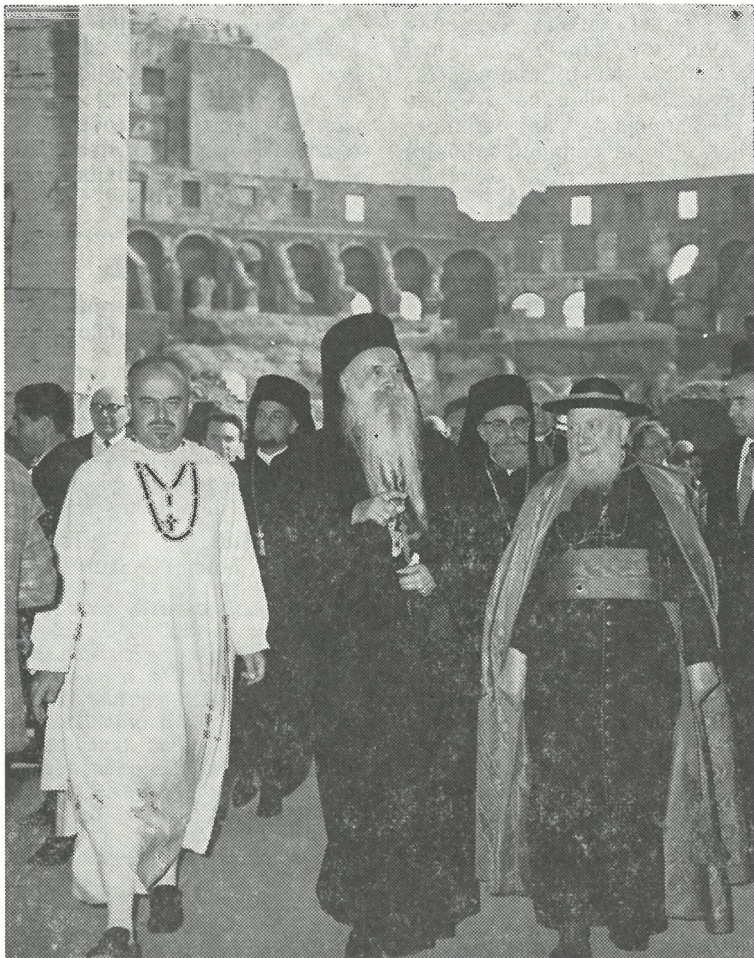
parlaient de pied d'égalité, ils voulaient surtout dire : être reconnus comme des Eglises sœurs ; que le Pape considère les patriarches comme ses frères dans l'épiscopat.

Après cette redécouverte qui fut exprimée en différents actes symboliques qui permirent à des couches de plus en plus larges du peuple chrétien de part et d'autre, d'en reprendre elles aussi conscience, il faut maintenant progressivement changer les habitudes et les situations en fonction de cette réalité théologique. Le Pape, par exemple, a décidé de ne plus nommer d'évêques titulaires latins sur les sièges orientaux : c'est là une reconnaissance pratique de la juridiction de ces Eglises. Il faut se

réhabituer à une consultation et une information réciproques avant les grandes mesures qui doivent être prises. Ici nous touchons un aspect important de la situation actuelle.

Exigences de la communion

En Occident, on a redécouvert l'Eglise locale, sa personnalité, ses possibilités d'initiative. C'est une chose excellente, nous l'avons dit et c'est capital pour l'avenir des relations avec les Eglises orthodoxes. Mais l'on n'a pas découvert en même temps, semble-t-il, un autre aspect de l'ecclésiologie de communion : celle des exigences de la communion. Quand je dis exigences de la communion, j'entends parler du fait qu'une Eglise



Le Père Pierre Duprey (à gauche) servant de guide au patriarche Athénagoras lors de sa visite à Rome (ici au Colisée).

(*) Le Père Pierre DUPREY (des Pères Blancs) est sous-secrétaire du Secrétariat pour l'Unité à Rome. Nous devons à sa vive amitié pour le secrétariat français cet article qu'il a bien voulu rédiger avant de partir en Grèce, le 17 mai, avec le Cardinal Willebrands. Adresse du P. DUPREY : 1, Via dell'ERBA, Roma, 631.

(1) Cf. P. Duprey : Le décret sur l'œcuménisme et l'aggiornamento des relations entre l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe, PROCHE-ORIENT CHRETIEN, XVIII (1968), pp. 3-16.

locale doit être soucieuse des autres Eglises locales. Que dans ses décisions elle doit penser aux autres Eglises locales et éventuellement les consulter. Qu'elle ne peut pas changer sa discipline sur des points importants sans penser aux répercussions que cela peut avoir dans les autres Eglises locales et donc se consulter avec elles. Ce sens des exigences de la communion est fortement développé parmi les Eglises orthodoxes, il ne l'est pas encore en Occident.

Certaines tendances pratiques ou théologiques inquiètent les orthodoxes et risqueraient de compromettre quelquefois les liens les plus profonds que nous avons avec eux. C'est dans ce cadre là qu'il faut voir aussi toutes les questions de l'intercommunion. Non pas : ne pas le faire parce que les orthodoxes ne le font pas ; mais penser à la raison pour laquelle les orthodoxes ne le font pas et comprendre les réalités ecclésiologiques qui sont en cause : la nature du ministère dans l'Eglise, la nature d'un aspect important de la succession apostolique, le lien entre Eglise et Eucharistie, le fait qu'être en communion avec une Eglise nous met en communion avec toutes les Eglises avec lesquelles cette Eglise est en communion ; le caractère indissociable de la communion entre les Eglises, dans son aspect hié-

rarchique, dans son aspect sacramentel, dans son aspect de foi.

Autre aspect du renouveau actuel de l'Eglise catholique pour les relations avec les Eglises orthodoxes : la redécouverte et la remise en pratique de la vie synodale aux différents niveaux de la vie de l'Eglise. L'Eglise catholique est en train de mettre au point des formes nouvelles de cette vie synodale qui exprime la communion entre les Eglises. Il est clair que dans une Eglise catholique où chaque Eglise locale a son synode épiscopal, où cette vie synodale s'exprime par la réunion à l'échelon universel d'un synode à Rome tous les deux ans, les possibilités d'un rétablissement de la communion complète avec les Eglises orthodoxes sont beaucoup plus grandes. C'est-à-dire que les Eglises orthodoxes ne se sentent plus du tout étrangères au genre de vie de l'Eglise catholique comme elles le sentaient devant une Eglise qui leur paraissait monolithique et complètement commandée par Rome. Dans le contexte synodal la primauté prend toute sa dimension. Le principe de primauté est nécessaire aux différents niveaux de la vie de l'Eglise pour assurer le fonctionnement de la synodalité. Comme le dit le 34ème canon des apôtres, un des éléments les plus anciens d'une des plus anciennes collections que nous

ayons et qui remonte très probablement à la fin du IIIème siècle, dans chaque région les évêques doivent savoir qui est leur chef (kefali) et ne rien faire d'important sans lui. Mais d'un autre côté, celui qui est le premier ne doit rien faire d'important sans eux. Il y a là exprimée une interdépendance dans la charité fraternelle pour assurer l'accord, la symphonie des saintes Eglises de Dieu. Ce qui est vrai à l'échelon de chaque région est vrai aussi à l'échelon universel. Avec la différence que le ministère du successeur de Pierre, pour assurer cette communion universelle, a été directement voulu par le Christ alors que les différentes formes d'organisations régionales peuvent changer et varier au cours de l'histoire. Comme peuvent changer et varier d'ailleurs les formes selon lesquelles s'exercera le ministère de Pierre. Dans ces perspectives là, la question de la primauté n'est plus une réalité étrangère à la tradition orthodoxe même si très souvent encore le passé pèse d'un poids très lourd sur la psychologie du peuple chrétien de ces Eglises. (2)

Lorsqu'on fait un bouillon, il y a de l'écume ; le mouvement d'un glacier a pour conséquence la formation d'une moraine.

Si nous savons voir le bouillon et le glacier plutôt que l'écume ou la moraine, nous pouvons dire que la situation de l'Eglise après le 2ème Concile du Vatican permet d'entrevoir comment la tradition d'autocéphalie administrative chère aux Eglises orthodoxes pourra être pleinement sauvegardée lorsqu'elles rétabliront leur pleine communion avec l'Eglise de Rome et avec toutes les Eglises catholiques.

Il est clair aussi qu'une sérieuse considération des Eglises orthodoxes et des valeurs essentielles qu'elles représentent et défendent, est un facteur indispensable d'équilibre pour l'Eglise catholique d'aujourd'hui.

La division entre Occident et Orient a été un facteur de déséquilibre qui a, en grande partie, provoqué les séparations du XVIème siècle. Le rétablissement de la pleine communion entre ces deux moitiés de l'Eglise est une condition préalable fondamentale dans la marche vers l'unité retrouvée.

(2) Cf. P. Duprey : La structure synodale de l'Eglise dans la théologie orientale, POC, XX (1970), pp. 123-145 ; une version corrigée et augmentée en ONE IN CHRIST 1971.



Yves Congar :
« Pourquoi j'aime l'Eglise »

J'aime davantage encore l'Eglise parce qu'au lieu de se prétendre parfaite elle tâche à se réformer et à chercher peineusement les difficiles réponses aux questions que lui pose le monde et à l'appel qu'il lui adresse. Qu'y a-t-il de plus émouvant au monde qu'une mère qui, dans la peine et la pauvreté, garde son foyer vivant et fidèle ? O mon Eglise, ô ma mère, c'est là que je t'aime le plus, c'est là que je veux te rejoindre, pauvre moi-même, peineux, mais fidèle ! » (Yves Congar : « Pourquoi j'aime l'Eglise » dans COMMUNION, 1970-3, p. 30).

IIème siècle :
Pasteur d'Hermas,
deuxième vision

« L'Eglise ! Pourquoi est-elle âgée, demandai-je ? Parce qu'elle a été créée la première, avant toute chose : c'est pour elle que le monde a été fait ».

Hans Küng :
« Pourquoi je reste
dans l'Eglise »

« Pourquoi je reste dans l'Eglise ? Parce que je tire de la foi l'ESPERANCE que le programme, que la cause de Jésus-Christ lui-même est aujourd'hui autant qu'hier plus forte que tout esclandre organisé dans et avec l'Eglise. C'est pour cela qu'il vaut la peine de s'engager avec décision dans l'Eglise, c'est pour cela qu'il vaut la peine de s'engager spécialement au service de l'Eglise... malgré tout. Ce n'est pas QUOI-QUE je sois chrétien que je reste dans l'Eglise. Je ne me prends pas pour plus chrétien que l'Eglise. Mais c'est PARCE que je suis chrétien que je reste dans l'Eglise » (Déclaration de Hans Küng, cf. D.C., n° 1563, p. 340).

L'UNITE DES EGLISES CATHOLIQUE ET ORTHODOXE

Le cardinal Willebrands, président du Secrétariat pour l'Unité des chrétiens, a accordé l'interview ci-après au journal athénien « Eleftheros Cosmos » (20 décembre 1970) où il fait le point sur l'état des relations œcuméniques entre l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe (1).

Le nouveau préparatoire à l'union

QUESTION. — Où en sont les rapports et en général les travaux préparatoires des deux Eglises dans la perspective de l'union, à la suite de la dernière rencontre de Rome entre LL. SS. le Pape et le Patriarche œcuménique ?

REPONSE. — Dans la déclaration commune qu'ils publiaient à la fin de leur dernière rencontre en 1967, à Rome, le Pape et le Patriarche affirmaient que l'effort pour surmonter les obstacles qui s'opposent encore au rétablissement de la pleine communion entre catholiques et orthodoxes devait se situer dans le cadre du renouveau de l'Eglise et des chrétiens.

Ce renouveau se poursuit dans l'Eglise catholique et dans l'Eglise orthodoxe, c'est, entre autres, tout le travail de préparation en chaque Eglise autocéphale du futur grand et saint Synode. Dans l'Eglise catholique, c'est le développement de la mise en œuvre des décisions et de l'esprit du IIème Concile du Vatican et des profondes transformations qui en découlent. Que l'on pense, par exemple, à la révision profonde des livres liturgiques en vue à la fois d'une fidélité plus grande à la tradition ancienne et d'une réponse aux requêtes du peuple fidèle d'aujourd'hui ; à la célébration liturgique dans la langue des divers peuples et à l'immense travail de traduction que cela a demandé ; à la pratique retrouvée de la concélébration. Combien il y a là, en cinq ou six ans, d'éléments très importants préparant le rétablissement de la pleine communion ! Plus important encore peut-être l'extraordinaire renouveau de l'institution synodale et sa géné-

ralisation aux niveaux national, régional et universel. Le Synode des évêques, formé en majorité de représentants élus par les diverses Conférences épiscopales, se réunit et se réunira tous les deux ans à Rome pour discuter avec son président, le Pape, de toutes les questions importantes de l'Eglise.

La révision du droit canonique est entreprise. C'est un long travail auquel sont associés deux observateurs orthodoxes.

Dans tous les domaines de la vie de l'Eglise, un effort analogue se poursuit.

Il s'agit, comme le disait le Pape en recevant le Patriarche Athénagoras à Saint-Pierre, « par une collaboration positive en vue de répondre à ce que l'Esprit demande aujourd'hui à l'Eglise, d'arriver à surmonter ce qui nous sépare encore ». Il s'agit de se renouveler en pensant à ce que l'autre attend de nous et de s'efforcer, ce faisant, par une fidélité plus profonde au Christ et à la tradition de l'Eglise, de supprimer ces obstacles existant entre nous.

Il faut que cet effort de renouveau se poursuive dans toutes les Eglises locales catholiques et orthodoxes qui se reconnaîtront et se traiteront de plus en plus vraiment comme des Eglises sœurs. Il faut qu'il se poursuive en tous et en

chacun des chrétiens des deux Eglises qui se reconnaîtront et se traiteront de plus en plus en frères, vivant de la même foi et des mêmes mystères.

Cette croissance ensemble est le long chemin qui mène à l'union et dont parlaient le Pape et le Patriarche dans leur déclaration commune. Sur ce chemin, l'Esprit nous donne d'avancer plus rapidement qu'humainement parlant il n'était possible de le prévoir. Cela nous invite à ne pas freiner l'impulsion de l'Esprit, à ne pas mettre de limite à notre espérance, à ne pas laisser l'attente impatiente des hommes.

Les uniates

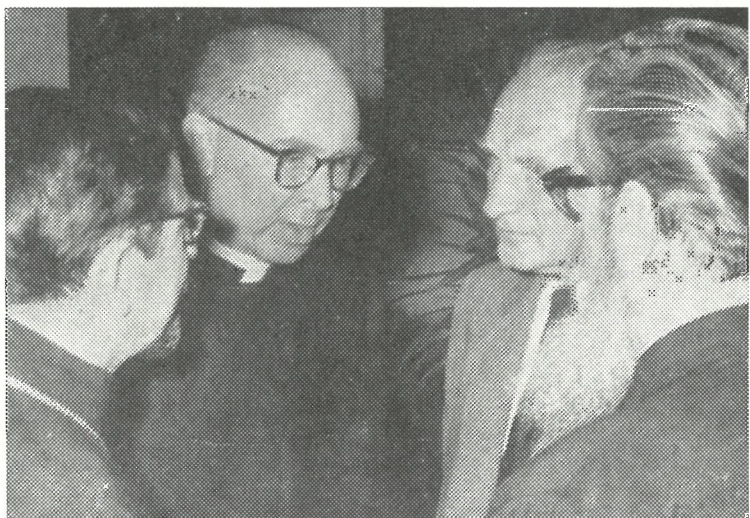
Q. — Souvent les Eglises grecques orthodoxes se réfèrent au mouvement uniате en le considérant comme un obstacle au but du développement du dialogue pour le rapprochement des deux Eglises. Quelle est la pensée du Saint-Siège sur l'existence et l'activité des uniates, surtout dans les pays de l'Eglise d'Orient, où aucun obstacle n'existe pour que les catholiques aient leurs églises ?

R. — Le fait pour les Eglises catholique et orthodoxe de ne pas être en pleine communion crée une situation anormale, contre nature. Deux Eglises vivant du même Christ, ayant le même Seigneur, ne peuvent pas être divisées entre elles. Le scandale est encore plus vif, devient insupportable, lorsque cette situation se vérifie dans le même lieu, entre des chrétiens de même culture, de même tradition ecclésiale, qui ont la même manière de prier et de célébrer la liturgie.

(1) Texte français publié par l'Agence Typos (246, rue Acharnon, Athènes), janvier 1971. Les sous-titres et les notes sont de notre rédaction.

E. STEPHANOU, correspondant de La Croix à Athènes, écrit au sujet de cette interview, dans La Croix du 8 janvier :

M. Ulysse Zoulas, rédacteur du journal athénien « Eleftheros Cosmos » pour les questions religieuses, prit l'initiative d'écrire au Pape Paul VI, lui demandant une interview. Paul VI ne s'y refusa pas, mais chargea le cardinal Willebrands, président du Secrétariat pour l'Unité des chrétiens, de répondre aux questions du journaliste athénien. Le dimanche 20 décembre, « l'Eleftheros Cosmos » consacrait toute une page à cet événement extraordinaire, notant, avec une certaine fierté, que dans l'histoire du journalisme hellénique, c'était la première fois qu'un journal grec accueillait une interview du Saint-Siège.



Le cardinal Willebrands, entouré de représentants des Eglises orientales et du professeur Hromadka.

C'est le cas des communautés orientales catholiques dont l'existence et la présence font prendre une conscience aiguë de ce scandale, celui de la division des chrétiens.

Cette prise de conscience n'est pas un obstacle au rétablissement de l'unité, mais devrait être un stimulant à faire cesser la situation scandaleuse et contre nature de notre division. Le rétablissement de la pleine communion est la seule vraie solution. Tant que nous serons divisés, l'Eglise catholique ne peut pas refuser la demande de communion que lui adressent, par exigence de conscience et avec la conviction d'obéir à l'Esprit Saint, des personnes ou des communautés. Et cette communion catholique ne demande en aucun cas que cette personne ou cette communauté abandonne les traditions chrétiennes légitimes dans lesquelles elle a reçu et vécu l'Evangile. A combien plus forte raison ne demande-t-elle pas d'abandonner ces traditions orientales dont le Concile du Vatican a dit que «elles sont enracinées de façon excellente dans la Sainte Ecriture ; elles sont développées et exprimées dans la vie liturgique ; elles se nourrissent de la tradition vivante des apôtres, des écrits des Pères orientaux et des auteurs spirituels ; elles tendent à devenir de véritables règles de vie et même de la pleine contemplation de la vérité chrétienne». (*Unitatis Redintegratio*, n. 17).

Ces communautés ne doivent pas être vues comme une attaque ou un défi à l'Eglise orthodoxe. Elles sont la conséquence inévitable d'une situation anormale de division en même temps que du respect de la liberté que toute personne ou groupe a de choisir son appartenance ecclésiale. L'existence actuelle de ces Eglises, quel qu'ait été le passé, ne recouvre aucune intention de prosélytisme. Le Pape et le Patriarche ont été formels, eux qui ont dit dans leur déclaration commune qu'ils désireraient voir se développer entre catholiques et orthodoxes une collaboration désintéressée «dans un respect mutuel de la fidélité des uns et des autres à leurs propres Eglises».

La décision du patriarcat de Moscou sur l'admission aux sacrements

Q. — *Beaucoup de bruit s'est fait autour de la reconnaissance par l'Eglise russe de quelques sacrements célébrés par des prêtres catholiques. Qu'en pense le Saint-Siège ?*

R. — La décision prise par le Saint-Synode du patriarcat de Moscou, en décembre 1969, ne traite pas de la reconnaissance des sacrements de l'Eglise catholique, mais de l'admission, en certains cas, des catholiques aux sacrements célébrés dans l'Eglise orthodoxe. La reconnaissance des sacrements

célébrés par les catholiques est traditionnelle dans l'Eglise orthodoxe, même si on peut trouver quelques théologiens ou quelques canonistes qui s'écartent de cette tradition. L'Eglise catholique a toujours reconnu les sacrements célébrés dans l'Eglise orthodoxe.

La même foi et la même réalité sacramentelle existant dans l'une et l'autre Eglise sont la raison fondamentale qui leur permet de s'appeler réellement «Eglises sœurs». C'est là le contenu essentiel du bref *Anno Ineunte* remis au patriarche Athénagoras par le Pape Paul VI, lors de sa visite au Phanar.

Cela a motivé les décisions prises par l'Eglise catholique au Concile du Vatican et précisées dans la première partie de son Directoire œcuménique qui, si les autorités orthodoxes sont d'accord, permettent aux catholiques de recevoir la sainte communion chez les orthodoxes, s'ils ne peuvent pas avoir accès à un prêtre catholique, et qui permet aux prêtres catholiques de donner la sainte communion à des orthodoxes qui la leur demanderaient lorsqu'ils n'ont pas la possibilité de la recevoir d'un prêtre orthodoxe. Le Directoire œcuménique précise que la mise en pratique de ces décisions est subordonnée à un accord entre les autorités catholiques et orthodoxes compétentes.

La décision du patriarcat de Moscou est une décision qui me semble prise dans ce même esprit et témoigne de ce que l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe se redécouvrent de plus en plus comme Eglises sœurs et en tirent progressivement les conséquences pratiques.

Lorsque, il y a deux ans, l'Eglise catholique avait reconnu la validité du mariage d'un catholique avec un orthodoxe, célébré devant un prêtre orthodoxe, le Synode du patriarcat de Moscou et celui de l'Eglise orthodoxe de Pologne avaient pris peu après une décision analogue pour le mariage d'un orthodoxe avec un catholique, célébré devant un prêtre catholique.

La célébration commune de la fête de Pâques

Q. — *Où en sont les préparatifs de la célébration commune de la fête de Pâques ? A ce propos, la suggestion du Patriarche œcuménique Athénagoras a-t-elle été acceptée ? Il proposait, pour la célébration commune, le deuxième dimanche d'avril.*

R. — Au Concile du Vatican, l'Eglise catholique a déclaré qu'elle ne s'opposait pas à ce que la célébration de la fête de Pâques soit fixée à un dimanche déterminé, pourvu que le choix de ce dimanche

soit fait avec les autres Eglises chrétiennes et ait leur accord.

La proposition du Patriarche Athénagoras rencontre le désir de beaucoup d'évêques catholiques. D'autres Eglises orthodoxes, l'Eglise roumaine, le patriarcat de Moscou ont eux aussi accepté le principe d'un dimanche fixe. Ce qui importe le plus, c'est d'assurer une célébration de Pâques à une date qui soit la même pour tous les chrétiens. C'est cela avant tout que voulait le Concile de Nicée. De notre côté, nous sommes prêts à faire tout ce qui peut être utile pour hâter cet accord.

Paul VI et le patriarche Athénagoras

Q. — *Après les trois rencontres avec le Patriarche œcuménique Athénagoras, quelle a été l'opinion que S. S. le Pape s'est formée autour de la personnalité et de l'activité du chef de l'Eglise orientale ?*

R. — Je crois pouvoir dire qu'entre le Pape Paul VI et le Patriarche Athénagoras, il y a non seulement une grande estime, mais une très vive affection fraternelle. Le Saint-Père l'a d'ailleurs plusieurs fois déclaré publiquement avec une chaleur et une émotion qui manifestaient combien étaient profonds les sentiments qu'il manifestait au sujet du Patriarche Athénagoras. Les lettres qu'ils échangent témoignent, elles aussi, de la délicatesse de leur charité fraternelle.

Q. — *S. S. le Pape considère-t-il réalisable l'union des Eglises par seule décision des deux grands chefs religieux et sans que celle-ci soit précédée par un vaste dialogue théologique ?*

R. — Je crois que la réponse faite à la première question répond en grande partie à celle-ci. Tout cet effort de renouveau est dirigé par la pensée théologique et, en même temps, il est un renouveau de la théologie qui réfléchit sur ce que l'Esprit Saint accomplit actuellement dans son Eglise. Il est clair qu'il faut un dialogue théologique, mais la vraie théologie est profondément enracinée dans la tradition vivante de l'Eglise, elle est discernement et explication des signes des temps, elle est un effort pour écouter, comprendre et exprimer ce que l'Esprit aujourd'hui dit à l'Eglise, demande aux Eglises. Il faut éviter de retomber dans les ornières de la polémique du passé, mais il faudra, pour arriver à la pleine communion retrouvée, éclaircir les malentendus qui existent encore entre nous.

Mais il faut, une fois de plus, insister sur la nécessité de la préparation de tout le peuple chrétien. N'était-ce pas, d'ailleurs, le sens des décisions de la troisième Conférence panorthodoxe de Rhodes ?

Les retrouvailles des Eglises Sœurs

par Jérôme Cornélis

Depuis une douzaine d'années, le rapprochement entre l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe s'est fait à pas de géant. Ne s'agirait-il pas plutôt d'une prise de conscience de la communion qui a toujours subsisté entre les Eglises d'Orient et d'Occident, malgré une ignorance réciproque ou, pour reprendre le mot du P. Congar, un « estrangement » alimenté par des motifs d'ordre culturel et des facteurs pour la plupart non théologiques ? Cette connaturalité, due à une même foi et à une même structure hiérarchique et sacramentelle devait finalement se manifester au grand jour grâce au courage et à la lucidité de « pasteurs » que l'Esprit Saint a suscités pour notre temps : le patriarche Athénagoras et les papes Jean XXIII et Paul VI. Sans doute la merveilleuse avancée du mouvement œcuménique, provoquée par les pionniers orthodoxes, anglicans et protestants du Conseil mondial de Genève, a favorisé le climat actuel. Mais des rencontres inespérées, des échanges généreux, des gestes significatifs ont créé une situation nouvelle et irréversible qui fait présager une issue heureuse au drame de la séparation entre les Eglises sœurs d'Orient et d'Occident.

Une sorte de fol en Christ...

Dans ses « Dialogues avec le patriarche Athénagoras », Olivier Clément évoque la figure de Jean XXIII comme celle d'un chef d'Eglise et d'un homme du Saint-Esprit, « une sorte de fol en Christ et certainement un prophète... » Le patriarche lui-même reconnaît que, dès le premier message papal de Noël en 1958, il avait deviné que le nouveau pape partageait sa souffrance de la séparation, mais aussi l'espérance de l'Unité. La réponse d'Athénagoras pour le nouvel an 1959 était un vibrant appel à la réconciliation et une invitation à des rencontres entre chefs d'Eglises et de préférence en Orient où « Dieu s'est manifesté ». C'était déjà suggérer la Terre sainte... Le patriarche fut heureux de voir un pape prendre en considération l'encyclique de 1920 par laquelle Constantinople invitait toutes les confessions chrétiennes à travailler au rétablissement de l'union. Il fit même dire à Jean XXIII que c'était à lui de convoquer un concile pan-chrétien. Mais les temps n'étaient pas mûrs... Le pape ayant convoqué Vatican II se fit un devoir d'informer le patriarche de l'état de préparation du concile et envoya à cet effet deux émissaires au Phanar. Par ailleurs le Secrétariat pour l'Unité comprenait de fervents amis de l'Orthodoxie ; des invitations furent adressées pour l'envoi d'observateurs au concile ; le moment était venu de passer à l'action et de poser des gestes de bonne

volonté. Jean XXIII devait disparaître avant d'avoir vu le couronnement de son œuvre. Au moment de sa disparition, un texte évangélique revenait à la mémoire de tous ; c'est celui que lui avait appliqué le patriarche Athénagoras : « Il y eut un homme envoyé de Dieu, son nom était Jean ».

Le rendez-vous de Jérusalem

Le dialogue se poursuit avec le nouveau pape Paul VI. Lorsque le 4 décembre 1963, ce dernier annonce au concile son prochain pèlerinage en Terre sainte, le patriarche est bouleversé et, deux jours après, dans un sermon à l'église Saint-Nicolas, propose qu'à l'occasion du voyage du pape tous les responsables des Eglises chrétiennes se rencontrent dans la ville sainte de Sion. Ce désir fut transmis au pape par le métropolite de Thyatire. Le Saint Père fit savoir aussitôt, dans une lettre adressée au patriarche, « la grande joie qu'il avait éprouvée en apprenant son intention de le rencontrer à Jérusalem ». Dans le monde entier on enregistrât de nombreuses réactions favorables.

Athénagoras et Paul VI se rencon-

trèrent le dimanche soir 5 janvier à la Délégation apostolique et le lundi matin au Mont des Oliviers. Tous deux lurent ensemble le chapitre 17 de l'Evangile de St Jean, récitèrent ensemble le Pater, bénirent ensemble l'assistance et se donnèrent de longues accolades de réconciliation.

Après mille ans de séparation entre Rome et Constantinople, une ère nouvelle s'ouvrait pour l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe. Paul VI offrit un calice au patriarche qui déclarait : « Je souhaite ardemment que le pape et moi mêlions un jour l'eau et le vin dans ce calice ».

De son côté, Athénagoras offrit à Paul VI un « encolpion » épiscopal ou médaillon pectoral qui représente la Mère de Dieu « toute sainte », Panhagia. Paul VI le passe à son cou tandis que plusieurs membres orthodoxes de l'assemblée s'écrient, comme pour un sacre épiscopal : « Axios ! Axios ! Il est digne ! Il est digne ! » - formule traditionnelle de l'élection par le peuple de Dieu.

Dans leur communiqué conjoint, l'un et l'autre disaient : « Les deux pèlerins les yeux fixés sur le Christ,



En avril 1965, le cardinal Bea avait rendu visite au patriarche Athénagoras (notre photo) en préparation au voyage de Paul VI à Istanbul.

l'exemple et l'artisan, avec le Père de l'unité et de la paix, prient Dieu pour que cette rencontre soit le signe et le prélude de choses à venir, pour la gloire de Dieu et l'illumination de son peuple fidèle. Après tant de siècles de silence, ils se sont unis dans le désir de mettre en œuvre la volonté du Seigneur et proclamer la volonté éternelle de sa parole confiée à l'Eglise».

S'entretenant avec Olivier Clément, le patriarche évoquait son rendez-vous avec le pape : «Après tant de siècles, nous étions côte à côte, les larmes aux yeux, seuls devant le même Dieu, le même Christ, la même Vierge Marie, les mêmes martyrs, dans une confiance mutuelle inexplicable. C'était la rencontre de deux frères. Le pape est un homme au grand cœur, d'une bonne volonté presque douloureuse. Il inspire une profonde sympathie. Je crois à la sincérité de Paul VI, à son désir d'unité. Je l'aime, je l'estime, je l'admire. Il le sait...».

La levée des anathèmes

Le pape Paul VI tient également à associer le concile tout entier à ses démarches fraternelles. C'est en son nom qu'il envoie un message amical à la troisième conférence panorthodoxe de Rhodes pour l'assurer de son intercession et en même temps solliciter la prière des frères orthodoxes en faveur de Vatican II. En février 1965, les métropolites Méliton d'Héliopolis et Chrysostome de Myre viennent à Rome pour porter officiellement à la connaissance du Vatican les décisions de cette même conférence panorthodoxe au sujet du dialogue à instaurer entre les Eglises catholique et orthodoxe. Au début d'avril, le cardinal Bêa se rend à son tour à Istanbul pour apporter la réponse favorable de Rome. Il en profite aussi pour se faire conduire à Sainte-Sophie où il va se recueillir à l'endroit où se trouvait l'ancien autel, sur lequel les légats du pape, en 1054, déposaient l'acte d'excommunication contre le patriarche Michel Cérulaire.

A propos de cet acte regrettable et regretté, le métropolite Athénagoras de Thyatire, représentant du patriarche œcuménique en Angleterre, suggère dans une allocution prononcée le 6 juin à l'abbaye de Westminster, une levée réciproque des anathèmes. Le patriarche Athénagoras prit à nouveau l'initiative et soumit la proposition au pape qui en accepta l'idée. Du 21 au 26 novembre se réunit à Istanbul une commission mixte catholique-orthodoxe pour mettre au point les modalités de la suppression des excommunications qui intervint solennellement le 7 décembre. A Rome, la cérémonie a lieu à Saint-Pierre, lors de l'avant-dernière session publique de Vatican II. L'assistance applaudit chaleureusement quand Paul VI donne l'accolade au métropolite Méliton d'Héliopolis. A Constantinople, c'est le cardinal Shehan de Baltimore qui préside la mission pontificale venue assister à la

sainte Liturgie célébrée au Phanar et au cours de laquelle la déclaration commune de levée d'excommunication est lue en présence du patriarche et des membres du Saint-Synode.

Tous les commentaires ont aussitôt fait valoir que la levée des anathèmes n'était pas la fin du schisme. La déclaration commune dit en effet nettement qu'elle est une invitation à poursuivre le dialogue qui amènera les deux Eglises à vivre de nouveau «dans la pleine communion de foi».

Un grand obstacle historique et psychologique est surmonté et enlevé de la mémoire des Eglises. Dans ses «Dialogues» avec Olivier Clément, le patriarche remarquait en outre : «La levée des anathèmes a constitué l'acte exemplaire d'une nouvelle approche de l'union. D'abord elle résulte d'un dialogue constamment mené «sur un pied d'égalité», elle exprime déjà l'expérience de la fraternité. Ensuite la Déclaration commune définit clairement le mouvement profond de la recherche théologique que nous devons mener ensemble : il s'agit de déceler, de comprendre, d'exprimer, ou plutôt de laisser s'exprimer le mystère brûlant de l'Eglise tel qu'il persiste dans la profondeur des deux Eglises sœurs...».

Paul VI à Istanbul

Le pèlerinage de Paul VI à Istanbul en juillet 1967 fut en premier lieu un geste de prévenance, accompli pour faciliter le voyage du patriarche Athénagoras qui en avait exprimé le désir et qui devait effectivement se rendre à Rome en octobre de la même année. Le pape prit donc cette fois l'initiative en remplaçant le protocole des hommes par celui de l'Evangile, comme l'écrivait alors le frère Max Thurian de Taizé. Il va à la rencontre de son frère : «Si ton frère a quelque chose contre toi, va d'abord te réconcilier avec ton frère». Le patriarche a été touché par le geste de Paul VI : «Oui, Dieu fait des prodiges. Ce que le pape avait décidé, jamais je n'aurais osé l'espérer. Une démarche si vive, si spontanée, d'une telle humilité fraternelle ! Il m'a fallu lire et relire trois fois la lettre de Paul VI pour me persuader que je n'étais pas victime d'un rêve ! Ce fut une initiative caractéristique de la grandeur spirituelle du pape, un acte de courage chrétien sans comparaison. Et cet acte a porté plus de fruit que de nombreux volumes de discussions théologiques !»

A l'église Saint-Georges du Phanar, la prière publique de l'assemblée associée pour la première fois depuis neuf siècles le nom du pape à celui du patriarche œcuménique : «Nous te prions, Seigneur, pour Sa Sainteté le pape de Rome et pour notre archevêque Athénagoras, afin que leurs pas suivent toujours le chemin de toute œuvre bonne». Et lorsqu'il reçoit l'omophorion des mains du patriarche, Paul VI entend le peuple tout entier s'écrier : «Axios ! Il est di-

gne !» Ce cri spontané est des plus significatifs : «Vous avez rendu le pape à l'Eglise», disait un orthodoxe au patriarche après la cérémonie... Les discours échangés, la charte solennellement remise au patriarche par le pape à l'église catholique du Saint-Esprit de même que l'appel adressé par Paul VI dans son discours d'Ephèse à tous les chefs des Eglises orthodoxes manifestaient la volonté de situer les rapports entre Eglises sœurs dans la perspective d'une ecclésiologie de communion remise en honneur à Vatican II. Par ailleurs le pape et le patriarche s'engageaient à mettre tout en œuvre pour hâter l'heure de la réconciliation entre les Eglises d'Orient et d'Occident.

Athénagoras à Rome

En rendant sa visite au pape, le patriarche Athénagoras accomplissait un geste unique dans l'histoire de son Eglise, aucun patriarche en fonction n'ayant jamais fait de visite officielle à Rome avant lui. Par ailleurs, avant d'entreprendre ce pèlerinage œcuménique, il avait tenu à rendre visite aux Eglises autocéphales de Serbie, de Roumanie et de Bulgarie et il avait recueilli leur approbation pour son initiative, malgré certaines réticences ou requêtes dont il devait tenir compte au cours de ses entretiens à Rome. A Saint-Pierre où le patriarche fut accueilli avec joie par le pape, les évê-



En plus des réunions au sommet, certains gestes significatifs ont favorisé les retrouvailles des Eglises sœurs. Ainsi la restitution du chef de Saint André à l'Eglise de Patras. On voit ici le précieux reliquaire porté en procession.

ques et tout un peuple en joie, deux mêmes trônes étaient dressés sur une même estrade. « Nous arrivons vers votre Sainteté comme un frère vers un frère » déclarait le patriarche dans sa première allocution, tout en ajoutant que le siège de Rome « est le premier par l'honneur et l'ordre dans l'organisme des Eglises chrétiennes ».

L'office de pardon et de paix, célébré à Saint-Pierre le 26 octobre, exprimait l'ardent désir de célébrer ensemble l'eucharistie en même temps que la douloureuse impossibilité de le faire présentement. Il avait été conçu en effet sur le plan de la messe romaine, mais sans l'élément eucharistique. La première lecture était le passage de l'épître aux Philippiens sur l'anéantissement volontaire du Christ qui, de condition divine, prit celle de l'esclave. Plus suggestive encore la deuxième lecture était le récit du lavement des pieds dans Saint Jean. Le canon eucharistique fut remplacé par une grande et émouvante prière de pénitence. Puis ce fut la prière œcuménique du « Notre Père », suivie du baiser de paix aux acclamations de toute l'assemblée. Le patriarche tira la leçon de l'office : « Nous nous préparons de cœur et d'esprit à marcher vers une commune eucharistie, dans les sentiments du Seigneur lavant les pieds de ses apôtres... ». Olivier Clément remarquait au sujet de cet office : « On souhaiterait qu'une telle célébration avec son sens aigu du mystère, de la prière et de l'amour, fit école entre catholiques et orthodoxes, voire entre chrétiens de toutes confessions pour lesquels l'eucharistie ne se résout pas en simple immanence. De tels offices multipliés hâteraient l'union des Eglises plus que certaines expériences d'intercommunion ».

La visite d'Athénagoras à Rome fut aussi un pèlerinage au tombeau des saints apôtres Pierre et Paul. C'est en pèlerin de l'unité qu'il visita les fouilles de la basilique vaticane, sur la tombe du chef des apôtres, qu'il se rendit dans les catacombes de Priscilla, au Colisée, dans les basiliques Saint-Jean-de-Latran, Saint-hors-les-Murs, Sainte-Marie-Majeure. Il voulut aussi se recueillir sur la tombe de Jean XXIII où il déposa trois épis d'or avec l'inscription évangélique : « Si le grain ne tombe en terre, il reste seul ; s'il meurt, il porte beaucoup de fruits ».

Du long entretien qu'il eut avec le pape en tête-à-tête dans la bibliothèque privée, sortit une déclaration commune dans laquelle on n'hésite pas à reconnaître « qu'un long chemin reste encore à parcourir » pour le rétablissement de la pleine communion, mais aussi que les deux Eglises « se redécouvrent encore davantage comme Eglises sœurs ».

Paul VI et Athénagoras se déclarent « convaincus que le dialogue de la charité entre leurs Eglises doit porter des fruits de collaboration désintéressée sur le plan d'une action commune au niveau pastoral, social et intellec-

turel, dans un respect mutuel de la fidélité des uns et des autres à leurs propres Eglises ». Dans ce but, ils souhaitent des « contacts réguliers et profonds » entre « pasteurs catholiques et pasteurs orthodoxes » et des études sur « les manières concrètes de résoudre les problèmes pastoraux », surtout en ce qui concerne les mariages mixtes. Ils donnent « leur bénédiction et leur appui pastoral à tout effort de collaboration entre professeurs catholiques et orthodoxes dans le domaine de l'étude de l'histoire, des traditions, des Eglises, de la patristique, de la liturgie et d'une présentation de l'Evangile qui corresponde à la fois au message authentique du Seigneur, aux besoins et aux espérances du monde d'aujourd'hui ».

Le patriarcat de Moscou et le Concile

Si la rencontre de Jérusalem, de Rome ou d'Istanbul a été considérée comme un miracle par le patriarche Athénagoras, que faut-il penser alors du changement survenu dans les rapports entre l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe de Russie ? Depuis que fut publié en mai 1961 le fameux article de la « Revue du patriarcat de Moscou » intitulé « Non possumus », nous avons assisté à un véritable renversement de la situation. Et d'abord grâce à l'adhésion de l'Eglise russe au C.O.E. qui fut entérinée à l'assemblée de New-Delhi en novembre 1961. C'est au mois d'août 1962, à l'occasion de la réunion du Comité Central du C. O. E. à Paris, que Mgr Willebrands prit contact avec l'archevêque Nicodème, chargé des relations extérieures de l'Eglise russe. Ce dernier eut aussi une entrevue à Metz avec le cardinal Tisserant qui le rassura sur le caractère apolitique du concile. Le voyage de Mgr Willebrands à Moscou, le 27 septembre, avait pour but d'informer le Saint Synode du Patriarcat sur la préparation du concile et les questions qui figuraient à son ordre du jour. Après son retour à Rome, une invitation officielle à envoyer des observateurs fut adressée au Saint Synode qui donna son acquiescement le 10 octobre et précisa les fonctions de l'archiprêtre Vitaliy Borovoy et de l'archimandrite Vladimir Kotliarov, désignés à cet office.

Les deux représentants du patriarcat de Moscou arrivèrent à Rome dans l'après-midi du 12 octobre. Leur présence fit l'effet d'une bombe et les journalistes n'avaient d'yeux que pour eux. Dans son bloc-notes personnel, le P. Wenger, directeur de « La Croix », écrivait : « C'est le début des miracles ». Le 10 février suivant, le pape annonçait la libération de Mgr Slipyi, prisonnier des bagnes sibériens et chef d'une Eglise ukrainienne martyre, grâce à l'intervention des observateurs russes.

Par ailleurs, à Constantinople, le patriarche Athénagoras qui avait toujours désiré une représentation de l'Orthodoxie au concile souffrait...

Pour maintenir l'unité d'action panorthodoxe, il avait renoncé à envoyer des observateurs à Rome, ne connaissant pas le revirement du patriarcat de Moscou qui, conscient de son indépendance d'Eglise autocéphale, avait agi en cavalier seul. Pourtant ce malentendu passager n'a pu arrêter l'élan général vers l'unité en Orient et en Occident : on le vit bien peu de temps après, lors des retrouvailles de Rome et de Constantinople.

A la mort du pape Jean XXIII, le patriarche Alexis offrit ses condoléances et exprima sa peine ; il fut le premier à envoyer ses félicitations au nouveau pape Paul VI, le 22 juin 1963, sans attendre la notification officielle de son élection. Aussitôt après, une délégation romaine représentait l'Eglise catholique aux fêtes des cinquante ans d'épiscopat du patriarche de Moscou. Les contacts amicaux et les échanges épistolaires se poursuivirent tels que le télégramme de Paul VI à Pâques 1964 et la réponse du patriarche Alexis ou encore le message émouvant du même patriarche à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Jean XXIII. Aux yeux des Russes, Jean XXIII a en effet incarné le nouveau visage de l'Eglise catholique.

Le réalisme des orthodoxes russes

Quand on songe au chemin parcouru depuis la Conférence des Eglises autocéphales à Moscou en 1948, on peut affirmer que Vatican II a été l'occasion de véritables retrouvailles avec l'Eglise orthodoxe de Russie. L'archevêque Nicodème était venu spécialement de Leningrad pour assister les 7 et 8 décembre 1965, à la clôture du concile. Son acquiescement au geste de réconciliation qui levait les anathèmes de 1054 ne l'empêchait pas d'émettre quelques réserves devant le correspondant de l'agence Tass sur certains résultats de Vatican II ou sur certains documents conciliaires. C'est ainsi qu'il critiqua le décret sur les Eglises orientales, mais qu'il fit l'éloge de la déclaration sur les religions non chrétiennes ou du texte sur la liberté religieuse...

Un certain réalisme qui se veut à la fois discret et généreux caractérise l'effort œcuménique du patriarcat de Moscou. Par ailleurs il sait fort bien que le bon combat pour l'avènement de la paix et de la justice sociale au nom de l'Evangile est le thème par excellence de rencontre et d'action commune entre chrétiens. C'est ainsi qu'en décembre 1967, Mgr Willebrands accompagné d'experts catholiques des questions sociales, participait à Leningrad avec un groupe de théologiens russes orthodoxes à des journées d'études particulièrement intéressantes sur la doctrine sociale chrétienne. Du 8 au 10 décembre 1970, ces conversations de Leningrad se poursuivirent à Bari en Italie sur un thème semblable : « Le rôle du christianisme dans la société en développement ». Le métropolitain Nicodème de Leningrad profita de cette occasion pour célébrer la di-

vine Liturgie en présence de la délégation catholique dans la crypte de la basilique de Bari où se trouve la tombe de Saint Nicolas également vénéré en Orient et en Occident.

Ce parfait réalisme du patriarcat de Moscou se retrouve au plan religieux et sacramentel où certains assouplissements de la loi canonique sont accordés selon le principe d'économie pour des cas où les exigences de la pastorale s'accordent avec celles d'un sain œcuménisme. Le Saint Synode du 7 février 1967 a accueilli avec satisfaction la décision romaine sur les mariages mixtes entre catholiques et orthodoxes que lui avait transmise le cardinal Bea ; l'Eglise russe accorda aussitôt la réciprocité avec bénédiction et accord de l'évêque concerné : les mariages mixtes célébrés dans l'une ou l'autre Eglise seront donc toujours considérés comme valides.

Le 16 décembre 1969, le Saint Synode décidait d'admettre à la communion eucharistique les catholiques et les vieux croyants qui le demandent. Cette décision faisait naturellement songer à l'autorisation de « *communicatio in sacris* » prévue par le directoire œcuménique en faveur des frères orthodoxes dans certains cas particuliers. Interrogé à ce sujet par un quotidien madrilène, le P. Duprey, sous-secrétaire pour la section orientale du Secrétariat pour l'Unité, déclarait : « Cette décision est un pas très important pour l'œcuménisme... Il y a certes un risque. Mais l'unique façon d'aller de l'avant est de marcher et non pas de rester immobile lorsque se présentent des possibilités nouvelles telles que celles d'élargir ou d'amplifier la communication avec les Eglises orthodoxes. Lorsque ces possibilités, comme c'est le cas, coïncident avec l'esprit de notre directoire œcuménique, je crois qu'il n'y a aucune crainte à avoir et qu'il s'agit d'un pas nouveau et positif vers l'union des chrétiens ».

Par ailleurs, le métropolite Méliton de Chalcédoine, ayant demandé des éclaircissements au sujet de cette décision, le Saint Synode du 30 juillet 1970 lui répondait que cette mesure intéressait la vie interne de l'Eglise russe et non pas l'Orthodoxie en général. Et le métropolite Nicodème précisait que l'intercommunion est concédée pour des cas particuliers lorsqu'un catholique ou un vieux-croyant ne peut avoir accès à un ministre de son Eglise. Cette interprétation fait apparaître que la communion sacramentelle peut être concédée en certains cas même lorsque la communion ecclésiale n'existe pas en plénitude : l'Eglise russe est ici en pointe par rapport au restant de l'Orthodoxie.

Le dialogue de la charité

Le réalisme œcuménique du patriarcat de Moscou n'empêche aucunement mais favorise au contraire le dialogue de la charité entre les Eglises sœurs : échanges de lettres entre le patriarche



Le patriarche Alexis de Moscou accueillant M. le Pasteur Visser t'Hooft alors secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises.

et le pape, contacts divers, visites d'amitié de personnalités œcuméniques à Rome ou à Moscou. C'est ainsi que Mgr Daniel Pézeril, évêque auxiliaire de Paris, faisait partie de la délégation romaine invitée aux célébrations du cinquantième anniversaire du rétablissement du patriarcat de Moscou qui eurent lieu du 26 mai au 2 juin 1968. A cette occasion le pape écrivait au patriarche Alexis : « Nous nous réjouissons du fait que Dieu ait permis que les relations entre nos Eglises s'améliorent de plus en plus, surtout dans les dernières années... ». Et il arrive même que le métropolite Nicodème à l'occasion d'une visite au pape, célèbre la divine Liturgie à l'église du Russicum où se trouvent par ailleurs deux étudiants en théologie du patriarcat de Moscou.

Une autre forme de réalisme s'impose à l'Eglise russe pour subsister et même simplement pour survivre dans un pays où le régime politique ne respecte pas la liberté religieuse. Pour conserver un parfait loyalisme à l'égard du pouvoir civil et en même temps sauvegarder l'essentiel de la vie religieuse, le patriarcat de Moscou a dû faire montre de beaucoup de prudence et aussi sans doute d'abnégation. En tout cas il n'a sûrement pas choisi la situation crucifiante qui lui est faite et ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il a dû se résoudre à adopter ou plutôt à entériner des mesures ou des lois souvent contraaires aux intérêts de la vie paroissiale.

Le patriarche Alexis, décédé en avril 1970, fut sans aucun doute celui qui, depuis son intronisation en 1945, a fait le plus pour normaliser les rapports avec le gouvernement soviétique. Mais il n'hésitait pas, quand sa conscience de pasteur l'y obligeait, à prendre publiquement la défense de la foi et de l'Eglise avec un courage exemplai-

re. Ainsi, à la conférence sur le désarmement à Moscou en février 1960, il rappela que toute l'histoire de l'Eglise orthodoxe n'avait été qu'une longue suite de services rendus à la Russie, mais qu'en dépit de ces mérites et de son actuelle contribution à la cause de la paix, elle était aujourd'hui calomniée et attaquée : « Malgré tout cela, ajoutait-il, il y a, dans cette situation de l'Eglise, un motif de consolation et d'espérance. Que peuvent en effet les efforts de la raison humaine contre le christianisme quand deux mille ans d'histoire parlent par eux-mêmes, quand toutes les persécutions ont été prédites par le Christ qui a cependant promis à son Eglise qu'elle n'en serait pas ébranlée et que les portes de l'enfer ne prévaudraient pas contre elle ».

Après l'avènement de Jean XXIII et surtout la publication de « *Pacem in terris* », il se tourna vers Rome pour renouer les relations de fraternité. Il y avait quelque mérite. Ceux qui ont lu la série d'études consacrées à l'œcuménisme ou au mouvement œcuménique dans la revue soviétique « *Science et Religion* » savent avec quel mépris et quelle méfiance les officiels du marxisme considèrent le rapprochement des chrétiens. Le patriarche Alexis n'en a pas moins favorisé les retrouvailles avec l'Eglise catholique. En signe de communion dans le Christ, Paul VI lui avait envoyé l'anneau pastoral de Jean XXII. A la nouvelle de sa mort, le pape écrivait « qu'il avait eu l'occasion d'apprécier le dévouement du regretté patriarche à son peuple » et qu'il se souvenait en particulier « de la contribution qu'il apporta aux relations entre les Eglises catholique et orthodoxe russe ». De son côté le cardinal Willebrands rappelait « les efforts déployés par le patriarche pour rétablir les liens de paix entre les deux Eglises ».

La fin de l'« estrangement » ?

Si l'on faisait le bilan de cette décennie de rapprochement œcuménique entre les deux Eglises sœurs d'Orient et d'Occident, on devrait bien commencer par rendre grâce à Dieu pour l'œuvre déjà accomplie par l'Esprit Saint qui ne cesse de promouvoir l'unité des chrétiens par leur renouveau personnel et communautaire. En effet, comme on l'a répété souvent à propos des incroyants face au monde des baptisés, ce que les chrétiens reprochent à leurs frères des autres Eglises, ce n'est évidemment pas d'être chrétien mais de ne l'être pas assez. N'est-ce pas la source principale de leur « estrangement » ? Aussi le commencement du renouveau et de la conversion pour les chrétiens n'est-il pas de comprendre et d'aimer ce qu'il y a d'authentiquement chrétien dans leurs frères et dans leurs Eglises ? Nous en sommes là et c'est pourquoi les Eglises d'Orient et d'Occident s'entredécouvrent aujourd'hui comme des Eglises sœurs.

Durant cette dernière décennie, il y a donc eu les grandes étapes d'un rapprochement miraculeux et les grands moments historiques que nous avons vécus dans l'action de grâce. Ces rencontres au sommet de Jérusalem, de Constantinople et de Rome n'avaient rien de triomphaliste malgré leur caractère spectaculaire ; elles étaient au contraire animées par le plus pur esprit de l'Evangile et du Sermon sur la Montagne : la douceur et l'humilité dans une atmosphère de repentance ont inspiré les démarches, les gestes, les paroles ; elles ont été manifestement voulues par Dieu pour l'instruction et l'éducation œcuméniques du peuple chrétien qui a encore besoin de tels exemples venus d'en haut... Elles ont permis par la suite l'échange de communion à tous les niveaux : visite des membres du Secrétariat pour l'unité aux Eglises d'Orient et des représentants de l'Orthodoxie à Rome, etc.

Rien n'a été négligé et l'on a profité de toutes les occasions pour multiplier toutes les formes de contact possibles et renouer ainsi les liens de la fraternité. Qu'il s'agisse des fêtes en l'honneur des saints Cyrille et Méthode ou des funérailles du patriarche Alexis, catholiques et orthodoxes se rencontrent pour partager joies et peines.

Sans doute pourra-t-on objecter que le dialogue officiel sur le plan doctrinal n'existe pas, alors que des commissions mixtes enregistrent d'importants progrès dans le dialogue entre l'Eglise catholique et les Eglises issues de la Réforme : Communion anglicane, Fédération luthérienne mondiale, Alliance réformée mondiale, Conseil méthodiste mondial et divers départements du C.O.E. Même l'autorisation donnée par la troisième Conférence panorthodoxe de Rhodes à chacune des Eglises autocéphales de dialoguer « sur un pied d'égalité » avec l'Eglise catholique n'a pas encore été appliquée jusqu'à présent. Et il faudra peut-être

attendre le Concile Panorthodoxe pour qu'une commission mixte catholique-orthodoxe voie le jour bien que le pape Paul VI et le patriarche Athénagoras en aient compris depuis longtemps l'urgente nécessité.

Pourtant la question se pose : le dialogue de la charité ne comporte-t-il pas en lui-même l'essentiel du dialogue doctrinal. C'est en tout cas ce que semblait affirmer le métropolite Méliton à la quatrième Conférence panorthodoxe de Chambésy en juin 1968 : « L'unité se profile devant nous comme un état vital profond, se développant progressivement vers son achèvement, c'est-à-dire l'accomplissement que sera la confession de foi commune. La charité a illuminé et mis en valeur les points communs de la foi. Nous aimant les uns les autres, nous nous sommes trouvés co-serviteurs de la même sainte cause, celle de la vérité, de sa découverte en commun et de l'accord sur elle... » D'où l'importance des échanges continuels pour restaurer les liens de fraternité qui existaient au temps de l'Eglise indivise. Il est alors possible que, dans un climat nouveau, les divergences apparaissent sous leur vrai jour et que des positions apparemment contradictoires se révèlent seulement complémentaires.

En attendant le dialogue théologique qui ne saurait plus tarder, les contacts divers et surtout les rencontres substituent au climat d'« estrangement » l'amour fraternel qui est le prélude à la communion dans la foi. C'est ce que relevait avec ferveur l'archimandrite Damaskinos Papandriou, directeur du nouveau Centre orthodoxe de Chambésy en accueillant le cardinal Willebrands, le 23 mars 1970 : « Je suis sûr qu'en ce moment Sa Sainteté le Patriarche œcuménique participe à cette rencontre d'une façon invisible mais non moins réelle. Pour lui, *Episkepsis* (l'organe du Centre) possède un sens tout particulier : elle est une condition « sine qua non » pour supprimer le climat d'« estrangement » entre l'Orient et l'Occident. C'est en raison de cette signification essentielle de « visite » que Sa Sainteté le Patriarche a choisi également ce terme pour titre du nouveau bulletin d'informations qui paraît ici. Votre visite, Eminence, n'est pas un geste insignifiant de routine, car l'Orient ne sait jamais distinguer l'expérience du cœur, de la théologie. C'est dans l'expérience de la rencontre que s'expriment une interprétation mutuelle, une unité dans la foi - et d'autre part, une telle unité, une telle communion dans la foi, ne peut être réalisée indépendamment d'une réciprocité de gestes symboliques et sincères ».

Le dernier message du pape Paul VI au patriarche Athénagoras

On sait combien, dans la perspective œcuménique d'une ecclésiologie de communion, nos frères orthodoxes sont attachés aux échanges épistolaires et aux autres moyens de rapprochement

fraternel entre chrétiens. Lorsque le métropolite Méliton de Chalcédoine se rendit à Rome, le 8 février dernier, comme représentant du patriarche Athénagoras, il voulut non seulement rendre visite au pape mais encore s'entretenir avec le cardinal Willebrands des meilleurs moyens de développer et d'approfondir les relations entre l'Eglise catholique et le Patriarcat œcuménique. C'est encore dans ce même but que les deux prélats signèrent ensemble la préface d'un ouvrage qui reproduira 283 documents échangés entre l'Eglise de Rome et le Patriarcat de Constantinople au cours des dix dernières années. Une telle floraison d'amitié et d'échanges fraternels en dit long sur les progrès de la communion entre les Eglises d'Orient et d'Occident.

Par ailleurs le pape Paul VI profita de cette occasion pour confier au métropolite Méliton un message adressé au patriarche Athénagoras. Dès qu'il fut publié, ce document retint aussitôt l'attention des milieux orthodoxes les plus clairvoyants qui y virent non seulement un témoignage de gratitude mais aussi une claire affirmation de l'unité qu'il nous est déjà donné de vivre avec nos frères d'Orient. C'est pourquoi nous croyons utile de reproduire ici ce message dont l'importance et la nouveauté réjouiront tous ceux qui s'intéressent à la cause œcuménique.

« A sa Sainteté Athénagoras 1er, Archevêque de Constantinople et Patriarche œcuménique.

Très cher frère dans le Christ,

La visite que nous fait en votre nom le métropolite de Chalcédoine, Monseigneur Méliton, nous cause une vive joie dont nous tenons à remercier votre Sainteté. Cette visite nous offre aussi l'occasion de lui confier un message fraternel par lequel nous voudrions vous redire combien nous rendons grâce au Seigneur de ce qu'il nous a donné de réaliser durant ces dernières années pour rétablir entre nos Eglises des liens de plus en plus étroits.

Nous remercions aussi le Seigneur d'avoir donné à son Eglise, en la personne de votre Sainteté, l'un des promoteurs les plus généreux de la cause sacrée de l'unité. Au peuple fidèle assemblé dans la basilique Saint-Pierre durant la semaine de l'unité, nous rappelions qu'entre notre Eglise et les vénérables Eglises orthodoxes existait déjà une communion presque totale, bien qu'elle ne soit pas encore parfaite, résultant de notre commune participation au mystère du Christ et de son Eglise.

L'Esprit nous a donné en ces dernières années de reprendre une vive conscience de ce fait et de poser des actes qui traduisaient dans la vie de nos Eglises et dans leurs relations les exigences de cette communion. En même temps l'Esprit met en nos cœurs une ferme volonté de faire tout ce qui est possible pour hâter le jour tant désiré où, au terme d'une concélébration, nous

pourrions communier ensemble au même calice du Seigneur.

Dans cette espérance, il faut que, dès maintenant, nous nous efforcions de rétablir partout entre le clergé et les fidèles catholiques et orthodoxes une attitude vraiment fraternelle. Que les situations héritées du passé et les barrières qui furent alors dressées entre nous ne soient pas un obstacle retardant ce dernier pas vers la pleine communion. Ne sommes-nous pas les disciples de celui qui fait continuellement toute chose nouvelle ?

Dans ces sentiments et désirant une collaboration toujours plus étroite pour trouver ensemble les voies les plus adaptées pour arriver rapidement à ce but, nous vous redisons, très cher frère, nos sentiments de profonde charité dans le Christ ».

Accueil positif en Grèce

Le texte du message fraternel, publié et commenté dans la revue *Epikaira* par M. Spyros Alexiou, reçut un accueil favorable dans les milieux orthodoxes de Grèce. Le bulletin « *Typos* » (n° 49-50) fait écho à une série d'interviews, recueillies par le même journaliste, M. Spyros Alexiou, qui interrogea ainsi l'archevêque d'Athènes et de toute la Grèce, Mgr Hiéronymos ; l'archevêque de Crète, Mgr Evghénios ; le métropolite de Corinthe, Mgr Pantéleimon ; le professeur à l'Université d'Athènes, M. Léonidas Philippidis ; le professeur à l'Université de Thessalonique, M. P. Christou ; de même que le sous-secrétaire d'Etat au Ministère de la Présidence, M. D. Tsakonas et le vice-président de l'Académie d'Athènes, M. Gr. Cassimatis.

Tous soulignent l'importance et la nouveauté d'un message extraordinaire. L'archevêque d'Athènes, Mgr Hiéronymos, y voit non seulement un geste fraternel du pape, mais aussi un événement qui, à certaines conditions, peut conduire à des résultats sérieux, concernant les bonnes relations entre les deux Eglises. Sa Béatitude marque surtout un succès à l'actif du Patriarche Athénagoras, dans ses multiples démarches en faveur du rapprochement des Eglises. L'archevêque de Crète, Mgr Evghénios, pense à un succès des démarches entreprises, sous le souffle du Saint-Esprit, par les chefs des deux Eglises, en faveur de l'union.

Le métropolite de Corinthe, Mgr Pantéleimon, constate que cette démarche prouve solennellement la victoire de l'amour sur la haine. Autrefois, on se tournait mutuellement le dos, à présent on se regarde en face et on se donne la main. Le professeur Philippidis, se référant à sa théorie suivant laquelle l'Eglise de Jésus-Christ est un navire dont l'équipage est divisé (mais reste dans le même navire un et unique), constate qu'aujourd'hui les chefs des deux secteurs de l'équipage s'entendent pour rétablir l'union dans le navire, l'Eglise de Jésus-Christ.

Le professeur P. Christou pense que

la chrétienté, divisée pendant des siècles, tente de revenir aux sources pour trouver la racine commune, le Christ. Le désir du Pape pour le calice commun rejoint la vision du Patriarche pour cette même communauté de calice. Dans la pensée des chefs, l'Eglise est déjà une et unique, et, malgré tous les obstacles, cet idéal deviendra un fait.

La réponse du Patriarchat œcuménique : un grand événement

La réflexion du professeur P. Christou lui a été suggérée par le texte même du message pontifical qui rend grâce au Seigneur d'avoir donné à son Eglise - il s'agit donc de la même et unique Eglise présente en Orient et en Occident - un artisan d'unité tel que le patriarche Athénagoras. En tout cas la lettre du pape souleva un tel intérêt dans les milieux orthodoxes les plus éclairés que le patriarchat voulut publier, en réponse, un communiqué que son importance nous incite à reproduire intégralement :

« La lettre de S. S. le Pape Paul VI de Rome adressée au patriarche œcuménique Athénagoras, en date du 8 février 1971, constitue indubitablement un changement d'attitude historique et sans précédent de la part de l'Eglise catholique romaine.

C'est pourquoi elle a été saluée au Phanar et partout comme un grand événement qui pourrait servir de base à une évolution très rapide des relations, et notamment à la rencontre dans le calice commun du Corps et du Sang du Christ.

Sur ce point, l'opinion personnelle du patriarche est que c'est seulement dans l'histoire que la solution du problème sera donnée en faveur du rétablissement des relations entre les deux Eglises aînées d'Occident et d'Orient.

Il ne s'agit pas d'unité, puisque nous sommes unis dans la personne historique du Christ, ni d'union organique, puisque nous n'avons jamais été ainsi unis. Orient et Occident ont formé dès le début cinq Eglises indépendantes, possédant une pleine juridiction et autonomie interne ; il s'agit alors d'un retour au point de départ, avec la primauté d'honneur du Pape, comme toujours.

Jusqu'en l'an 1054, quand survint ledit schisme, il existait de nombreuses différences entre les deux Eglises, souvent violemment exprimées et allant jusqu'à la rupture des relations, comme ce fut le cas sous le patriarche œcuménique Saint Photius 1er ; néanmoins, l'unité dans les sacrements communs, et notamment dans l'eucharistie, le calice commun, indubitablement fut constamment préservée.

Le schisme de 1054 n'est pas survenu par une décision d'Occident et d'Orient ; il n'a pas été confirmé non plus par des décisions de la part de Rome et de Constantinople ; il s'est imposé quand les deux Eglises ont cessé de s'aimer.

Or, voici que le schisme a été aboli, et de la manière la plus grandiose et la plus étonnante, le 7 décembre 1965, au cours des cérémonies dans la basilique de Saint-Pierre à Rome en présence du délégué du patriarchat œcuménique, et dans l'Eglise patriarcale de Saint-Georges au Phanar, en présence du délégué du Pape. Ainsi les choses sont-elles revenues automatiquement à l'état antérieur à 1054. Alors la question se pose : pourquoi ne revenons-nous pas automatiquement aussi au calice commun, étant donné que depuis 1054 aucun obstacle plus grave ne s'est présenté, et alors que les différences existantes diminuent constamment ?

Souvent dans le passé des dialogues et des rencontres théologiques, loin d'aboutir à un résultat positif, se sont dissous dans un climat de mécontentement.

Par contre, ces derniers temps, partout on aborde la question et on exprime le vœu ardent — en Occident, en Orient, en Afrique et en Extrême-Orient — de revenir au calice commun, et déjà on s'y rencontre en maints lieux.

Cependant, ceci constitue la dernière étape, étape à la fois facile et difficile. Le patriarche la conçoit comme facile à la suite, surtout, de la lettre précitée de S. S. le Pape Paul VI de Rome. Mais cette étape n'est pas une affaire personnelle — comme la rencontre du Pape et du patriarche le 5 janvier 1964 à Jérusalem, — ni une affaire entre les deux Eglises de Rome et de Constantinople, — comme lors de la levée des anathèmes, le 7 décembre 1965.

Il faut préparer le terrain des deux côtés, bien peser les situations locales, les conséquences éventuelles, et tout particulièrement arriver à une entente et un accord préalables entre les Eglises orthodoxes, alors qu'en Occident, le Pape doit obtenir l'assentiment de l'épiscopat qui l'entoure.

Comment et quand cela arrivera-t-il ?

Voilà la grande question qui, aujourd'hui plus que jamais, se pose avec force à la suite de la lettre précitée du Pape Paul VI.

Ce sera quand le Seigneur voudra bien donner le mot d'ordre et quand les responsables l'accueilleront et le mettront en pratique.

Et alors, ce sera le grand jour ! »

Vers le grand et saint Concile Panorthodoxe

Comme l'indique le communiqué du Patriarchat œcuménique, les perspectives se sont éclaircies et le message papal a contribué à cette clarification. Rome et Constantinople aspirent au grand jour de la pleine réconciliation où la participation commune au même pain et à la même coupe sera devenue possible. En attendant la joie des complètes retrouvailles, le pape exhorte les clercs et laïcs des Eglises sœurs d'Orient et d'Occident à oublier les



Le nouveau patriarche de Moscou, Mgr Pimen (à gauche sur notre photo) avec Mgr Nicodème, métropolite de Leningrad et le Rév. Franklin Fry qui présidait alors le C.O.E.

anciennes barrières et à s'aimer comme des frères. De son côté, le patriarche Athénagoras insiste sur la nécessité d'une concertation et d'une entente préalable entre les Eglises auto-céphales pour parvenir à un accord unanime. D'où l'importance œcuménique du futur Grand et Saint Concile Panorthodoxe. C'est d'ailleurs l'opinion formulée par Mgr Nicodème, métropolite de Leningrad, à l'occasion d'une récente visite en Allemagne. Précisant que l'admission à l'Eucharistie dans l'Eglise russe des catholiques et des vieux-croyants en certaines circonstances ne constituait pas une intercommunion, celle-ci exigeant un accord total entre les deux Eglises, d'après SOEPI, il a ensuite déclaré que la question d'une Eucharistie commune entre orthodoxes et catholiques serait étudiée lors du prochain Concile de l'Eglise orthodoxe. Il a enfin exprimé sa conviction personnelle qu'il existe dans la doctrine sacramentelle une base théologique commune offrant la possibilité d'une intercommunion avec l'Eglise catholique.

Le patriarche Athénagoras qui fut le grand promoteur du rassemblement de l'Orthodoxie reste optimiste en ce qui concerne l'avenir des relations avec l'Eglise catholique. Sans doute, lors de la troisième Conférence panorthodoxe de Rhodes, l'opposition de l'Eglise roumaine à l'Uniatisme (c'est-à-dire à l'existence des catholiques roumains de rite oriental) et les douloureuses conséquences des luttes entre Serbes et Croates ont pesé de tout leur poids contre le rapprochement avec l'Eglise catholique. Il en fut de même à Chambésy où les remous suscités par la renaissance de l'Eglise catholique de rite oriental en Slovaquie qui avait recouvré la liberté à la faveur du printemps de Prague, provoquèrent des mécontentements. Le patriarche Athénagoras qui fait allusion à ces derniers événements dans ses « Dialogues » pense que le climat s'améliore de jour en jour. Et l'un des représentants les plus compétents

du Patriarcat de Moscou aux Conférences panorthodoxes, Mgr Basile Krivochéine, archevêque de Bruxelles et de Belgique, déclarait dans une interview accordée au lendemain de la mort du patriarche Alexis : « A la réunion de Chambésy en 1968, j'ai proposé l'ouverture d'un dialogue plus poussé avec l'Eglise catholique mais, à nouveau, l'opposition très vive de l'Eglise roumaine ne permit pas à ma proposition d'aboutir. Cependant j'ai fait valoir que le dialogue non officiel entre théologiens devrait être poussé plus avant afin de préparer la phase ultérieure... On peut espérer que, lors d'une prochaine réunion panorthodoxe, le climat sera à la détente... ».

Le Cardinal Willebrands en Grèce

Le récent voyage du cardinal Willebrands et du Père Pierre Duprey en Grèce et en Crète, du 17 au 23 mai, a montré que l'Eglise orthodoxe de ce pays pourtant si longtemps réticente à l'égard du mouvement œcuménique et même des initiatives du patriarche Athénagoras désire le rapprochement avec l'Eglise catholique. A Athènes, le président du Secrétariat romain pour l'Unité a pu s'entretenir longuement avec l'archevêque Hiérionymos et le Saint-Synode. Il a également multiplié les contacts avec les représentants des Facultés théologiques et des institutions les plus vivantes de l'Eglise de Grèce. Partout son généreux plaidoyer en faveur du rapprochement œcuménique semble avoir été bien accueilli et même par les interlocuteurs les plus critiques.

L'allocation adressée au cardinal par l'archevêque Hiérionymos, en présence du Saint-Synode, est particulièrement intéressante. On y retrouve les accents assez durs et négatifs de précédentes déclarations qui ont reçu une large publicité à travers le monde. En soulignant la nécessité d'être clair et franc, il a rappelé l'hostilité qui a

marqué autrefois les rapports entre l'orthodoxie et le catholicisme, la méfiance qui, selon lui, existe encore en ce qui concerne les intentions de l'Eglise catholique, l'exigence d'une adhésion de toute la communauté chrétienne, et non seulement des chefs d'Eglise, pour que puisse être rétablie la communion qui doit respecter l'intégrité de la foi.

Mais en même temps, il a ouvertement déclaré que la visite du cardinal pouvait marquer un tournant dans l'histoire des deux Eglises parce qu'elle aidait à faire passer vers « **les couches inférieures de la pyramide spirituelle des Eglises** » cet esprit de fraternité dans le Christ qui a inspiré les rencontres entre Paul VI et Athénagoras. S'il parle comme il le fait, dit-il, « **c'est parce que je crois aussi bien à la nécessité d'un rapprochement entre les deux Eglises qu'à la sincérité des intentions de leurs chefs. Je suis certain que les exigences de notre temps et le fervent désir de Notre-Seigneur, que tous soient Un, ont retenti intensément dans leur cœur, et que les démarches qu'ils ont entreprises visent à faire du désir de notre commun Seigneur une tangible réalité, dans le délai le plus bref possible. Permettez-moi d'exprimer de ce siège ma joie pour tout ce que Sa Sainteté le Pape et patriarche de l'ancienne Rome a écrit pour l'union de tous les hommes** ».

Ces paroles de bienveillante compréhension envers les initiatives œcuméniques du pape et du patriarche Athénagoras font bien augurer de l'avenir tant pour les futurs rapports des Eglises sœurs d'Orient et d'Occident que pour ce qui concerne la préparation du Grand et Saint Concile Panorthodoxe.

L'avenir

C'est le titre prometteur d'un chapitre des « Dialogues » déjà souvent cités où le patriarche Athénagoras fait le point sur la situation des rapports

entre Eglises sœurs et indique la voie à suivre pour favoriser le rétablissement de la communion plénière. Le dialogue d'amour qui s'est instauré depuis une douzaine d'années est à son avis déjà théologique et les recherches d'une commission mixte catholique orthodoxe devraient s'attacher à « distinguer les certitudes fondamentales à tenir en commun et ces autres éléments de la vie des Eglises qui constituent, pour chacune, l'efflorescence qui lui est propre de la foi commune ». Cette considération rejoint une préoccupation semblable de Vatican II qui reconnaît la hiérarchie des vérités de la foi par rapport au mystère central du salut. Par ailleurs, selon le dernier communiqué du Phanar, le patriarche estime que les divergences actuelles entre les deux Eglises ne sont pas plus graves qu'au temps de l'Eglise indivise où régnait la pleine communion canonique et sacramentelle. Remarquons qu'il est bien placé pour le savoir. Dans ses « Dialogues », le patriarche retient principalement la question du « Filioque » et celle de la papauté. Il déclare ainsi ne pouvoir accepter les définitions de Vatican I, reprises par Vatican II sur la primauté et l'infailibilité.

A propos du « Filioque », le patriarche met en garde son interlocuteur contre « les constructions brillantes mais hâtives, par trop systématiques ». Comme lui, nombre de théologiens orthodoxes pensent que ce point ne constitue pas un obstacle insurmontable et même que la solution théologique est en vue surtout depuis qu'un certain consensus orthodoxe s'est fait autour des thèses du professeur V. V. Bolotov et de l'étude de Mgr Serge Stragorodsky, le futur patriarche de Moscou, dans la « *Revue internationale de Théologie* ». Mais il conviendrait sans doute de se montrer également attentif à la suggestion de M. A. Stawrowsky proposant naguère dans son « *Essai de Théologie irénique* » la suppression du « Filioque » et du « Deum de Deo » du « Credo », non pour accorder une concession dans le domaine de la foi, mais pour retrouver la teinte originale d'un document liturgique et doctrinal également vénéré en Orient et en Occident.

Pour ce qui concerne la primauté de juridiction et l'infailibilité pontificale, la question apparaît comme humainement insoluble. Aux yeux d'un orthodoxe, une primauté de juridiction vraiment épiscopale, ordinaire et immédiate sur tous les fidèles et leurs pasteurs, ne peut s'harmoniser avec la doctrine traditionnelle de l'Eglise sur l'épiscopat. Et pourtant l'Orient chrétien a toujours reconnu une certaine primauté romaine. Il faudrait donc en premier lieu essayer de comprendre le rôle et la nature de cette primauté durant le premier millénaire au temps de l'Eglise indivise. Dans les « Dialogues », Olivier Clément réclame cette enquête et cite à ce propos les pères du septième concile œcuménique. Et dans le recueil « *La primauté de Pierre dans l'Eglise orthodoxe* », le P. Alexandre Schmemmann écrit : « La théologie

orthodoxe attend encore une évaluation vraiment orthodoxe, qui ne soit contaminée ni par la polémique ni par l'apologétique, de la place de Rome dans le premier millénaire ».

A la lumière de l'Écriture et de la Tradition de l'Eglise indivise, peut-on justifier une primauté qui ne serait qu'une primauté d'honneur, surtout s'il s'agit de l'office d'une Eglise « présidant efficacement à l'amour ». Alors que l'Évangile identifie toute autorité dans l'Eglise à un service, on ne voit pas bien comment la Tradition du premier millénaire aurait pu admettre une primauté dépourvue des moyens nécessaires pour un service efficace de l'unité. D'ailleurs certains théologiens orthodoxes n'hésitent pas à reconnaître dans le primat romain une autorité qui n'est pas seulement honorifique mais qui leur rappelle certaines prérogatives anciennes de leurs sièges primatiaux. Le patriarche Athénagoras parle d'une primauté par l'honneur et par l'ordre : « Si nous parvenions à l'union, l'évêque de Rome serait sans contester le premier par l'honneur et par l'ordre dans l'organisme des Eglises qui se répartissent de par le monde, non pas au-dessus mais au centre de ces Eglises, au cœur de la communion fraternelle et veillant à l'exercice même de cette communion, défendant l'universalité de l'Eglise contre les provincialismes qui la menacent ».

Les décisions et les options doctrinales de Vatican II ont par ailleurs favorisé des changements de perspective en ecclésiologie et ont permis une meilleure compréhension de tout ce qui a trait aux institutions et aux structures de l'Eglise. A la suite du concile, la doctrine de « *Lumen Gentium* » sur l'Eglise locale, dans le cadre d'une ecclésiologie eucharistique, a connu d'heureux développements. Le décret sur l'œcuménisme avait pris soin d'ailleurs « de rappeler à tous qu'il y a en Orient plusieurs Eglises particulières ou locales, au premier rang desquelles sont les Eglises patriarcales dont plusieurs se glorifient d'avoir été fondées par les Apôtres eux-mêmes. C'est pourquoi prévaut et prévaut encore, parmi les Orientaux, le soin particulier de conserver dans une communion de foi et de charité les relations fraternelles qui doivent exister entre les Eglises locales, comme entre des sœurs ».

La doctrine conciliaire de la collégialité épiscopale et la pratique de la vie synodale qui s'instaure dans l'Eglise catholique peuvent également favoriser ces rapports de communion entre les Eglises locales dans la mesure où celles-ci sont vraiment représentées et s'expriment réellement dans leurs représentants. Quant aux Eglises orthodoxes, leur pleine réalité ecclésiale a été si justement mise en valeur par le décret sur l'œcuménisme que nous sommes maintenant étonnés de ne pas les avoir toujours considérées comme des Eglises sœurs. Pour être relativement récente, cette conviction ne s'en est pas moins manifestée par tout un

ensemble de décisions, de gestes et d'attitudes qui ont instauré des rapports nouveaux de communion entre les deux parties, orientale et occidentale, de l'Eglise du Christ. Nos frères orthodoxes ne s'y sont pas mépris. Ainsi, pour le patriarche Athénagoras, « la venue du pape à Istanbul a montré que Rome avait retrouvé la notion des Eglises sœurs ». Et pour certains théologiens orthodoxes, il n'est pas douteux qu'une telle pratique de la vie en communion puisse donner lieu à une interprétation nouvelle de la primauté. C'est ainsi qu'à propos du rétablissement de l'unité plénière, le P. J. Meyendorff écrit dans « *L'Eglise orthodoxe, hier et aujourd'hui* » : « Si, pour atteindre ce but, le problème de la primauté romaine est l'obstacle le plus grave, le geste de Paul VI, rendant, le premier, visite à un patriarche orthodoxe, est un acte symbolique d'importance plus grande encore que les décisions de Vatican II : l'image que le pape a consenti à donner de lui-même, à Istanbul et à Rome, est celle d'un égal et d'un frère. A ces deux occasions, ses attitudes et ses paroles ont paru signifier une forme de primauté qui serait éventuellement acceptable pour les orthodoxes. Si, un jour, on parvenait à se mettre d'accord sur une ecclésiologie dont le protocole des rencontres de Rome et d'Istanbul semble s'être déjà inspiré, l'union deviendrait vraiment une possibilité ».

En tout cas, l'exercice de la primauté peut varier et se rapprocher toujours davantage du modèle évangélique. Les obstacles à la reconnaissance d'un centre de communion disparaîtront alors peu à peu dans un monde qui tend de plus en plus à s'unifier. Pour un nombre de plus en plus grand de chrétiens, la question est de savoir si les divergences actuelles entre les Eglises sœurs justifient le maintien de la séparation dans le domaine sacramentel. D'aucuns estiment que ces difficultés étaient déjà présentes dans l'Eglise indivise et qu'elles ne peuvent nous empêcher de communier à une même eucharistie étant donnée notre commune participation au mystère du Christ et de l'Eglise qui jouit en Orient comme en Occident d'une même structure hiérarchique et sacramentelle. Le patriarche Athénagoras qui connaît ces chrétiens et leurs arguments, répond par ces mots encourageants : « Catholiques et orthodoxes partagent le même mystère ecclésial. Ils doivent maintenant engager un dialogue théologique sur le fond, non pas à la suite, mais à l'intérieur du dialogue d'amour. Or il est concevable qu'à un moment la convergence sur l'essentiel devienne telle qu'on puisse, ou plutôt qu'il faille établir de facto l'intercommunion, comme un coup de force de l'amour, de sorte qu'à sa lumière le reste nous soit donné par surcroît... ». Il croit aussi que l'union se fera « à chaud » : « L'Esprit n'est pas seulement lumière, il est feu ». Et il ajoute toujours : « Ma prière la plus brûlante c'est de partager un jour le saint calice avec le pape... ».

Aperçu sur l'écclésiologie orthodoxe

par l'Archiprêtre Elie Mélia (*)

Regarder l'Histoire (1)

La doctrine sur l'Eglise, sa nature, sa fonction et ses structures, constitue un des domaines privilégiés de la théologie orthodoxe. Il est vrai qu'au milieu du XIème siècle, au moment de la rupture entre l'Eglise Romaine et l'Eglise Byzantine, chefs de file des deux parties de la chrétienté ancienne (coïncidant avec la division établie par Dioclétien dans l'Empire romain), les arguments avancés contre les Latins se réduisaient d'une part à la question dogmatique de la procession du Saint-Esprit et, d'autre part, à une série de détails rituels. De longue date, les Byzantins s'étaient habitués à s'opposer aux prétentions de l'Eglise romaine à un rôle de chef dont on ne discernait pas le sens profond ; on les mettait au compte d'une simple lutte d'influence dans laquelle Byzance était elle-même partie prenante.

Les polémistes byzantins finirent par découvrir le malentendu ecclésiologique fondamental qui était sous-jacent aux nombreuses et vives querelles qui, depuis des siècles, s'élevaient entre les deux Eglises : hiérarchie pyramidale dans laquelle, à la pointe supérieure, l'autorité et le pouvoir de décision émanent d'une monarchie exercée par le chef d'une Eglise locale reconnue prioritaire de droit divin, ou bien, d'autre part, concert d'Eglises sœurs dont la communion n'exclut d'ailleurs pas des structures, propres à en assurer la cohésion. La polémique portait sur la nature et l'étendue de la primauté de Saint Pierre dans le collège des XII et sur la prétention de l'évêque de Rome d'être le légitime et unique successeur du « prince des Apôtres ». Ce que les Byzantins ne comprenaient pas c'était la revendication romaine non seulement d'une autorité, mais encore d'un pouvoir et d'une ju-

ridiction universels. Il semble évident, toute polémique mise à part, qu'à la limite, une certaine prétention à la primauté **pouvait** conduire à porter atteinte au principe traditionnel de la collégialité entre les Eglises et leurs évêques respectifs.

En défendant leur autonomie, les Byzantins combattaient, en définitive, pour la réalité de l'Eglise locale en tant que sujet de la collégialité dans la structure ecclésiastique.

On sait que Justinien, au VIème siècle, entérinant une situation de fait devenue traditionnelle, avait érigé en organe permanent pour la direction de l'Eglise au niveau supérieur, sous le nom de **pentarchie**, l'accord des cinq sièges principaux de l'Empire, à savoir les patriarchats de Rome, de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche

et de Jérusalem. En cas de désaccord, le concile œcuménique dirimait les litiges.

Si les diverses Eglises, parmi les principales, ne manquèrent pas de se livrer, pour leur part, dans la **pers orientalis**, à des luttes d'influence à l'intérieur d'un Empire assez disparate où subsistaient bien des forces centrifuges (ethniques et autres), néanmoins, à aucun moment, aucune Eglise n'y émit la prétention à une priorité dans le domaine de la définition de la foi.

Plus tard, les croisades furent une occasion manquée de retrouvailles et de même les conciles unionistes de Lyon 1274 et Florence 1439, vu les ambiguïtés des positions de départ respectives et l'absence d'un vrai esprit de dialogue. Il faut noter le fait que la 4ème croisade s'empara traitreusement de Constantinople et d'une bonne partie de l'Empire byzantin et, un demi-siècle durant, établit partout une hiérarchie latine parallèle à la hiérarchie byzantine, consommant ainsi la rupture dans la conscience du peuple croyant, contraint de récuser l'une ou l'autre de ces hiérarchies. Ainsi était créé un exclusivisme confessionnel.

L'icône de la Sainte Trinité de Roublev (XV^e siècle)

Le plus génial iconographe de tous les temps a peint cette icône de la Sainte Trinité pour la cathédrale du même nom à Zagorsk, près de Moscou. Partant de l'évocation de la visite des trois anges à Abraham et aboutissant au thème de l'Eucharistie préfigurée par l'amour divin, Roublev choisit l'apparence des trois anges pour représenter le Christ au centre, à gauche Dieu le Père et à droite le Saint-Esprit. Voici comment, dans son merveilleux livre « L'Art de l'icône, Théologie de la Beauté », le regretté professeur Paul Evdokimov interprète l'attitude des Trois Personnes divines :

« Avec une ineffable tristesse, dimension divine de l'Agapè, le Père penche sa tête vers le Fils. Il semble qu'il parle de l'Agneau immolé dont le sacrifice culmine dans le calice qu'il bénit. La position verticale du Fils traduit toute son attention, son visage est comme ombré de la croix ; pensif, il exprime son accord par le même geste de bénédiction. Si le regard du Père, dans sa profondeur sans fond, contemple l'unique chemin du salut, l'élévation à peine perceptible du regard du Fils traduit son consentement. L'Esprit-Saint se penche vers le Père : il est plongé dans la contemplation du mystère, son bras tendu vers le monde désigne le



mouvement descendant, la Pentecôte et « la force manifestatrice », il semble reposer déjà sur le Fils dans sa mission terrestre. Son attitude de soumission est déjà l'accomplissement de l'Evangile ».

(*) Le Père Elie Mélia est recteur de la paroisse géorgienne Ste-Nina à Paris, chargé de cours à l'Institut de théologie orthodoxe St-Serge. Son adresse : 5, Square d'Aquitaine, 75 - Paris 19ème.

(1) Les sous-titres sont de notre rédaction.

Une étape importante pour le développement de l'ecclésiologie orthodoxe fut, en 1848, l'encyclique des quatre patriarches orientaux (la Pentarchie moins Rome), adressée à tous les croyants orthodoxes. C'était en fait une réponse au pape Pie IX qui invitait les Orientaux à réintégrer la communion catholique, à l'occasion de son élection.

L'encyclique de 1848 exposait brièvement l'ensemble de l'enseignement orthodoxe et un court passage était consacré à la doctrine sur l'Eglise. Il y était dit que c'est le peuple croyant tout entier qui est le gardien de la foi. Cette simple affirmation enthousiasma un penseur religieux russe, un laïc, Khomiakov qui en fit le principe de base d'une réflexion sur la nature et la fonction de l'Eglise : la **collégialité**. Conçue comme un principe général constitutif de l'Eglise, la collégialité exprime la nature de l'Eglise comme un mystère d'unité et comme un plérôme d'amour, à l'image de la divine Trinité, ainsi que comme une communion entre les croyants. Critiquant le juridisme romain et l'esprit de système occidental, auquel il réduisait, dans une analyse à coup sûr trop rapide, l'ecclésiologie catholique, Khomiakov insistait sur l'amour et sur sa condition nécessaire, la liberté, tous deux fruits du Saint-Esprit qui anime l'Eglise. La réflexion de Khomiakov était proche de celle du professeur de l'école catholique de Tubingen, Moeller, qu'il devait avoir lu. Des idées analogues étaient d'ailleurs véhiculées dans la pensée philosophique et dans la philosophie politique de l'époque.

Cependant l'intuition proprement théologique de Khomiakov renouait indubitablement avec l'esprit évangélique et avec la tradition patristique, sauf quelques pointes non essentielles à l'ensemble de la doctrine. « L'Eglise est une », mais cette unité est d'ordre intérieur, fruit de l'amour et de son complément, la liberté. Ainsi, la note « catholique » de l'Eglise, comprise en Occident dans son sens géographique et quantitatif doit être comprise dans un sens qualitatif de totalité et d'intégrité, de fidélité à un centre de référence.

Le grand concile général de l'Eglise de Russie de 1918 marqua le triomphe de cette conception de l'Eglise dans sa législation sur la constitution de l'Eglise à ses différents niveaux, depuis la paroisse jusqu'au trône patriarcal. Partout, l'autorité du successeur des Apôtres : celle du curé, de l'évêque résidentiel, du patriarche enfin, était

flanquée d'un organisme collégial effectivement élu, à savoir le conseil paroissial, le conseil diocésain et le conseil patriarcal avec un dosage de clercs et de laïcs. Aux deux bouts, l'assemblée générale des paroissiens, réunie annuellement, d'une part et, d'autre part, le concile général formé de tous les évêques résidentiels et de délégués clercs et laïcs élus à partir des paroisses, garantissaient la participation effective de tout le peuple croyant à la gestion de l'Eglise, sans préjudice de l'autorité des évêques, détenteurs de la succession apostolique au niveau suprême.

Théologiens d'aujourd'hui

Professeur de Patrologie à l'Institut de Théologie orthodoxe de Paris, fondé par des penseurs religieux émigrés, l'archiprêtre Georges Florovsky préconisa, vers les années trente, un retour créateur à l'esprit des Pères de l'Eglise, c'est-à-dire à une théologie enracinée dans la tradition vivante et dans l'expérience sacramentelle de l'Eglise. Il réagissait contre un idéalisme abstrait et un piétisme subjectiviste assez répandus. En ce qui concerne la définition spécifique de la nature de l'Eglise, il proposait de revenir à la notion scripturaire du Corps du Christ, en répudiant l'optique sociétaire, selon laquelle l'Eglise se définit comme une société universelle et parfaite selon des notes objectivement décelables qu'elle seule porterait, du moins à un degré éminent.

Tout en maintenant l'essentiel de l'intuition Khomiakoviennne, qui reste un acquis de l'ecclésiologie orthodoxe, la pensée du P. Georges Florovsky corrige certains aspects de la construction ecclésiologique qui était devenue courante. La collégialité en soi, l'amour en soi sont des entités philosophiques abstraites, quand ils ne relèvent pas du simple subjectivisme psychologique. L'approche proprement théologique des Pères et le réalisme sacramentel sont la condition et le cadre nécessaires de la collégialité ecclésiastique. Le P. G. Florovsky a bien dégagé un aspect qui n'était pas pris en considération dans la théologie d'école, à savoir l'unité de l'Eglise affirmée non seulement dans la catégorie de l'espace géographique, mais également dans celle du temps. La même Eglise est répandue non seulement parmi les Nations, mais également à travers tous les siècles, grâce à la victoire du Christ sur la mort. L'éminent théologien insiste encore sur l'as-

cèse de la collégialité qui consiste à dépasser par un effort personnel conséquent, la volonté individuelle égocentrique, pour s'intégrer par un effort d'obéissance à la tradition ecclésiastique et à la nature sacramentelle de l'Eglise.

Un autre professeur du même Institut de Théologie de Paris, feu l'archiprêtre Nicolas Afanassiev, inaugura une réflexion ecclésiologique qui suivait la même direction, mais dans un contexte original. Il mit en question la notion de l'Eglise universelle comme base prioritaire de la définition de l'Eglise. Une telle priorité appartient, selon lui, à l'Eglise locale, lieu concret où la Parole de Dieu et les sacrements rassemblent effectivement le peuple de Dieu, transforment les hommes vivant en un même endroit en Eglise de Dieu.



La « MERE DE DIEU DE VLADIMIR » est l'une des icônes les plus chères à la piété russe. Venue de Constantinople à Kiev vers les années 1125-1130, elle fut ensuite transportée à Vladimir, dans la cathédrale édifiée en 1161. On la plaça définitivement à la cathédrale de la Dormition, au Kremlin de Moscou, le 26 août 1395. Actuellement, l'image enlevée au culte, figure dans un musée à Moscou...

L'expression est celle de la « VIERGE DE TENDRESSE » : elle fixe sur qui la regarde ses immenses yeux où perce une angoisse de l'avenir ; comme pour dissiper cette ombre l'Enfant l'étreint du bras gauche, la main repliée venant caresser la joue.

D'un certain point de vue, l'Eglise universelle (relativement tant que l'univers n'est pas évangélisé) est une réalité abstraite. La réalité évangélique est concrètement vécue dans l'Eglise locale qui, loin d'être une partie limitée d'un tout ontologiquement prioritaire, est, au contraire, une manifestation de l'Eglise de Dieu, l'Eglise catholique établie (ou néo-catholique) en tel lieu donné où se produit la rencontre des hommes.

L'Eglise locale dont les frontières géographiques et l'aspect sociologique ont bien évolué au cours des siècles est, essentiellement, la conjonction d'un évêque dans la succession apostolique, d'un peuple croyant concrètement inséré dans un territoire (dans l'aspect humain de la chose) et de la foi confessée et vécue ensemble.

D'autre part, la communauté locale des croyants n'est l'Eglise de Dieu que moyennant sa communion avec toutes les Eglises de l'univers. Le P. Afanassiev s'est moins intéressé à ce dernier aspect de l'ecclésiologie car son combat portait sur la priorité ontologique de l'Eglise locale et sur la mise en question de la priorité couramment admise de l'Eglise universelle pour définir la nature de l'Eglise. La multiplicité des Eglises locales exige de toute évidence pour leur unité et leur cohésion des structures relationnelles que la Tradition ecclésiastique vécue dans l'Histoire a dégagées sous la conduite du Saint-Esprit. On trouvera un aperçu général de ce courant ecclésiologique dans le symposium « La primauté de Pierre dans l'Eglise orthodoxe » (Delachaux et Niestlé 1960).

Pour avoir un tableau complet de la pensée ecclésiologique orthodoxe moderne, il faut encore mentionner d'autres auteurs, mais on ne pourrait laisser de côté Vladimir Lossky. Dogmaticien, V. Lossky considérait l'Eglise sous l'angle de la distinction établie dans la triadologie et la christologie entre les notions de **nature** et **personne**. Dans son ouvrage « Théologie mystique de l'Eglise d'Orient » (Aubier, 2^e édit. 1960), il établissait une distinction entre l'Economie du Verbe incarné et l'Economie du Saint-Esprit en une unique révélation et manifestation du Père et il y voyait les archétypes d'un double aspect de l'Eglise. Cela rappelle, mais dans un tout autre contexte, la doctrine de certains théologiens catholiques sur le Saint-Esprit. Ame de l'Eglise qui est elle-même Corps du Christ. Une citation de Lossky montrera mieux le problème : « L'Eglise est

notre nature récapitulée par le Christ, contenue dans son hypostase, — c'est un organisme théandrique, divino-humain ; pourtant, si notre nature se trouve encastrée dans le corps du Christ, les personnes humaines ne sont nullement entraînées par le processus physique et inconscient d'une déification qui supprimerait la liberté, qui anéantirait les personnes mêmes. Une fois libérés du déterminisme du péché, nous ne retombons pas sous un déterminisme divin. La grâce ne détruit pas la liberté, car elle n'est pas une force unitive procédant du Fils, Chef hypostatique de notre nature ; elle a un autre principe hy-

postatique, une autre source, indépendante du Fils, l'Esprit-Saint qui procède du Père. Ainsi, l'Eglise a en même temps un caractère organique et personnel, un accent de nécessité et de liberté, d'objectif et de subjectif, elle est une réalité stable et définie, mais aussi une réalité en devenir ».

La distinction proposée par V. Lossky me paraît apte à éclairer les discussions actuelles dans la réflexion œcuménique sur les ministères ecclésiastiques et à ôter l'opposition faussement affirmée entre institution et prophétisme dans l'Eglise.

La prière de Jésus

par Elisabeth Behr-Sigel (*)

Pour les moines et les laïcs

Un petit livre plein de fraîcheur et de sincérité, en même temps assez mystérieux et comme surgi de l'âme religieuse d'un peuple, **les Récits d'un Pèlerin russe** (1), a fait connaître au grand public une pratique spirituelle répandue parmi les chrétiens orthodoxes. Apparemment très simple, elle consiste dans l'invocation inlassablement répétée et comme collée au rythme de la respiration, du Nom de Jésus. Parfois employé seul, le Nom de Jésus est plus souvent inséré dans une formule plus ou moins développée : « Seigneur Jésus, Fils de Dieu, aie pitié de moi, pécheur », telle est la forme sinon unique du moins la plus classique de la Prière de Jésus.

Appelée également « œuvre spi-

rituelle » (en slavon : *doukhovnoï dielanié*), la Prière de Jésus se trouve au cœur de la tradition ascétique et mystique du monachisme contemplatif orthodoxe. Ses racines plongent dans la plus haute antiquité chrétienne, en particulier dans la spiritualité des Pères du Désert. Il serait inexact cependant de n'y voir qu'une relique vénérable d'une époque révolue, de plus teintée, pour l'homme occidental, d'un certain exotisme. Méthode d'oraison simple et souple, la Prière de Jésus reste actuelle. Elle a pu être adoptée par des hommes et des femmes modernes, s'adapter à leur mentalité et leur mode d'existence. Rayonnant au-delà des cadres institutionnels du monachisme, elle a aidé des laïcs vivant dans le monde, à unifier leur vie selon l'Esprit du Christ Jésus.

Historiquement, la pratique de la Prière de Jésus est née de la rencontre de deux courants spirituels distincts : d'une part le culte biblique (et même plus largement sémitique) pour les Noms de Dieu, d'autre part la pratique de l'oraison dite « jaculatoire » dans les milieux monastiques du Désert.

Se dégageant de croyances plus ou moins magiques, apparaît, en effet, dans la Bible, l'idée que le Nom Divin est révélation, manifestation dynamique de la Personne du Dieu Transcendant. De nombreux textes de l'Ancien Testament seraient à citer à ce sujet. Dans les Psaumes, en particulier, le Nom Divin apparaît comme un refuge, une puissance auxiliaire. Mais il faut surtout rappeler les références multiples au Nom de Jésus dans le

(*) Mme Elisabeth Behr-Sigel est licenciée en théologie et chargée d'enseignement à l'Institut Supérieur d'Etudes œcuméniques à l'Institut catholique de Paris. Elle est l'auteur de l'ouvrage bien connu : « *Prière et Sainteté dans l'Eglise russe* », publié par les Editions du Cerf. Elle est également rédactrice de la revue orthodoxe « *Contacts* ».

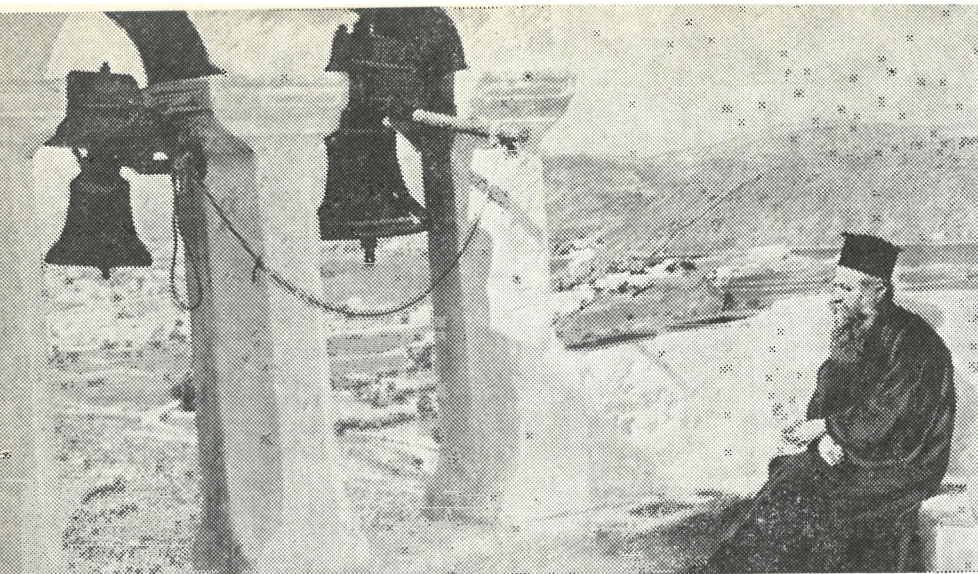
(1) *Paris en 1928, dans Irenikon Collection, puis en 1945, à Neuchâtel, dans les Cahiers du Rhône, les RECITS D'UN PELERIN RUSSE ont été publiés récemment en livre de poche.*

BIBLIOGRAPHIE

La Prière de Jésus, par un moine de l'Eglise d'Orient (4^{ème} édit. Chavetogne, 1963).

Contemplation et Ascèse, par Dr André Bloom « *Etudes Carmélitaines* ».

Pages de Spiritualité Orthodoxe, par E. BEHR-SIGEL et Archimandrite Sophrony (Supplément à la revue *Contacts*, Paris, 1957).



Celui qui s'adonne à la prière de Jésus trouve la paix du cœur.

Nouveau Testament, où une diversité de formules dont la traduction française « au nom de Jésus », tout comme le latin « in nomine... » sont impuissantes à rendre la riche complexité et le dynamisme. Trois textes sont capitaux : Philippiens II, 9-10, Actes IV, 12, Jean XVI, 23-24. Nous ne rappellerons ici que l'affirmation solennelle de l'épître aux Philippiens : « Dieu Lui a donné un Nom qui est au-dessus de tous les noms afin que, au Nom de Jésus, tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et sous la terre ».

Quant à l'oraison jaculatoire, Saint Augustin, à qui l'on doit sa description, l'a rencontrée dès le IV^e siècle, chez les moines du désert égyptien, sous forme de prières fréquentes mais très brèves et comme « rapidement lancées » (*quodammodo jaculatas*). La formule employée pour les invocations était le Kyrie eleison ou un verset du Psautier. Mais un jour viendra où le Nom de Jésus sera associé à l'oraison jaculatoire. Cette rencontre, cette fusion entre le Nom et l'aspiration sera l'œuvre d'une école mystique désignée sous le terme générique d'**hésychasme**. Mouvement qui s'étend sur de longs siècles (du V^e au XVIII^e siècle et, dans une certaine mesure, jusqu'à nos jours) l'hésychasme a connu une évolution, des tendances et des expressions diverses. Ce qui le constitue cependant en sa continuité, c'est la quête d'une technique contemplative destinée à unifier et à pacifier l'homme intérieur, en Christ, par la grâce de l'Esprit Saint. Le mot **hesychia** signifie repos. Les hésychastes ont été généralement des solitaires, vivant dans le silence et la retraite, ce qui n'excluait cependant pas, de leur part, une participation intérieure, aimante, aux destinées du monde.

Une sorte de yoga chrétien

Les foyers d'où a rayonné l'hésychasme et, avec lui, la Prière de Jésus, ont été d'abord le Sinaï (dès le V^e siècle), ensuite la Sainte Montagne de l'Athos (surtout à partir du XIV^e siècle, puis, après une période de décadence, de nouveau au XVIII^e siècle).

Caractérisée par une piété pénétrée de tendresse pour la Personne et le Nom de Jésus, la spiritualité sinaïte a trouvé son expression la plus classique dans l'Échelle du Paradis de Saint Jean Climaque (+ 649) où l'on trouve l'exhortation : « Que la mémoire de Jésus soit unie à ta respiration, alors tu connaîtras l'utilité de l'hésychasme ». Un autre spirituel sinaïte dira : « Que le souvenir de Jésus soit uni à ta respiration... et à toute ta vie ». Addition importante : c'est toute la vie qui doit être ordonnée en et vers Jésus par l'acquisition de Son Esprit. Ce thème sera repris avec une puissance singulière au XIX^e siècle par le grand mystique russe St Séraphin de Sarov.

Gagnant en précision mais perdant peut-être parfois de sa fraîcheur et de sa spontanéité originelles, l'hésychasme a connu au Mont Athos une élaboration à la fois de ses techniques et de son appareil conceptuel. C'est dans les milieux monastiques athonites qu'a été mise en forme (mais non inventée, sans doute) la fameuse méthode psychophysique - nous dirions aujourd'hui « psychosomatique » - qui, au long des siècles, a alimenté entre moines occidentaux et orientaux une dispute qui ne fut le plus souvent qu'un dialogue de sourds. De quoi s'agit-il ? De conseils donnés à ceux qui s'engageraient dans

la voie de la Prière de Jésus en vue de leur faciliter la concentration intérieure.

« Pour prier, il faut se mettre dans un état de tranquillité, s'asseoir, incliner la tête sur la poitrine, regarder vers le milieu du ventre, comprimer la respiration, faire un effort mental pour trouver le « lieu du cœur », c'est-à-dire pour se représenter cet organe, tout en répétant l'épiclese de Jésus ». C'est en ces termes qu'un moine orthodoxe moderne résume l'essentiel de la « méthode » telle qu'elle est décrite dans un opusculé attribué traditionnellement à Saint Syméon le Nouveau Théologien (945-1022) mais qu'il paraît plus prudent de rattacher à l'école athonite. Un autre représentant actuel de cette spiritualité, qui fut médecin avant de devenir prêtre et évêque, a expliqué la signification de cette sorte de **yoga** chrétien : « La répétition monotone, rythmique, sans hâte ni éclat, d'une formule unique, brève mais puissante, apaise la dispersion, fait le silence dans l'intellect, unifie l'attention au plan thymique et en réalise la pleine concentration malgré la dispersion intellectuelle et par-delà elle ».

Il faut en tout cas retenir ceci : les méthodes psycho-physiologiques ont toujours été considérées par les maîtres spirituels de l'hésychasme comme des moyens, certains disent des « béquilles ». Elles ne représentent en aucun cas pour eux une voie facile qui dispenserait de l'effort ascétique, de la « garde du cœur » qu'elles doivent seulement faciliter, de la pratique des vertus évangéliques et, encore moins de l'humble ouverture de la foi à la Grâce Divine dont elles sont destinées seulement à frayer la voie.

Restant dans le cadre de l'hésychasme athonite, il faudrait aussi parler de sa fécondité théologique. Ainsi la pensée d'un Grégoire Palamas, comme l'ont montré les études magistrales de V. Lossky et J. Meyendorff, s'est nourrie de l'expérience spirituelle des orants solitaires. Inspirée par le désir de la défendre contre les attaques injustes et grossières venues en particulier de certains théologiens latins, elle fournit le modèle d'une théologie mystique toute ordonnée à la praxis contemplative. Ne peut-on regretter cependant que les polémiques autour du Palamisme aient fait déboucher un courant de piété simple et tendre sur un estuaire de querelles d'où la charité et même la simple compréhension furent le plus souvent absentes ? L'exemple pacifiquement rayonnant de la prière du

cœur n'était-il pas en soi la meilleure réponse à ses contempteurs ? (2)

Après une certaine éclipse au XVIII^e siècle, la Prière de Jésus connaît assez paradoxalement une renaissance au « siècle des lumières » de la Raison. A la fois signe et instrument de ce renouveau, la publication, en 1783, d'une anthologie de textes hésychastes sous le titre de **Philocalie** (c'est-à-dire **Amour de la Beauté**) ouvre une période de diffusion de la Prière de Jésus dans les différents pays orthodoxes et dans les milieux les plus variés en dehors du cadre monastique originel. Traduite en russe sous le titre de Dobrotolioubié, ce livre a influé sur le peuple russe plus encore que la Philocalie sur les milieux grecs. C'est dans le Dobrotolioubié que non seulement les moines, mais les simples gens des villages, des hommes et des femmes de tous milieux, se sont familiarisés avec les Pères, avec l'esprit et les méthodes de la prière contemplative. La spiritualité prophétique des starets russes du XIX^e siècle, d'un Séraphin de Sarov (1759-1833), d'un Ambroise et Macaire d'Optina Poustine, inspirateurs des slavophiles, s'enracine dans la prière de Jésus. Mais elle est pratiquée et propagée aussi par des représentants de la hiérarchie ecclésiastique tels les évêques Ignace Briantchaninov (1807-1867) et Théophane Govorov (1815-1894).

Portée œcuménique de la prière de Jésus

Après la tourmente de la Révolution de 1917, l'émigration russe qui s'installe difficilement en Europe et en Amérique, connaît, elle aussi, un printemps philocalique discret. Par son intermédiaire, la prière de Jésus pénétrera dans certains milieux chrétiens occidentaux, catholiques, protestants et surtout anglicans.

Pratiquée aussi bien par l'ouvrier travaillant à l'usine ou au fond des mines que par tel professeur de théologie, elle se dépouille, dans ce contexte historique nouveau, de conceptualisations héritées du passé pour retrouver sa spontanéité et simplicité originelles. Ainsi se révèle-t-elle en ce qu'elle a toujours été essentiellement : Non pas croyance en la vertu magique d'une formule,

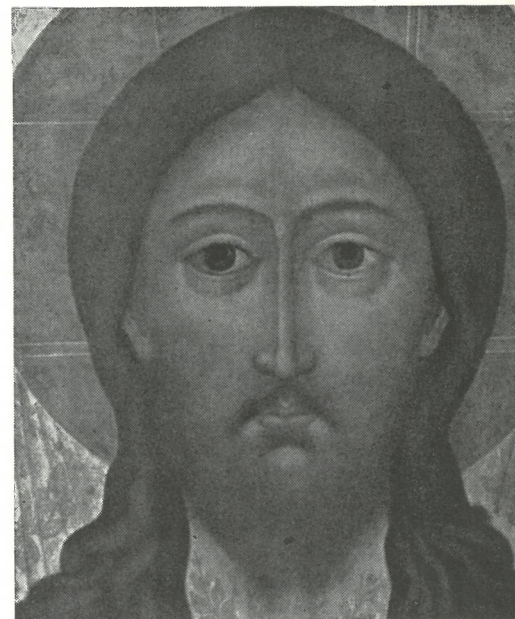
mais attention à la présence de Dieu dont le Nom Divin est le sacrement ; non pas aliénation dans un mécanisme obsessionnel mais art spirituel qui, en ramenant l'intelligence du monde des phénomènes vers les profondeurs du cœur, c'est-à-dire de la personne, prépare le cœur à recevoir le pardon, la paix, l'illumination ; non pas abolition de la pensée et de la conscience personnelles mais rencontre communiant, lucide, avec la personne humano-divine de Jésus. Tout en exigeant le silence et une certaine retraite, au moins intérieure, du monde, la prière de Jésus est aussi instrument d'offrande et de transfiguration de toute la création. A la spiritualité monastique traditionnelle, elle parvient ainsi à intégrer l'un des thèmes essentiels de la philosophie religieuse russe moderne : La vision d'un monde transfiguré en espérance. « Le Nom de Jésus présent dans le cœur humain », écrivait le Père Serge Boulgakov, « lui communique la force de la déification... La lumière du Nom de Jésus illumine, à travers le cœur, tout l'univers ».

« Quelquefois mon cœur éclatait de joie », dit le Pèlerin russe, « tant il était léger, plein de liberté et de consolation. Parfois je sentais un amour brûlant envers Jésus-Christ et toutes les créatures de Dieu ».

C'est un auteur laïc, Nadejda Gorodetzky, qui a peut-être parlé avec le plus de justesse et de sobriété de l'usage pratique de la prière de Jésus, tel que peut l'expérimenter un chrétien d'aujourd'hui, vivant dans le monde et de l'inspiration qu'il peut y trouver : « La prière de Jésus est si simple », écrit-elle dans un article publié dans BLACK-FRIARS, la revue des Dominicains anglais, « qu'il n'est pas nécessaire de l'apprendre pour s'en servir... Beaucoup vaquent à leur travail habituel en répétant cette prière. Ni le travail de ménage, ni le travail des champs, ni le travail de l'usine ne sont incompatibles avec elle... Il est aussi possible, quoique plus difficile, de joindre à cette prière continue des occupations intellectuelles. Elle préserve de beaucoup de pensées et de paroles vaines ou peu charitables. Elle sanctifie le labeur et les rapports quotidiens... Après un certain temps, les mots de l'invocation semblent d'eux-mêmes venir aux lèvres. Ils introduisent de plus en plus dans la **pratique de la présence de Dieu**... Les mots semblent graduellement s'évanouir. Une **veille silencieuse** qu'accompagne une paix profonde du cœur et de l'esprit se manifeste

à travers le tumulte de la vie de tous les jours... Le Nom de Jésus peut devenir une clef mystique qui ouvre le monde, un instrument d'offrande de chaque chose et de chaque personne, une apposition du sceau divin sur le monde. Peut-être serait-ce ici le lieu de parler du sacerdoce de tous les croyants. En union avec notre Grand Prêtre, nous implorons l'Esprit : « fais de ma prière un sacrement ».

En conclusion, nous aimerions souligner la portée œcuménique de la Prière de Jésus. Ainsi que l'écrit le Moine de l'Eglise d'Orient, « l'invocation du Nom de Jésus fut aux origines commune à tous : elle demeure acceptable à tous, accessible à tous », à tous ceux qui ont été baptisés en Christ. Elle peut ainsi unir très réellement des chrétiens encore douloureusement divisés sur d'autres plans institutionnels ou sacramentels. En conduisant à l'approfondissement de la relation du croyant à la personne divino-humaine du Fils de l'Homme, la Prière de Jésus nous introduit aussi en cette communauté des personnes **in Christo per Spiritum Sanctum** que les Pères nommaient la communion des saints.



L'icône du Christ est l'icône par excellence parce qu'elle nous montre le visage du Ressuscité.

L'icône suggère à l'homme son vrai visage, son visage d'éternité, ce visage secret que Dieu contemple et que la vocation de l'homme consiste à réaliser.

L'icône est une anticipation mystique du Royaume : les yeux immenses d'une douceur sans éclat, les oreilles réduites comme intériorisées, les lèvres fines et pures, la sagesse du front, tout indique un être unifié et pacifique. La lumière d'une icône ne provient pas d'un foyer précis. Elle est partout et ne projette aucune ombre. Tout est lumière et paix.

(2) On peut trouver la trace de cette incompréhension jusque dans des ouvrages récents largement diffusés tel **L'EGLISE DE LA RENAISSANCE ET DE LA REFORME**, par Daniel Rops cf p. 102.

Situation actuelle de l'Eglise Orthodoxe en France

A) Bref aperçu historique

Des communautés orthodoxes se sont implantées en France depuis le Moyen-Age mais c'est surtout au XIXème siècle que ce mouvement s'intensifia.

Ainsi, des membres de la haute bourgeoisie grecque fondèrent l'église de Marseille (1820) et la cathédrale de Paris en 1895 (Rue G.-Bizet). Un phénomène assez semblable se produisit chez les Russes : des diplomates ou des estivaux de l'aristocratie slave firent construire les cathédrales de Paris (Rue Daru) et de Nice ainsi que les églises de Cannes ou de Biarritz.

1) Immigration grecque :

La première immigration importante et massive d'ouvriers se situe en 1916-1917 après l'occupation par l'Italie du Dodécanèse ou à cause de la demande de main-d'œuvre par la France. Cette première immigration s'établit principalement dans le Midi.

Vers 1923 ensuite, une deuxième vague lui succéda après la catastrophe d'Asie Mineure : 2 000 000 de Grecs furent chassés de Turquie. Il s'agit d'artisans (cordonniers, tailleurs, coiffeurs...) qui trouvèrent refuge dans le Midi, mais aussi à Paris et dans la région lyonnaise.

2) Immigration russe :

La grande émigration russe des années 1920 à 1923 aura pour origine un milieu social tout à fait différent : des officiers de carrière, des hauts fonctionnaires et sans être exclusif, un pourcentage toutefois d'intellectuels extrêmement grand. A cette époque, on pensait que cette situation ne serait que très provisoire. A partir de 1927 cependant elle se stabilise définitivement à tel point qu'en 1931, le Métropolite russe Euloge (parti secrètement à Constantinople avec un passeport français) reçoit du Patriarche œcuménique Photios II le titre d'« Exarque des Paroisses orthodoxes russes en Europe occidentale ».

3) Aujourd'hui :

Aujourd'hui, après plus de 45 ans d'existence, ces communautés orthodoxes, auxquelles il convient

d'ajouter quelques paroisses serbes, bulgares et roumaines, ont subi une profonde transformation : une petite minorité est encore considérée comme réfugiée ; les autres membres sont devenus citoyens de la France, leur pays d'accueil.

B) L'Eglise orthodoxe en France - Son organisation

1) Implantation de la vie orthodoxe :

On compte aujourd'hui 150 Lieux de Culte répartis à travers toute la France, dont 19 pour la seule ville de Paris.

Par lieux de culte, il faut aussi comprendre les monastères ou autres centres spirituels dont les plus importants sont :

— les deux couvents de femmes : Notre-Dame de Lesna à Provémont, par Etrépagny, dans l'Eure (une trentaine de moniales) et la Protection de la Ste Vierge dans l'Yonne (une vingtaine de moniales d'origine internationale) ;

— la Fraternité Monastique orthodoxe de Taizé (S.-et-L.) à l'intérieur de la Fraternité protestante française du lieu qui jouit cependant de sa propre autonomie spirituelle ;

— le petit monastère d'hommes à Villemoisson ;

— les Prieurés de Mourmelon-le-Grand (auprès du cimetière militaire) et de Moisenay-le-Grand (S.-et-M.) ;

— le lieu de rencontre spirituel de Fenouillet (Midi).

Il convient enfin de mentionner d'assez nombreux Foyers de Vieilles tant russes que grecs, un Institut d'orphelins russes à Montgeron, une Ecole et un Internat pour enfants nécessiteux d'origine grecque en voie d'achèvement à Châtenay-Malabry, à proximité de l'Ecole Centrale.

2) Le Clergé :

L'on constate de plus en plus actuellement, grâce surtout à la prise de conscience des jeunes générations, que l'Orthodoxie en France tend à se regrouper et à manifester plus concrètement son unité de foi

dans ses relations et ses contacts officiels. C'est ainsi donc que depuis 1967, les 6 Evêques orthodoxes en communion canonique qui résident en France ont institué un Comité Interépiscopal permanent. Il s'agit :

— du Métropolite Meletios, Exarque du Patriarche Œcuménique Athénagoras pour la France, l'Espagne et le Portugal, et Président du Comité ; et de son Evêque Auxiliaire Jérémie ;

— du Métropolite Antoine Bloom, Exarque du Patriarche de Moscou et de son Evêque Pierre ;

— de l'Archevêque Georges (Rue Daru) et de son Evêque Auxiliaire Méthode pour les Paroisses russes en Europe occidentale.

A cela il est nécessaire d'ajouter une centaine de prêtres qui assument leurs services spirituels auprès de 150 000 Orthodoxes environ (estimation très approximative car il est très difficile d'avoir une idée exacte des baptisés orthodoxes en France).

3) Institutions et Associations de Jeunesse :

a) L'Institut de théologie orthodoxe St-Serge : L'Institut St-Serge est la seule Ecole de Théologie orthodoxe dans toute l'Europe occidentale. Fondé il y a déjà plus de 40 ans, il dépend de la juridiction de l'Archevêque Georges mais il a toujours été ouvert sans restrictions aux Orthodoxes de toutes nationalités. De nombreux étudiants donc viennent de Grèce et du Moyen-Orient (Liban, Syrie...) pour leur formation théologique et leur préparation au sacerdoce. L'enseignement est principalement donné en langue russe mais il est aussi de plus en plus assuré en français.

b) Les mouvements de jeunesse : Il est utile de signaler qu'une bonne partie de la Jeunesse Orthodoxe en général est entièrement assimilée au milieu français depuis la seconde génération et qu'une autre partie est en voie d'assimilation avec une tendance très nette à rester en France et à s'y implanter définitivement. Cette assimilation est loin d'être freinée par le Clergé qui est intéressé par l'implantation de l'Orthodoxie en France et qui considère par ailleurs que le maintien des traditions orthodoxes permet



Iconostase de D. Steletsky (1926) à l'église de l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge, 93, rue de Crimée, Paris 19ème.

nement de l'Institut de théologie orthodoxe « Saint-Serge ».

Or, cette communauté ecclésias-
tique, de 1931 à 1965, dépendait du
patriarcat œcuménique et était con-
nue sous le nom d'« exarchat du
patriarcat œcuménique pour les pa-
roisses russes en Europe occiden-
tale ». En 1965 cet exarchat fut
aboli à la suite d'une demande du
patriarcat de Moscou pour que le
qualificatif de « russe » soit suppri-
mé. Des représentants du patriarcat
de Moscou ont même alors proposé
l'appartenance de ces paroisses à
la juridiction directe du patriarcat
œcuménique, par l'intermédiaire du
métropolite de France. Au lieu de
cela, le patriarcat œcuménique vi-
sant à « assurer la concorde indis-
pensable à la collaboration panor-
thodoxe et la convocation du saint
et grand Concile en préparation »,
a préféré supprimer purement et
simplement l'exarchat.

une intégration plus responsable et
plus enrichissante de la Jeunesse.

Depuis 1963, les principales As-
sociations de Jeunesse se sont grou-
pées autour d'un Comité Interortho-
doxe de la Jeunesse qui reste en
liaison étroite avec l'Episcopat et
qui s'efforce de coordonner les ob-
jectifs communs d'ordre général sur
le plan de la pédagogie de la foi
et de la vie spirituelle. Parmi les
principales Associations, citons :

— pour l'Eglise Orthodoxe grec-
que : le Groupement Orthodoxe
des Jeunes Franco-Helléniques
dont la section scout recouvre tou-
te la France et la Belgique, et la
Jeunesse Orthodoxe du Midi qui
accueille en son sein tous les Jeu-
nes Orthodoxes du Sud de la Fran-
ce et de Genève ;

— pour l'Archevêché russe (Rue
Daru) : l'Action Chrétienne des Eu-
diants russes (A.C.E.R.) et les VI-
TIAZ ; le Centre Dostoïevsky, lieu
de rencontre œcuménique avec la
jeunesse estudiantine du Quartier
Latin.

4) Editions - Information :

a) **O.R.T.F.** : Une équipe inter-
orthodoxe assume à la Télévision
l'émission dominicale « ORTHODO-
XIE » (30 mn toutes les 6 semai-
nes) ; par ailleurs les Orthodoxes
collaborent aux émissions « ORTHO-
DOXIE et CHRISTIANISME ORIENTAL » (30 mn tous les dimanches sur
France-Culture).

b) **Maison d'Edition** : La Maison
d'Edition « Les Editeurs Réunis »
(Quartier Latin) publie des ouvrages

d'auteurs russes et sa librairie vend
tous les livres sur l'orthodoxie
(français ou autres).

5) Relations œcuméniques :

Actuellement on en est arrivé à
des rencontres régulières du Co-
mité Interépiscopal Orthodoxe avec
d'une part l'Episcopat Catholique
français et d'autre part la Fédération
Protestante de France (on peut par
exemple rappeler la démarche con-
jointe des plus hautes autorités
Catholiques, Protestantes et Ortho-
doxes en faveur de la paix auprès
du Général de Gaulle).

C) Les Eglises orthodoxes de France renforcent leurs liens

En février dernier, la presse a
annoncé et commenté un événement
important et heureux : le renforce-
ment de liens canoniques entre les
principales Eglises orthodoxes de
France.

L'« archevêché orthodoxe de Fran-
ce et d'Europe occidentale » (siè-
ge : 12, rue Daru, Paris 8ème) a
demandé d'appartenir dorénavant au
patriarcat œcuménique. Le Saint-
Synode a agréé cette demande et
le patriarcat œcuménique a fait part
de cette décision dans une lettre
du 22 janvier adressée à l'arche-
vêque Georges. L'archidiocèse en
question représente une grande par-
tie de la diaspora orthodoxe en
Europe occidentale ; il dispose d'une
organisation interne importante et
donne un témoignage orthodoxe re-
marquable surtout grâce au rayon-

C'est pourquoi l'exarchat (qui
jouissait d'une autonomie intérieure)
fut obligé d'accepter son indépen-
dance créée de facto et de chan-
ger son titre en « archevêché or-
thodoxe de France et d'Europe occi-
dentale ». Néanmoins, il continuait
de se considérer comme appartenant
au patriarcat œcuménique, et la
commémoration liturgique du pa-
triarche œcuménique ne fut jamais
interrompue. Mgr Georges, arche-
vêque de Syracuse, en tête de ces
paroisses, ne se lassait pas de de-
mander leur retour dans la jurisdic-
tion du patriarcat œcuménique, sous
une nouvelle forme canonique.
Maintenant, cela est devenu un fait,
grâce à la décision récente du
Saint Synode. Cette décision com-
prend les points principaux sui-
vants :

a) La solution proposée est pro-
visoire, « en attendant le règlement
de la question de la diaspora or-
thodoxe par le saint et grand Con-
cile, suivant les exigences cano-
niques ».

b) L'archevêché continuera de
jouir d'une autonomie intérieure, due
au respect envers les besoins par-
ticuliers de ses fidèles désireux de
préserver leurs traditions particu-
lières, etc.

Cette solution, correspondant aus-
si au désir exprimé par des repré-
sentants du patriarcat de Moscou,
est présentée dans l'espoir qu'elle
aidera à rassembler, au moins pro-
visoirement, toutes les communau-
tés orthodoxes en Europe occiden-
tale, dans l'attente d'un règlement
définitif de la question.

Eglises, Associations et Institutions Orthodoxes en France et en Belgique

Eglises, Chapelles, Institutions

Abréviations :

1°) Obédiences administratives respectives :

- A - Archevêché des Eglises orthodoxes en France et en Europe occidentale (Patriarcat œcuménique).
- C - Patriarcat œcuménique (Constantinople).
- CS - Chapelles desservies par deux obédiences.
- M - Patriarcat de Moscou.
- S - Synode russe hors-frontières.
- Y - Patriarcat orthodoxe serbe, Belgrade, Yougoslavie.

- 2°)
- + - Eglises
- + - Chapelles
- O - Institutions

ADMINISTRATIONS

- A Archevêché des Eglises orthodoxes en France et en Europe occidentale. Archevêque Georges - 12, rue Daru Paris 8ème. Secrétaire : M. C. Kniazeff - Tél. 622.38.91.
- C Métropole orthodoxe grecque (Exarchat de Constantinople). Métropolitain Mgr Melietis - 7, rue Georges-Bizet, Paris 16ème, Tél. 727.56.10. Vicaire Général : Monseigneur Jérémie Calligeorges.
- A Administration des Eglises Ukrainiennes en France : Archiprêtre Vladimir Vichnevsky - 5, rue Gasnier-Guy, Paris 20ème.
- M Exarchat du Patriarcat de Moscou en Europe occidentale. Exarque : Métropolitain Antoine Bloom. Evêque diocésain pour la France : Mgr Pierre L'Huilier, 26, rue Péclet, Paris 15ème. Tél. 828.99.90. Union des Associations culturelles de l'Eglise orthodoxe, 26, rue Péclet, Paris 15ème. Tél. 828.99.90 et 250.50.80.
- S Administration du Diocèse de l'Europe occidentale de l'Eglise orthodoxe hors-frontières. Mgr Archevêque Antoine - 3, rue Toepffer, Genève, Suisse, Tél. Genève 25.29.03. Délégation en France : Archiprêtre Alexandre Troubnikoff - 46, rue Abel-Vacher, 92 - Meudon, Tél. 027.19.16.

PUBLICATIONS

- **Témoignage et Pensée orthodoxes**, bulletin de l'Archevêché grec en France - Exarchat du Patriarcat œcuménique, 7, rue Georges-Bizet, Paris 16ème.
- **Contacts**, 40, rue du Fer-à-Moulin, Paris 5ème.
- **Feuilles orthodoxes** - CIMADE, 176, rue de Grenelle, Paris 7ème.
- **Lycées orthodoxes**, 91, rue Olivier-de-Serres, Paris 15ème.
- **Messenger orthodoxe**, 91, rue Olivier-de-Serres, Paris 15ème.
- **Messenger du Diocèse de l'Europe occidentale et de l'Action orthodoxe**, édition en russe et en français, ronéotypé, 3, rue Toepffer, Genève, Suisse.
- **Nouvelles du Monde Orthodoxe**, 46, rue Abel-Vacher, 92 - Meudon.
- **Messenger de l'Exarchat** (trimestriel - bilingue), 26, rue Péclet, Paris 15ème.
- **Bulletin orthodoxe**, 26, rue Péclet, Paris 15ème.
- **Nouvelles brèves** (bulletin de liaison des Scouts Hellènes de la métropole orthodoxe grecque).

N.B. La liste de ces publications orthodoxes n'est pas exhaustive. Nous devons nous borner à citer les principales.

N.B. — Pour toute autre communauté se réclamant de l'Orthodoxie et ne figurant pas sur cette liste, consulter le Secrétariat français pour l'Unité, 17, rue de l'Assomption, 75 - Paris (16°) - Tél. 647.73.57 - et pour la Belgique, le Père LIESSENS, 35, rue Dusquenoy, 1000, Bruxelles-1 Tél. (02) 11.28.45.

PARIS

Arrondissement

- 5° S Eglise roumaine Sts-Archanges, 9, rue Jean-de-Beauvais, Tél. 033.67.47. Recteur : Prêtre V. Boldeanu.
- ++ M Eglise Notre-Dame des Affligés (paroisse française, calendrier grégorien), 4, rue St-Victor. Recteur : R.P. Gabriel Henry.
- 8° A Cathédrale russe St-Alexandre de la Nèva, 12, rue Daru, Tél. 227.37.34. Archiprêtres Alexandre Tchekan, Nicolas Obolensky. Marguillier de la Cathédrale : M. Zagorovsky.
- 9° C Eglise grecque St-Constantin et Hélène, 2 bis, rue Laferrière, Tél. 878.35.53. Recteur : Monseigneur Jérémie Calligeorges.
- O Fondation Tolstoï, 15, rue du Helder, Tél. 770.38.46.
- 13° O Zemgor, 6, rue Daviel, Tél. 402.50.08. Dr Dolgoploff, Mlle Nedochevine, Maison de retraite russe, 35, rue du Martray, Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise).
- 15° M Eglise des Trois-Saints-Docteurs, 5, rue Pétel, Tél. 532.92.65. Recteur : Archiprêtre Alexandre Turincev.
- ++ A Eglise russe de la Présentation de la Vierge, 91, rue Olivier-de-Serres, Tél. 532.81.24. Recteur : Archiprêtre Igor Vernik.
- A Mouvement Chrétien des Etudiants
- O Russes : mêmes adresse et téléphone. Président général : Mgr Sylvestre. Président pour la France : Archiprêtre Alexis Kniazeff. Secrétaire général : M. Cyrille Eltchaninov. Secrétaire pour la France : M. Jean Morosoff.
- ++ A Eglise russe St-Séraphin de Sarov, 91, rue Lecourbe, Tél. 783.16.01. Recteur : Archiprêtre Léonide Moguilevsky.
- ++ A Eglise russe de la Protection de la Vierge, 77, rue de Lourmel, Tél. 532.82.03. Recteur : Archiprêtre Stephen Knijnikoff.
- A Centre d'Aide Sociale aux Réfugiés
- O Russes. Secrétaire générale : Mlle Zernoff, 3, rue François Mouthon, Tél. 828.44.95.
- O Dispensaire de la Croix Rouge Russe, 6 bis, rue Auguste-Vitu, Tél. 532.86.22.
- O Union des Invalides Russes, 4, rue Casablanca, Tél. 828.41.34.
- 16° C Cathédrale grecque St-Etienne, 7, rue Georges-Bizet, Tél. 727.56.10. Recteur : Rev. Prêtre Pan. Simiyatos. Bureau Régional des Scouts Hellènes, mêmes adresses et téléphones. Groupement orthodoxe des Jeunes-franco-helléniques - mêmes adresses et téléphones. Bureau de Bienfaisance, mêmes adresses et téléphones. Cercle catéchétique pour les adolescents (en français), mêmes adresses et téléphones.
- ++ A Eglise Russe Notre-Dame de l'Apparition, 87, Bd Exelmans, Tél. 647.92.25. Recteur : Archimandrite Alexandre Séménoff-Tian-Chansky.
- S Eglise de Tous les Saints de la Terre Russe, 19, rue Claude-Lorrain, Tél. 527.24.82. Recteur : Archiprêtre Alexandre Troubnikoff.
- ++ Eglise de la Résurrection (française) ibidem. Recteur : Higoumène Ambroise Fontrier, 118, rue de la Croix-Nivert, Paris 15e. Tél. Blomet 60.04.
- C Eglise géorgienne Ste-Nina, 43, rue François-Gérard. Recteur : Archiprêtre Elie Mélia, 5, Square d'Aquitaine, 75 - Paris 19e. Tél. 202.25.29.
- O Foyer de la Jeune Fille Russe, 17, rue Michel-Ange.
- 18° Y Eglise orthodoxe serbe Saint-Sava, 25, rue du Siplon. Recteur : Archiprêtre Vladimir Garic, 35, rue Claude-Bernard, Paris 5ème. Tél. 587.12.45.

- 19° A Eglise russe Saint-Serge, 93, rue de Crimée, Tél. 208.12.93. Recteur : Rév. Archiprêtre Alexis Kniazeff.
- ++ A Institut de Théologie orthodoxe St-O Serge, même adresse. Recteur : Archiprêtre Alexis Kniazeff. Secrétaire : M. Nicolas Ostakhnovitch.
- O Centre d'Etudes orthodoxes - rattaché à l'Institut de Théologie orthodoxe russe, même adresse que ci-dessus.
- 20° A Eglise ukrainienne, 5, rue Gasnier-Guy.
- ++

BANLIEUE PARISIENNE

HAUTS-DE-SEINE

- Asnières - Eglise russe du Christ Sauveur, A 7 bis, rue du Bois, Tél. 473.33.99. Recteur : Mgr Méthode, évêque de Campanie.
- ++
- O Rodina, même adresse.
- Boulogne-Billancourt - Eglise russe St-Nicolas, A 132, rue du Point du Jour, Recteur : Archiprêtre Nicolas Joukoff.
- ++
- Clamart - Eglise russe Sts-Constantin et Hélène, Impasse Henri. Responsable : Prêtre Georges Drobot.
- ++ M Eglise russe du St-Esprit, 83, rue du Moulin de Pierre, Tél. 642.00.12. Responsable : Archiprêtre Vladimir Fédorovsky.
- ++ Action orthodoxe, même adresse. Présidente : Mme Menchikoff.
- Clichy - Eglise de la Ste-Trinité, 13, rue Dr Emile Roux. Recteur : Prêtre M André Mitnikof, Tél. 737.68.41.
- ++
- Montrouge - Eglise russe de la Nativité du Christ, 35, rue Marcelin-Berthelot. Desservie par l'église de la Présentation de la Vierge.
- ++
- Petit-Clamart - Eglise russe de la Nativité de la Ste Vierge, rue de l'Espérance. Recteur : Père Vsevolod Dounaeff.
- ++
- Vanves - Eglise de la Ste-Trinité, 2, Impasse Alexandre. Recteur : Archimandrite Serge Chevitch.
- ++
- Chaville - Eglise russe Notre-Dame Souveraine, 22, rue Alexis-Magnerol. Recteur : Père Alexandre Davidoff.
- ++
- Meudon - Eglise russe de la Résurrection, S 8, rue des Bigots. Recteur : Archiprêtre Alexandre Troubnikoff, 46, rue Abel-Vacher, 92 - Meudon. Tél. 027.19.16.
- ++
- O Association de Bienfaisance des Dames de la Paroisse. Mme Briatoff, 5, rue Langlais, Meudon, Tél. 027.01.40.
- M St-Jean-le-Guerrier - 7, Sentier des Buats. Responsable : Hiéromoine Cyrille Carrasco.
- ++
- Meudon - Centre Orthodoxe d'Information, O 46, rue Abel-Vacher, 92 - Meudon. Directeur : Archiprêtre Alexandre Troubnikoff.
- Montmorency - Eglise de la Maison des Invalides russes, 2, rue Renaud. ++ Recteur : Archiprêtre Alexis Kniazeff.
- O Maison de Retraite des Invalides Russes, même adresse, Tél. 964.23.01.
- Rueil-Malmaison - Chapelle russe St-Spiridon, A 9, rue Baudin. Archiprêtre Igor Vernik.
- Sèvres-Ville d'Avray - Eglise St-Georges, 10, A rue des Dames-Marie (maison de retraite russe). Archiprêtre Léonide Moguilevsky.
- ++
- ESSONNE
- Montgeron - Chapelle St-Séraphin - Moulin de A Senlis. Recteur : Prêtre f.f. Pierre Alderson.
- ++
- O Moulin de Senlis - Maison pour enfants russes (dirigée par le Centre d'Aide Sociale aux Réfugiés Russes) - Tél. Montgeron 625.

Ste-Geneviève-des-Bois - Eglise de l'Assomption auprès du Cimetière. Archiprêtre Alexandre Erguine. Comité d'Entretien des Tombes et Monuments Orthodoxes. Siège : 12, rue Daru, Paris 8ème. Gérant : Archiprêtre Alexandre Erguine.

M Eglise Saint-Nicolas. Maison de Retraite Russe, avenue de la Cossonnerie, Tél. 921.12.04. Recteur : Higoumène Benjamin Dsergatch. Maison de Retraite Russe, même adresse et téléphone.

Villemoisson-sur-Orge - Eglise Saint-Jean-Baptiste, 5, rue Ferrande. Communauté monastique : Métropole Nicolas, Tél. 921.13.89.

SEINE-ST-DENIS

Montfermeil - Maison de Vieillards dirigée par la Fondation Tolstoï.

Noisy-le-Grand - Chapelle Notre-Dame des Affligés. Maison de Retraite Russe, 26, avenue du Général-de-Gaulle, Tél. 935.30.16. Responsable : Archiprêtre Vsevolode Palachkovsky.

O Maison de Retraite dirigée par l'Action Orthodoxe, mêmes adresse et téléphone.

Gagny - Chapelle de la Maison de Retraite Russe, 18, avenue J.-Jaurès, desservie par le prêtre Léonide Moguilevsky.

O Maison de Retraite pour Vieillards, dirigée par « Prompt Secours », 18, avenue J.-Jaurès, Tél. Raincy 841.

VAL-DE-MARNE

Joinville-le-Pont - Eglise des Vieux Croyants Russes, 49, quai de la Marne.

Le Perreux - Maison de Retraite Russe, 25, rue de la Galeté, Tél. 873.58.

VAL-D'OISE

Cormeilles-en-Parisis : Chapelle St-Nicolas.

++ Maison de Retraite Russe, 35, rue du Martray, desservie par le clergé, 12, rue Daru, Paris 8ème.

O Maison pour Vieillards Russes, 35, rue du Martray, Tél. Cormeilles 154, dirigée par Zemgor.

Osny - Communauté orthodoxe russe, desservie par la paroisse d'Asnières, 114, la Muette, Osny.

M Eglise de l'Assomption, 196, Chaussée Jules-César. Prêtre Pierre Vallet.

YVELINES

Henriville par le Mesnil-St-Denis - Ermitage du Saint-Esprit, avenue des Bruyères, Tél. 461.86.81. Archimandrite Serge Chévitch.

Sartrouville - Chapelle de la Maison de Retraite Hellénique, 100, avenue Maurice-Berteaux, Tél. 962.35.16. Recteur : Archimandrite Stéphanos Charalambidis.

O Foyer Hellénique de Vieillards.

SEINE-ET-MARNE

Champagne-sur-Seine - Ste Chapelle de la Protection de la Ste Vierge. Recteur : Archimandrite Evfimiy.

Chelles - Eglise russe St-Séraphin, 62, avenue Sambre-et-Meuse.

++ Eglise de la Maison de Retraite Russe, 40 bis, rue du Gendarme Castermann. Recteur : Archiprêtre Alexandre Troubnikoff.

Maison de Retraite Russe, même adresse, Tél. 957.07.11, dirigée par la Croix Rouge Russe.

Moisenay-le-Grand - Chapelle Notre-Dame de Kazan. Recteur : Archimandrite Evfimiy.

++ Maison de Retraite Russe. Directrice : Mère Dorothea. Ermitage Archimandrite Euthyme.

Ozoir-la-Ferrière - Eglise russe de la Ste-Trinité, 48, avenue Fontaine (lotissement de l'Archevêché) desservie par le clergé de la cathédrale russe, 12, rue Daru, Paris 8ème.

S Eglise de l'Intercession de la Ste Vierge, 589, Avenue Berthelot.

Rosay-en-Brie - Chapelle de la Maison de Retraite Russe. Recteur : Archimandrite Abraham. Maison de Retraite dirigée par l'Association Rodina.

PROVINCE

ALLIER

Vichy - Eglise russe Sts-Pierre et Paul, 5, rue du Potier, Cusset. Recteur : Archiprêtre Paul Prikhodkoff.

++ Eglise Française de la Transfiguration, 26, rue Beauparlant. Recteur : R. P. Michel de Castelbajac.

ALPES (Hautes)

L'Argentière-La-Bessée - Chapelle russe St-Nicolas rattachée à Grenoble.

ALPES (Maritimes)

Cannes - Eglise russe St-Michel, Bd Alexandre III, Tél. 38.00.28. Recteur : Prêtre Igor Douloff.

++ Maison de Retraite Russe, 33, route d'Antibes, Tél. 93.913.40, dirigée par la Fondation Tolstoï et la Cimade.

Grasse - Chapelle orthodoxe russe à la Maison de Retraite « Le Mont Fleuri ». Aumônier : Archiprêtre Paul Poukhalsky.

O « Le Mont Fleuri » dirigé par l'O.R. S.A.C. (une moitié de la maison est destinée aux Russes).

Menton - Eglise russe, rue Paul-Morillot. Recteur : Archiprêtre Valentin Romensky, villa Inominata, rue P.-Morillot.

S Eglise de la Mère de Dieu, Consolation des Affligés. Recteur : P. Nicolas Tsvietkoff, villa « Illuminata », 2, rue de Gorbio.

O Maison de Retraite russe, dirigée par la Confrérie Ste-Anastasie, chemin de Gorbio.

Nice - Cathédrale russe St-Nicolas, Boulevard Tsarévitch. Archimandrite Romain Zolotoff.

++ Eglise russe St-Alexandre, Place Eugène-Mé.

++ Eglise du Cimetière russe (Caucade). Supérieur : Archimandrite Romain. Archiprêtre Jean Jankine.

O Maison de la Croix Rouge Russe, 35, Avenue Caravadossi.

O Foyer Familial Russe, 8, avenue St-Laurent.

O Ecole Russe, Boulevard Tsarévitch.

++ Eglise Orthodoxe Grecque St-Spiridon, 2, avenue Desambrois. Recteur : Archimandrite Calliste Vafias, Tél. 85.21.16.

AUBE

Troyes - Eglise russe St-Nicolas, desservie par le clergé de Paris.

AUDE

Carcassonne - Chapelle russe Notre-Dame d'Ibérie.

ARIEGE

Tarascun-sur-Ariège - Eglise St-Vladimir, 16, Cité de la Glacière. Recteur : Prêtre Alexandre Oziran. Diacre : Jean Pouhtaievitch.

BELFORT (Territoire)

A Eglise russe, 15, rue des Bergers. Recteur : Archiprêtre Eugène Popoff, doyen de la Région de l'Est, desservant Nancy, Strasbourg, Mulhouse, Besançon.

O Maison paroissiale - même adresse.

BOUCHES-DU-RHONE

La Bouilladise - Maison de Retraite grecque « Le Nid St-Georges ». Chapelle St-Georges. Directrice : Sœur Glaphira, Tél. 30.

Marseille - Eglise russe de la Résurrection, 16, rue Roussel-Doria. Supérieur : P. Miodrag Glitchitch.

++ Chapelle russe St-Georges, rue Clavier, 16.

++ Eglise russe St-Hermogène, 100, avenue Clot-Bay (Parc Borely). Recteur : Archiprêtre Nicolas Chpiganovitch.

C Eglise grecque de l'Assomption, 23, avenue de la Grande Armée, Tél. 62.48.46. Recteur : Archimandrite Cyrille Argenti. Vicaire : Hiéromoine Archippos Kargas.

++ Eglise grecque de l'Annonciation, 12, rue Maurice-Korsec. Recteur : Archimandrite Cyrille Argenti, Tél. 20.13.56.

Port-de-Bouc par Martigues - Eglise grecque Ste-Catherine, Route Nationale, Cité Kuhlmann. Recteur : Archimandrite Evangelos Tockakis.

Salins-de-Giraud - Communauté grecque rattachée à Port-de-Bouc.

CALVADOS

Colombelles - Eglise russe St-Serge de Radonège. Recteur : Archiprêtre Vladimir Golounsky, 1, rue Cité du Calvaire.

O Communauté ukrainienne desservie par Paris.

Dives-Cabourg - Chapelle russe de la Protection de la Ste Vierge, rattachée à Colombelles.

COTE-D'OR

Montbard - Communauté orthodoxe russe, desservie par le clergé du Creusot.

Dijon - Chapelle de la Sainte-Trinité. Recteur : R. P. M. de Castelbajac, 50, rue Charles-Lahaye, Tél. 32.16.44.

DOUBS

Besançon - Eglise russe Saint-Georges, 1, rue Grand-Charmont, rattachée à Belfort.

Montbéliard (Sociaux) - Eglise russe. Recteur : Prêtre Georges Drobot.

EURE

Monastère féminin de N.-D. de Lesna, Provemont par Etrepagny, 27, Tél. Chauvumont 6. Aumôniers : Hiéromoine Nicandre et Dimitri Bergier.

EURE-ET-LOIR

Abondant - Maison de Retraite du Château d'Abondant et chapelle. Prêtre Melio (géor.). Prêtre Wichnevsky (ukr.).

Chartres - Communauté orthodoxe Sts-Côme et Damien. Hospice St-Brice, desservie par l'Archiprêtre Alexandre Troubnikoff.

Châteaudun - Hospice. R.P. Troubnikoff.

GARONNE (Haute)

St-Gaudens - Communauté russe orthodoxe desservie par la paroisse de Toulouse.

Toulouse - Eglise russe St-Nicolas, 4, rue de la Rispe, desservie par Montauban.

GIRONDE

Bordeaux - Eglise russe Notre-Dame de Kazan, 100, cours du Médoc. Recteur f.f. : Archiprêtre Nicolas Obolensky.

++ Eglise grecque de la Présentation au Temple, 278, rue du Jardin Public. Recteur : Archimandrite Séraphime Stravakis.

HERAULT

Montpellier - Eglise de l'Annonciation. S Marguillier : Dr Jean Poujol, 31, rue St-Guilhem, Tél. 72.56.88.

INDRE-ET-LOIRE

Tours - Chapelle desservie par le clergé de Paris.

ISERE

Décines - Communauté russe Sts-Côme et Damien, desservie par Lyon.

Grenoble - Chapelle de la Résurrection, 5, rue de Vizille, desservie par le clergé de Nice.

C Eglise grecque St-Georges, rue du Général-Mangin. Recteur : Archimandrite Anthime, 14, rue Servan.

Pont-de-Chéruy - Chapelle russe de la Transfiguration. Cantine Grammont, desservie par le clergé de Lyon.

++ Eglise grecque St-Alexandre, Réveil 21.

++ Charvieu. Recteur : Prêtre Evangelos Andritsopoulos.

Rioupéroux - Chapelle russe St-Tikhon de Zadonsk, desservie par le prêtre de Grenoble.

Rives - Chapelle russe St-Michaël, Château d'Orgère. Desservant : Archiprêtre Constantin Leousse, 23, quai Clemeanceau, 69 - Caluire.

LOIRE

St-Etienne - Eglise grecque Ste-Trinité, (1, rue Jomeyer). Recteur : Hiéromoine ++ Porphyrios Docharitis.

LOIRE (Haute)

Paulhaguet - Chapelle St-Pantéleimon - S A Satorium russe de la Croix Rouge Russe, desservie par le clergé de Vichy.

LOIRET

Bony-sur-Loire - Chapelle St-Appollinaire - S A Château de Bordebure, desservie par l'Archiprêtre A. Troubnikoff et divers.

Chalette-Montargis - Eglise russe Ste-Trinité, 9, rue Pascal, desservie provisoirement par un remplaçant.

Lailly-en-Val - Maison de retraite polonaise.

S Communauté orthodoxe de N.-D. de Tchenstochov, desservie par l'archiprêtre Jean de Grégor Klotchko.

MARNE

Mourmelon-le-Grand - Ermitage de Tous les Saints Russes - Cimetière militaire russe - Archimandrite Job.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Nancy - Chapelle russe, 5, rue Baron-Louis (local de la J.E.C.), desservie par le clergé de Belfort.

O Communauté russe St-Nicolas, même adresse.

MOSELLE

Knutange-Nilvange - Eglise russe Ste-Trinité A St-Nicolas, 2, rue de la Moselle, ++ Nilvange. Archiprêtre : Siméon Ladinsky.

L'Hôpital Bois-Richard - Eglise orthodoxe Y serbe St-Lazare, desservie par le R.P. Garic de Paris. Responsable : M. Milan Asavonic, 57, rue de Végan - L'Hôpital (Moselle).

Montois-la-Montagne - Communauté russe A desservie par le clergé de Nilvange.

Morhange - Communauté russe de la Protection de la Sainte Vierge, desservie par Belfort.

Rombas - Chapelle russe St-Spiridon, desservie par le prêtre de Nilvange.

NIEVRE

Imphy - Eglise russe St-Michel, desservie A par le clergé du Creusot.

NORD

Hautmont - Eglise N.-D. de Kazan, Place S de l'Eglise. Marguillier : M. Laptenkoff, 9, cité Ramirez.

Blanc-Misseron - Chapelle russe Ste-Trinité, A + rattachée à Lille.

Douai - Communauté russe, local de l'Eglise A O protestante, desservie par Lille.

Lille-Fives : Eglise russe St-Nicolas, 3 bis, A ++ rue Necker.

Tourcoing - Chapelle russe, Fraternité Protestante de la rue de la Malsence, + desservie par le prêtre de Lille.

PUY-DE-DOME

Clermont-Ferrand - Chapelle russe St-André, S Foyer protestant, rue Haute St-André, desservie par le R.P. Paul Prikhodkow (Vichy).

PYRENEES (Basses)

Biarritz - Eglise russe de la Protection de la Ste Vierge et de St Alexandre. Recteur : Archiprêtre Nicolas Obolensky.

Pau - Eglise russe St-Alexandre Newsky, 18, S rue Jean-Réveil, desservie par le clergé de Tarascon-sur-Ariège.

RHIN (Bas)

Strasbourg - Eglise russe St-Sauveur, 5, S rue de la Glacière. Prêtre : Alexandre Kargon, Zürich.

A Communauté orthodoxe russe desservie par le clergé de Belfort, 15, rue des Bergers (les offices se célèbrent à l'Eglise protestante St-Martin). Responsable : M. Slatine, 13, rue de l'Esplanade, Strasbourg.

RHIN (Haut)

Mulhouse - Communauté orthodoxe desservie par Belfort.

O Chapelle du Diaconat protestant, 16, Bd du Président-Roosevelt.

RHONE

Lyon - Eglise russe de la Protection de la Ste Vierge, 13, rue de la Poulailerie. Recteur : Archiprêtre Jean Postovoy.

S Eglise russe St-Nicolas, 5, rue Ste-Geneviève - Vlème. Recteur : Higoumène Arsène.

M Eglise de l'Intercession de la Ste Vierge, 11, rue Pierre-Blanc, desservie par l'Archiprêtre d'Ugine.

C Eglise orthodoxe grecque de l'Annonciation, 45, rue Dumoulin. Recteur : Archimandrite Viassios, 21, rue du Colombier, Tél. FR 73.78.

S Eglise française St-Jean le Theologien, 16, rue du bœuf. Recteur : rigoumène Ambroise Fontrier, Tél. 72.05.45.

++ Centre d'études orthodoxes St-Irène - Salle Honorat, 136, cours Lafayette - Secrétaire : M. Jean Rozier.

SAONE-ET-LOIRE

Le Creusot - Eglise russe St-Alexandre-Newsky, 1, rue de l'Abbé-Perrot. Recteur : Prêtre Jean Krasnobaïeff. Presbytère : 36, rue de Chanzy prolongée, Tél. 742, desservie par le clergé de Belfort.

Montchanin-les-Mines - Chapelle Notre-Dame A de Smolensk - Cité près de la Gare, desservie par Le Creusot.

Paray-le-Monial - Communauté russe rattachée au Creusot.

SAVOIE

Ugine - Eglise russe St-Nicolas. Recteur : M Archiprêtre Philippe Chporkak - Maison CIOCA, avenue Paul-Girard.

SAVOIE (Haute)

Annecy - Chapelle russe de Tous les Saints, S 18, rue de la Plaine, desservie par le clergé de Lyon.

Annemasse - Communauté russe desservie S par l'Archiprêtre Georges Samkoff, 2, rue de la République, Tél. 38. 01.96.

TARN-ET-GARONNE

Castelsarrazin - Communauté orthodoxe russe desservie par le R.P. L. Khroll de Montauban.

Montauban - Chapelle russe Ste-Olga, route de St-Martial. Recteur : Archiprêtre Léonide Khroll.

VAR

Saint-Raphaël - Chapelle de la Maison de retraite russe, l'Hermitage et Diana, A Archiprêtre : Michel Troukhine.

O Maison de retraite russe, l'Hermitage et Diana, dirigée par la Fondation Tolstoï et la Cimade.

Toulon - Eglise orthodoxe grecque de la Ste-Trinité, avenue des Fusilliers Marins, Bonne Rencontre. Recteur : Archimandrite Chrysostome Davaris.

S Eglise russe de la Résurrection, 15, rue Baudin, desservie par le prêtre de Marseille.

YONNE

Bussy-en-Othe - Couvent féminin de la Protection de la Ste Vierge - Supérieure : Mère Eudoxie.

+ Chapelle du Couvent.

EN BELGIQUE

M Cathédrale russe St-Nicolas - Mgr Krivochéine. Archiprêtre Cornilios, rue des Chevaliers, 29 - 1000 Bruxelles, Tél. 02.13.33.74.

S Eglise de la Résurrection - Archiprêtre Tchedomir Ostojic, rue Paul-Spaak, 18 - 1050 Bruxelles, Tél. 02.48.34.06.

Eglise St-Job - Archiprêtre Dimitri Hvostov, avenue Defré, 19 - 1180 Bruxelles, Tél. 02.74.30.28.

A Eglise St-Panteleimon, rue de Mot, 46 - 1050 Bruxelles.

C Patriarcat de Constantinople - Mgr Aemilianos, rue Jules-Lejeune, 1 - 1060 Bruxelles, Tél. 02.43.39.30.

Vicaire général : Panteleimon Kontjanis, rue des Telliers, 10 - 7000 Mons, Tél. 065.37.263.

AFRIQUE DU NORD

ALGERIE

Alger - Eglise russe de la Ste-Trinité, 39, A ++ Bd du Telemly.

TUNISIE

Bizerte - Eglise russe St-Alexandre de la Néva, rue d'Espagne prolongée.

Tunis - Eglise russe de la Résurrection et St-Cyprien, 12, avenue Mohammed V, desservie par un prêtre grec.

C Communauté orthodoxe grecque de Tunis, 5, rue de Rome.

MAROC

Bournazel - Eglise russe de la Trinité, Immeuble 7. Recteur : Archiprêtre ++ Constantin Leousse.

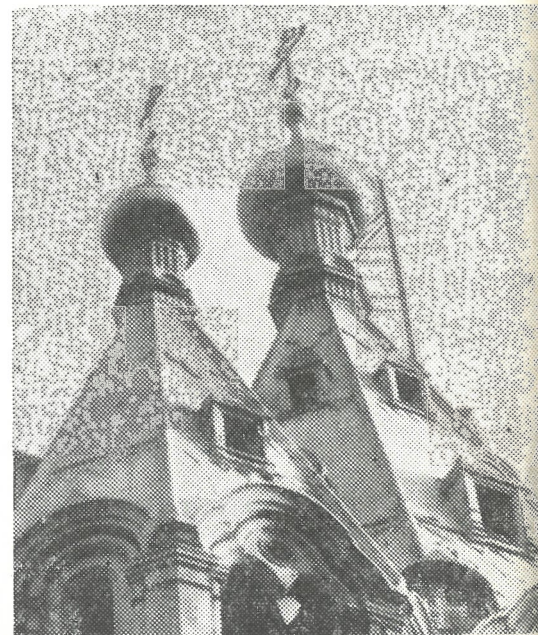
Casablanca - Eglise russe de la Dormition, S ++ 29, rue Rider.

Kourigha - Eglise russe de la Ste-Trinité, Administration Chérifienne des phosphates, desservie par le clergé de l'Eglise russe de Rabat (Bab Temara).

Rabat - Eglise russe de la Résurrection, 61, avenue Aristide-Briand. Recteur : Archiprêtre Constantin Leousse desservant les communautés de Fedola, Oustinovica, Port Lyautey, Sedia laia, Meknès, Fez, Oujda, Tanger.

Eglise russe de la Résurrection. Bab Tamesna.

Tanger - Eglise St-Cyprien de Carthage, 17, rue Cervantès, desservie par le prêtre de Rabat.



Les coupoles de la cathédrale orthodoxe russe de la rue Daru à Paris.

Pastorale commune des foyers mixtes

Recommandations du Comité Episcopal Catholique et du Comité Interépiscopal Orthodoxe en France

Les évêques du Comité interépiscopal orthodoxe et leurs experts, les évêques du Comité épiscopal catholique et leurs experts, se rencontrent régulièrement depuis juin 1966 afin de prier et travailler ensemble pour l'Unité. Des sujets pastoraux et théologiques ont été abordés au cours de ces diverses réunions.

Le 7 décembre 1967 : « L'Eglise orthodoxe en France - Les mariages mixtes catholiques - orthodoxes ».

Le 28 novembre 1968 : « Le mariage : questions théologiques, canoniques et pastorales ».

Le 30 mai 1969 : « Préparation de Recommandations sur la pastorale commune des mariages mixtes ».

Le 9 décembre 1969 : « Les problèmes dits de l'Intercommunion » (communicatio in sacris) : positions des Eglises orthodoxe et catholique.

Le 26 mai 1970 : « L'éducation de la foi des jeunes ».

Le 1er décembre 1970 : Reprise de ce thème avec participation protestante.

Le 25 mai 1971 : Mise au point du projet de Recommandations communes pour la pastorale des mariages mixtes (1) et poursuite de la réflexion sur l'éducation de la foi des jeunes.

I

PREAMBULE

Ces Recommandations ont été mises au point par une équipe de travail, mandatée à la fois par le Comité Episcopal Catholique pour l'Unité et le Comité interépiscopal Orthodoxe en France.

Beaucoup plus que des règles à appliquer servilement, ces Recommandations proposent des orientations sur lesquelles un accord de fond existe entre les Eglises Catholique et Orthodoxe.

Remarques préliminaires

A

Le lecteur catholique sera sans doute frappé de la ressemblance de ces RECOMMANDATIONS avec celles qui ont été publiées en 1968 par l'Eglise catholique et les Eglises réformées et luthériennes en France.

C'est à dessein que le même plan a été adopté dans les deux documents.

Toutefois des différences notables existent en raison des rapports particuliers entre l'Eglise orthodoxe et l'Eglise catholique : cf. notamment les n° 18, 19, 24, 26, 29 de ce document.

B

La métropole-exarchat du Patriarcat œcuménique en France,

L'Archevêché orthodoxe en Europe Occidentale (Patriarcat œcuménique),

(1) La lenteur de cette mise au point a été provoquée par l'attente des Nouvelles dispositions catholiques sur les mariages mixtes dont devaient nécessairement tenir compte ces Recommandations.

L'Evêché du Patriarcat de Moscou en France,

FONT PARTIE DU COMITE INTEREPISCOPAL ORTHODOXE EN FRANCE.

Pour les autres juridictions orthodoxes en France,

— l'Eglise orthodoxe russe hors frontières,

— les paroisses serbes, roumaines, ukrainiennes,

on s'adressera à leur administration centrale en France.

On fera de même pour l'Eglise arménienne apostolique.

Le prêtre catholique, dans le cas de mariages avec des fidèles des autres Eglises orientales, prendra également contact avec les autorités compétentes.

Les Catholiques pourront toujours recourir aux services du délégué diocésain, à ceux des Centres œcuméniques ou du Secrétariat national pour l'Unité des Chrétiens.

VOIR LES ADRESSES UTILES AU N° XI.

II

PRINCIPES GENERAUX

1. A cause des difficultés propres aux mariages mixtes, toutes les Eglises se montrent réservées à l'égard de ces unions. Cependant elles ne les excluent pas et acceptent de les célébrer pour de justes raisons et dans des conditions fixées par leurs disciplines propres. Mais elles savent qu'il ne suffit pas de mettre en garde les fidèles contre les difficultés qu'ils rencontreront. Elles s'efforcent aujourd'hui, chacune de son côté, de leur fournir, par la catéchèse, l'enseignement, la prédication, les sacrements, la vie de la communauté et tous les moyens de grâce, le soutien pastoral qui leur permette de discerner et de surmonter, autant que possible, ces difficultés. Elles ont aussi la volonté d'aider les fiancés et les foyers mixtes à envisager et à vivre leur vie conjugale et familiale de telle manière que ces difficultés elles-mêmes, au

lieu d'être cause de heurts entre les époux ou d'indifférence religieuse, puisent, en étant franchement abordées, contribuer à l'approfondissement de la foi et de la vie chrétienne ; et permettre de former des couples stables et unis malgré la division des chrétiens.

2. La pastorale des foyers mixtes n'est qu'un des aspects de la pastorale du mariage, si nécessaire aujourd'hui dans toutes les Eglises. Mais elle constitue une tâche pastorale particulière que les Eglises Catholique et Orthodoxe doivent assumer en commun en mettant en œuvre les principes d'un authentique œcuménisme (cf. n° 19) dans le cadre des dispositions pastorales et disciplinaires actuelles.

3. Cette pastorale doit être fondée avant tout sur la réalité sacramentelle du mariage en tant qu'il est l'image de l'union du Christ avec son Eglise (Ephés. V) et qu'il marque ainsi la présence de Dieu dans le mystère du couple et du foyer et l'insertion de ce couple et de ce foyer dans l'Eglise.

4. **Les disciplines actuelles en matière de mariages mixtes sont en partie provisoires.** La réflexion en cours dans les Eglises amènera vraisemblablement des changements ; certains points de ce document devront donc être ultérieurement mis à jour. Le programme du futur Concile panorthodoxe prévoit une révision de la législation du mariage et notamment des empêchements au mariage religieux. Le Code de Droit Canonique catholique est en cours de révision. De toutes façons la pastorale commune des foyers mixtes sera d'autant plus nécessaire que la responsabilité des époux se trouvera plus directement engagée.

5. La pastorale des foyers mixtes sera inspirée d'un double souci :

a) le souci de pacifier et d'épanouir des chrétiens marqués plus douloureusement que d'autres par la division des Eglises qu'ils peuvent aider, néanmoins, à assumer dans une recherche vécue de l'unité ;

b) le souci d'aider ces chrétiens à approfondir leur foi, à intensifier leur vie d'époux et de parents chrétiens en trouvant leur insertion dans une vie ecclésiale effective, condition du témoignage œcuménique qu'ils sont appelés à donner (cf. nos 28 et 29).

6. Le danger le plus fréquent aujourd'hui est de voir les deux époux sombrer dans la confusion, l'indifférence ou le découragement. C'est beaucoup moins l'éventuelle « conversion » ou passage de l'un d'entre eux à la communauté à laquelle appartient l'autre.

III

LES FOYERS MIXTES

7. La pastorale doit tendre à prendre en charge tous les fiancés ou foyers mixtes, même ceux qui sont les plus éloignés de l'Eglise et qui se croient ou se sentent « rejetés » de leur communauté. En tenant compte de chaque situation particulière, elle doit s'adresser à tous les couples même s'ils n'ont pas reçu le sacrement de mariage.

8. La diversité des couples est très grande. De manière schématique, l'on pourrait distinguer les cas suivants :

a) De nombreux mariages, même s'ils sont bénis dans l'une ou l'autre Eglise, sont contractés entre des personnes d'origine chrétienne mais qui sont en réalité indifférentes ou incroyantes. Ces foyers ont avant tout besoin d'être évangélisés. On veillera en tout cas à ce que l'annonce de l'Evangile se fasse dans un climat œcuménique : qu'elle ne soit pas et n'apparaisse pas comme la « propagande » confessionnelle d'une Eglise aux dépens de l'autre et donc comme une forme plus ou moins déguisée de prosélytisme. (2)

b) Il y a aussi des foyers où l'un des deux conjoints est croyant et fidèlement attaché à son Eglise et l'autre indifférent ou détaché. Souvent le mariage aura été célébré dans l'Eglise à laquelle appartient le premier. Dans c) Il y a enfin des conjoints qui sont tous deux sincèrement croyants, pratiquants et désireux de demeurer fidèles à leur Eglise. C'est dans ce cas que se posent les questions les plus douloureuses. C'est pourquoi, ce sont ces chrétiens que visent d'abord les remarques qui vont suivre. Il ne s'agit pas d'une situation imaginaire prise abstraitement comme point de référence : les foyers mixtes convaincus

(2) On entend par « prosélytisme » une manière d'agir non conforme à l'esprit évangélique dans la mesure où elle utilise des moyens contestables pour attirer quelqu'un à une communauté en abusant par exemple de son ignorance ou de son désarroi.

ce cas le second ne se trouve pas en situation normale par rapport à son Eglise d'origine. La responsabilité pastorale de ces foyers incombe en premier lieu au prêtre de l'Eglise dans laquelle le mariage a été célébré. Mais ce dernier devra avoir une ouverture œcuménique et un tact spirituel lui permettant de discerner l'opportunité de proposer à tel ou tel couple une rencontre avec le prêtre de l'autre Eglise.

sont nombreux aujourd'hui. C'est pour eux que la pastorale s'impose au premier chef. Cela ne signifie aucunement qu'il ne faille pas proposer à tous les autres couples - dans toute la mesure du possible - les principes d'émulation spirituelle dont il va être question (cf. n° 19 et sq.).

IV

LES CONSEILLERS SPIRITUELS

9. Il est très souhaitable que la pastorale des fiancés et des couples mixtes soit assumée en commun par les deux Eglises. Cela implique une prise de conscience de leur responsabilité à cet égard, de la part de tous les membres de l'Eglise, les laïcs comme les responsables ecclésiastiques. La collaboration des prêtres des Eglises concernées peut revêtir des formes diverses. Dans tous les cas, ils encourageront les deux fiancés ou conjoints à vivre loyalement leur foi et les aideront à rechercher l'unité spirituelle de leur foyer.

10. Le ministère auprès des foyers mixtes requiert des prêtres certaines qualités spirituelles :

a) Ils doivent être disponibles au dialogue, et avoir aussi une claire conscience de la dimension œcuménique qu'implique toute recherche ou affirmation théologique ainsi que toute action pastorale. Sans rien minimiser des exigences de la foi de leur Eglise, ils doivent donc arriver à une liberté intérieure qui les garde aussi bien du faux irénisme que d'une attitude de défense confessionnelle. Il s'agit d'arriver à surmonter certains réflexes d'autodéfense pour devenir ensemble d'authentiques serveurs de l'Evangile auprès des couples qui leur sont confiés.

b) Cette ouverture d'esprit œcuménique s'enracine dans une connaissance très sûre des doctrines des Eglises - à commencer par celle à laquelle on appartient - ainsi que de leurs disciplines et des incidences qu'elles ont sur les mentalités et les sensibilités.

c) Les prêtres doivent aussi faire preuve d'un discernement spirituel et psychologique qui les rende attentifs à la diversité des situations concrètement vécues par les couples et aptes à comprendre à quel niveau et dans quel domaine précis l'aide pastorale peut intervenir.

d) Pour pouvoir utilement collaborer les prêtres catholiques et orthodoxes devront entretenir dans toute la mesure du possible de solides et loyales

relations d'amitié dans la confiance mutuelle.

11. Il faut souhaiter que des prêtres de plus en plus nombreux soient en mesure d'aider les fiancés et les foyers mixtes grâce à la formation qu'ils auront reçue dans ce but, soit dans les Séminaires et les Ecoles de Théologie, soit dans des Instituts œcuméniques, soit par d'autres moyens. Mais dans bien des cas actuellement, l'aide de spécialistes sera nécessaire et il importe que les prêtres consultent ces experts.

12. Le souci des fiancés et des foyers mixtes doit être l'affaire de toute l'Eglise. Tant au plan national qu'au plan régional ou diocésain, on prendra soin d'établir les coordinations nécessaires entre les spécialistes, clercs ou laïcs, et les diverses instances intéressées. Mais l'on veillera aussi à ce que **tous les chrétiens** prennent mieux conscience de leurs responsabilités dans l'accueil des foyers mixtes, pour que les uns et les autres s'aident mutuellement à participer pleinement à la vie de l'Eglise.

V

PREPARATION AU MARIAGE

13. C'est dès la préparation au mariage et, si possible, dès le début des fiançailles, que doit être mise en œuvre la pastorale commune.

Il importe avant tout d'attirer l'attention des fiancés sur la signification du mariage chrétien et les responsabilités qu'il implique. La catéchèse pré-nuptiale ne saurait donc se limiter à la préparation d'une « cérémonie » : elle exige une instruction relative à la doctrine chrétienne du mariage comme sacrement, à sa sainteté, à son unité, à la fidélité que les époux se doivent pour la vie ; elle exige aussi une claire information sur les dispositions disciplinaires ou canoniques qui en sont la conséquence.

Dans toute la mesure du possible, cette information et cette instruction seront assurées par une collaboration des deux ministres, dans des entretiens séparés ou en commun avec les fiancés. Dans ce temps de recherche, ces conseillers spirituels s'inspireront des recommandations faites par les Eglises. Ils veilleront, en particulier, à adopter une attitude pastorale qui allie le respect de la conscience des futurs époux à l'éducation attentive de leurs responsabilités. Ils feront appel à leur foi, à leur charité, à la fidélité qu'ils doivent aux engagements de

leur baptême. Ils les aideront à réfléchir, à se dégager des pressions, puis à prendre ensemble leurs responsabilités dans les décisions qui entraîneront le choix qu'ils feront pour la célébration de leur mariage.

Dans le cas où l'un des prêtres est unilatéralement sollicité de célébrer un mariage mixte, il est très souhaitable qu'il en fasse part, au moins à titre d'information, au ministre de l'autre Eglise et, si possible, qu'il invite le futur couple à le rencontrer.

14. L'Eglise orthodoxe demande que le mariage soit célébré par un prêtre orthodoxe, autrement le conjoint orthodoxe se trouverait dans une situation anormale vis-à-vis de son Eglise. (3)

L'Eglise catholique de son côté demande que le mariage ait lieu en son sein ; elle reconnaît toutefois la validité du mariage d'un catholique célébré dans l'Eglise orthodoxe. De toute façon le conjoint catholique doit s'adresser à son évêque par l'intermédiaire du prêtre qui s'occupe de son mariage. Si des raisons valables militent en faveur d'une célébration non à l'Eglise catholique mais à l'Eglise orthodoxe, l'évêque est habilité à en donner l'autorisation. Cette autorisation est requise pour que cette célébration soit conforme à l'esprit et aux dispositions de l'Eglise (licéité du mariage).

15. Les Nouvelles Dispositions pour les diocèses de France demandent aux prêtres catholiques de rappeler au catholique « qu'il est tenu en conscience par la grave obligation de faire tout ce qui dépend de lui pour que ses enfants soient baptisés et élevés » dans son Eglise et puissent participer à sa vie culturelle et sacramentelle (4). De son côté, l'Eglise orthodoxe de-

(3) Il faut signaler que :

a) le Patriarcat orthodoxe de Moscou, par un décret synodal, admet, dans des cas exceptionnels, de reconnaître la validité des mariages mixtes bénis liturgiquement par un prêtre catholique à condition que l'évêque orthodoxe local ait donné son autorisation ;

b) le mariage d'un ressortissant grec, s'il n'est pas célébré dans l'Eglise orthodoxe, sera sans effets légaux en Grèce.

(4) L'ENGAGEMENT qui était naguère demandé au conjoint non catholique par l'Instruction *Matrimonii Sacramentum* (18 mars 1966) de ne pas faire obstacle au baptême et à l'éducation catholique des enfants n'existant plus, la partie non catholique sera loyalement INFORMÉE, avec toute la délicatesse voulue des obligations qui s'imposent à son conjoint catholique et de leurs motivations (Nouvelles Dispositions n° 2).

mande que les enfants issus d'un mariage mixte soient baptisés et éduqués dans la foi orthodoxe. Devant les conflits de conscience qui surgiront entre les fiancés, les prêtres s'efforceront, dans une collaboration aussi étroite que possible, de les aider à clarifier leur dialogue et à trouver la solution la meilleure pour eux : dans le respect de la foi de chacun, il faut sauvegarder au maximum l'unité fondamentale du couple et la responsabilité commune des deux époux face aux questions de la vie chrétienne familiale et conjugale.

16. Il faut constater la grave difficulté résultant d'une attitude divergente des Eglises à propos du divorce. Alors en effet que l'Eglise catholique n'autorise jamais à contracter mariage avec un divorcé (d'un mariage valide), l'Eglise orthodoxe remarie les divorcés en faveur desquels le divorce a été prononcé à la suite d'une procédure ecclésiastique.

En raison de cette difficulté, pour être fidèle à la doctrine et à la discipline de son Eglise, le prêtre catholique, dans l'entretien préalable à un mariage mixte, s'assurera que le conjoint orthodoxe est décidé à s'engager pour la vie.

De son côté, le prêtre orthodoxe avertira loyalement le catholique divorcé désireux de se remarier ou le catholique désireux d'épouser un orthodoxe divorcé que l'Eglise catholique ne reconnaît pas la validité d'un tel mariage.

La doctrine de l'unité et de la permanence du mariage chrétien doit constituer un thème majeur de toute catéchèse du sacrement et elle doit inspirer toute action pastorale l'accompagnant. Malgré la condescendance pastorale qu'elle pratique dans des cas graves, l'Eglise orthodoxe considère également le divorce comme une atteinte à l'idéal évangélique du mariage (5).

VI

CELEBRATION DU MARIAGE

17. Sur ce point il convient de suivre les directives déjà données dans les documents disciplinaires des Eglises. (6)

(5) L'Eglise orthodoxe tient à ce point à l'unicité du mariage qu'elle exclut de l'accession au clergé tout homme remarié, fût-ce en cas de veuvage.

(6) On pourra se reporter en particulier aux Nouvelles Dispositions pour les Diocèses de France (nos 7-8-9).

Dans des cas exceptionnels où certaines dérogations aux dispositions en vigueur apparaîtraient nécessaires pour des motifs d'ordre pastoral, ces dérogations devront être soumises à la décision des autorités ecclésiastiques. La présence à la célébration du mariage dans l'une des Eglises concernées du prêtre de l'autre Eglise est souvent demandée. Ceci est possible à condition d'éviter toute confusion ; le prêtre invité pourra prononcer une homélie accompagnée d'une prière. Il n'est pas exclu non plus que, après ou avant la célébration du mariage selon le rituel d'une Eglise, des prières ou actions de grâces puissent être offertes dans l'autre Eglise.

18. En ce qui concerne la communion eucharistique dont le besoin peut être particulièrement ressenti à l'occasion de la célébration du mariage, il faut savoir que :

a) D'une manière générale l'Eglise catholique envisage la possibilité d'admettre les orthodoxes à la communion eucharistique catholique et de permettre aux catholiques de communier à l'Eglise orthodoxe sous certaines conditions, notamment sous la réserve de l'accord des autorités orthodoxes compétentes. (7)

b) La discipline commune de l'Eglise orthodoxe, tout en exhortant les fiancés à communier en vue de leur mariage, n'envisage pas nécessairement l'Eucharistie au cours de sa célébration même. D'une manière générale, l'Eglise orthodoxe n'autorise pas ses fidèles à communier hors de l'Orthodoxie et elle n'admet pas des non-orthodoxes à sa propre communion eucharistique.

Les conseillers spirituels auront le souci de rappeler que c'est le devoir des Eglises encore désunies de rechercher le rétablissement de la pleine communion dont l'Eucharistie est le signe ; mais que ce problème ne pourra pas être résolu par des prises de position individuelles.

Toutefois, devant la souffrance des foyers mixtes, les Eglises prennent conscience de leur responsabilité dans ce domaine et de l'urgence qu'il y a de promouvoir à tous les niveaux les efforts pour la restauration de la pleine unité chrétienne.

VIE SPIRITUELLE DU COUPLE

19. Les prêtres commenteront aux fiancés la déclaration faite à Rome le 28 octobre 1967 (8) par le Pape Paul VI et le Patriarche Athénagoras, au terme de laquelle s'« il existe encore des points à éclaircir et des obstacles à surmonter avant d'arriver à l'unité dans la profession de foi nécessaire au rétablissement de la pleine communion », l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe « se redécouvrent encore davantage comme Eglises sœurs ».

Par conséquent, sans nier ce qui les divise encore, les fiancés chercheront, avec l'aide de leurs conseillers, à vivre des richesses chrétiennes qui leur sont d'ores et déjà communes. L'émulation spirituelle - qui est le contraire de la polémique et qui n'a rien à voir avec le compromis - devra être un stimulant pour la foi et la vie chrétienne de chacun des deux conjoints.

20. Les conseillers aideront en particulier les foyers à trouver le rythme de leur vie spirituelle. Ils veilleront à ce qu'ils ne prennent pas pour particulières à leur cas des difficultés qui sont souvent, en réalité, celles de tous les couples : l'apprentissage de la prière en commun, notamment, est rarement facile. Ils les aideront pour cela à découvrir les richesses des traditions liturgiques et spirituelles de l'Orient et de l'Occident chrétiens (9). Ils ne négligeront pas de les orienter vers la lecture de l'Ecriture Sainte et la méditation de la Parole de Dieu. Ils les aideront à discerner les éléments traditionnels qui peuvent entrer dans la prière familiale (textes, gestes, etc.) et ceux qui doivent rester propres à chacun d'eux.

21. On ne peut exclure l'éventualité de la décision de l'un des conjoints d'entrer dans l'Eglise à laquelle appartient l'autre. Il faut se montrer prudent à l'égard de ces « passages » avant le mariage dans la mesure où ils risquent d'être inspirés avant tout par le désir de supprimer des obstacles placés devant une union à laquelle les fiancés tiennent. Après le mariage, pareils « passages » sont moins ambigus ; ils peuvent procéder, pour l'un ou l'autre des époux, ou pour le couple, d'une évolution spirituelle grâce

à une recherche loyale de la volonté du Seigneur dans la vérité. Mais on veillera soigneusement à l'authenticité de cette démarche. En pareille circonstance, la collaboration confiante des prêtres entre eux sera une garantie d'objectivité.

VIII

EDUCATION CHRETIENNE DES ENFANTS

22. Les parents sont tous deux ensemble les premiers responsables de la formation chrétienne de leurs enfants. Ce qui signifie que, dans le respect des raisons et des convictions religieuses de chacun d'entre eux, ils doivent prendre ensemble les décisions qu'ils pourront tous deux approuver en conscience. Si grave donc que soit l'obligation, qui subsiste toujours, faite au catholique de promettre de faire tout ce qui dépend de lui pour que ses enfants soient baptisés et élevés dans l'Eglise catholique, on peut admettre que l'exécution n'en soit pas urgée, « tout en remarquant que « faire tout ce qui dépend de lui » n'est pas pour le fiancé ou le conjoint une pure alternative de tout ou rien ». (10)

23. Le baptême et l'éducation des enfants poseront à nouveau des problèmes envisagés et résolus plus ou moins bien à l'époque des fiançailles, ou bien ils en feront surgir d'autres. Les époux seront aptes à leur trouver des solutions, avec l'aide de leurs conseillers, dans la mesure où ils auront d'abord résolu leurs problèmes au niveau du couple, dans un dialogue constant et exigeant.

24. Normalement l'orientation ecclésiale des enfants aura été décidée clairement par les fiancés au moment du mariage. Les conseillers spirituels aideront donc les couples à se tenir à cette décision ou à la prendre si ce n'est pas encore fait.

Les enfants doivent être élevés sans équivoque dans une Eglise et dans une seule. Mais il est bon qu'ils soient en même temps, selon une sage pédagogie, ouvert aux valeurs spirituelles de l'Eglise à laquelle ils n'appartiennent pas mais qui est représentée auprès d'eux par leur père ou par leur mère.

Les parents seront capables de faire saisir à leurs enfants l'heureuse complémentarité de nombreuses traditions

(8) *Documentation catholique* 19-11-1967, n° 1505.

(9) *Décret sur l'Œcuménisme*, nos 14-18.

(10) *Nouvelles Dispositions*, n° 2.

(7) *Directoire des questions œcuméniques*, nos 41-42.

de l'Eglise orthodoxe et de l'Eglise catholique dans la mesure même où ils auront perçu déjà cette complémentarité au niveau du couple et qu'ils auront appris à vivre ensemble en esprit d'émulation spirituelle.

Les parents seront aidés par l'usage dans l'une et l'autre Eglise d'une solide catéchèse essentiellement fondée sur l'amour et la connaissance de Jésus-Christ Sauveur et Seigneur, qui nous introduit au mystère de la communion avec Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, et sur les sacrements qui réalisent cette communion dans l'Eglise.

25. Tous les enfants d'une même famille seront baptisés et élevés dans une seule Eglise. La répartition entre les deux Eglises - solution qui a en fait été pratiquée dans le passé, selon des critères variés - est en réalité un compromis très rarement heureux pour les enfants eux-mêmes, et gravement préjudiciable à la communauté familiale.

26. Les prêtres apporteront un soin tout particulier à préparer avec les parents le baptême des enfants. Ce sera l'occasion d'un effort catéchétique, liturgique et œcuménique bien-faisant pour tous.

En raison de l'étroite communion qui existe entre l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe, il est permis qu'à côté d'un parrain ou d'une marraine appartenant à la même Eglise que les enfants, on fasse appel à un parrain ou à une marraine de l'autre Eglise. Dans ce cas, la responsabilité de veiller à l'éducation chrétienne de l'enfant appartient en premier lieu au parrain ou à la marraine qui est membre de la même Eglise que lui.

IX

L'INSERTION DU COUPLE DANS LA VIE DE L'EGLISE

A. Communautés paroissiales

27. Les conseillers spirituels aideront chacun des conjoints à participer, aussi largement que possible, à la vie de sa propre Eglise. Mais en même temps il faut tendre - dans les limites qu'autorisent les deux Eglises - à une présence du couple comme tel dans chacune des deux communautés chrétiennes afin que les époux perçoivent la vie spirituelle dont l'un et l'autre ont à être nourris. L'équilibre entre activité individuelle et activité du couple n'est pas facile à trouver ;

il est variable suivant les lieux, les temps, les personnes.

28. Dans la vie paroissiale, cette participation commune peut être envisagée au niveau de la vie culturelle et au niveau des activités apostoliques : cercles d'étude, groupes de réflexion ou d'action, œuvres caritatives, réunions bibliques, œcuméniques, etc. La réalisation de ce deuxième point dépend essentiellement de ce qu'offrent les communautés locales : dans la situation actuelle, c'est, semble-t-il, d'une manière habituelle principalement à des activités œcuméniques ou de témoignage dans le monde, ainsi qu'à des œuvres caritatives que les époux pourront prendre part ensemble.

29. Pour la vie culturelle, à condition que cela ne mette pas en cause l'insertion de chacun des époux dans sa propre Eglise, il est bon que le couple puisse adopter le principe d'une certaine participation en commun à la vie liturgique des deux paroisses. Pour chacun des deux conjoints cette participation trouve sa source dans le désir de mieux connaître la vie chrétienne de son partenaire en ce qu'elle a d'essentiel et de la partager avec lui ; elle ne sera réellement fructueuse que si elle est précédée et suivie d'une explication des rites et de la vie liturgique ; aidés par les prêtres, les époux sauront se donner mutuellement cet enseignement nécessaire, qui aura commencé dès les fiançailles. (11)

30. Dans la situation actuelle, cette participation ne peut aller jusqu'à la réception en commun du sacrement de l'Eucharistie (cf. ci-dessus n° 18). Les conseillers spirituels s'efforceront de montrer aux époux les raisons de cette impossibilité. Mais surtout ils les aideront à comprendre le sens profond d'une souffrance qu'ils doivent assumer dans une prière encore plus intense pour l'unité pléniaire de tous les disciples du Christ. C'est là une des conditions pour que les foyers mixtes puissent apporter une contribution positive au développement de la vie œcuménique des Eglises.

31. Les prêtres catholiques doivent se tourner avec sollicitude vers les foyers dans lesquels le conjoint catholique est, pour une raison ou pour une autre, dans une « situation irrégulière » par rapport à son Eglise.

Par une pastorale appropriée, ils s'efforceront de susciter en lui les sentiments permettant d'envisager une réintégration pléniaire dans la vie sacramentelle de l'Eglise catholique. (12)

Dans l'attente de cette réintégration pléniaire et dans le cas où elle ne serait pas possible, les prêtres aideront ces catholiques à vivre au mieux des valeurs ecclésiales et des moyens de grâce (prière, assistance à la messe, audition de la Parole de Dieu, lecture de l'Ecriture, etc.) qui sont toujours à leur disposition.

32. De même, les prêtres orthodoxes veilleront à entourer de façon particulière leurs fidèles qui ne sont pas mariés dans l'Eglise orthodoxe ou dont les enfants sont élevés dans le catholicisme. Ils les aideront à conserver ou retrouver leur place dans la communauté orthodoxe, à vivre leur vie conjugale dans le respect de la conscience de leur conjoint catholique, tout en lui apportant librement le témoignage de leur foi et de leur vie chrétienne. Ils éveilleront le sens de leur responsabilité dans la part qu'ils doivent naturellement avoir dans l'éducation chrétienne de leurs enfants.

B. Groupes, Sessions, Rencontres

33. Pour permettre aux couples mixtes de mettre en commun les joies, les difficultés qui leur sont propres, et de profiter de l'expérience, des suggestions et des conseils de personnes qualifiées, l'on pourra créer, avec l'accord des autorités des deux Eglises, des groupes de foyers mixtes ou bien organiser à leur intention des sessions, des rencontres ou des retraites. La demande pourra venir - et ce sera excellent - des foyers eux-mêmes. Parfois une initiative pastorale sera nécessaire. Il existe déjà des activités de ce genre, en particulier pour des foyers catholiques - protestants. Des activités analogues pour des foyers orthodoxes - catholiques pourraient être organisées. Ces rencontres seront animées par des conseillers spirituels, avec la coopération de couples mixtes ayant trouvé leur équilibre humain et spirituel. La prière et les célébrations liturgiques y ont naturellement place : on y appliquera, avec sagesse pastorale, ce qui est dit plus haut aux n°s 29 et 30.

On veillera à ce que la pastorale ne dégénère pas en une simple recherche de « solutions », voire de « recettes ».

(11) Il conviendra de rappeler au conjoint catholique que lorsqu'il participe ainsi à la liturgie orthodoxe, un dimanche ou jour de fête, il n'est pas tenu de participer ce jour-là à la célébration de la messe catholique (cf. *Directoire des questions œcuméniques*, n°s 47 et 50).

(12) *Nouvelles Dispositions - Section III.*

34. Le but de ces activités est d'aider tous les foyers mixtes, quelle que soit leur situation spirituelle, à prendre conscience de la vraie profondeur du dialogue et de la recherche, dans le souci de leur propre insertion ecclésiale. S'il peut être souhaitable de les organiser à l'échelon d'une ville ou d'un diocèse, elles ne devront cependant pas arracher ces foyers aux communautés paroissiales, qui auront - en la personne de leur pasteur et en leurs membres - à se faire de plus en plus fraternellement accueillantes aux foyers mixtes et ouvertes à leur témoignage.

35. Les thèmes de réflexion à aborder dans ces réunions ou ces sessions sont à déterminer d'un commun accord par les responsables et ils seront choisis en fonction des besoins exprimés ou pressentis.

On consultera avec grand profit les conseillers spirituels qui ont déjà fait un certain nombre d'expériences et peuvent communiquer des programmes d'étude ou d'entretien.

D'une manière générale on peut tenir compte des indications suivantes :

a) Une large place doit être faite à la découverte pratique par les fiancés ou le couple des traditions liturgiques et spirituelles de l'Eglise orthodoxe et de l'Eglise catholique.

b) On ne négligera pas les problèmes ecclésiologiques qui séparent encore le Catholicisme et l'Orthodoxie : priorité de l'Eglise locale, manière de vivre la collégialité épiscopale, rôle de l'évêque de Rome, etc...

c) Mais, plus encore, on aidera les conjoints et les couples à approfondir ensemble les valeurs ecclésiales qui leur sont d'ores et déjà communes : les sacrements, en particulier l'Eucharistie (même s'ils ne peuvent pas encore la recevoir ensemble), la prière individuelle et communautaire, la lecture de l'Ecriture Sainte comprise comme une écoute en commun de la Parole de Dieu dans la Tradition de l'Eglise.

d) En traitant des problèmes de vie conjugale, on se souviendra que les difficultés en ce domaine ne proviennent pas nécessairement toutes de différences entre les Eglises. On ne craindra pas d'aborder les problèmes d'éthique sexuelle sous l'angle de la responsabilité commune à la lumière de l'Evangile et des indications pastorales des Eglises.

C'est aussi à partir d'une morale de la responsabilité qu'il conviendra de traiter les questions d'éducation chré-

tienne et d'engagement dans la vie civique.

36. Conclusion :

Les prêtres et les conseillers spirituels auront à cœur d'exprimer leur joie et de dire leurs encouragements aux foyers mixtes qui s'efforcent d'être loyalement fidèles à leurs engagements et qui par leur prière, leur rencontre en Jésus-Christ, leur courage enfin, éclairent et font progresser les Eglises elles-mêmes sur le chemin de l'Unité plénière.

X

TEXTES DE BASE

Il faut connaître et utiliser les documents suivants dont ces Recommandations ne sont que l'application :

— **Décret de Vatican II sur l'Œcumenisme.**

— **Nouvelles Dispositions pour les diocèses de France.**

(Unité des Chrétiens, revue du Secrétariat National, 17, rue de l'Assomption, Paris 16ème).

— **Directoire des Questions Œcuméniques**, publié par le Secrétariat Romain pour l'Unité. 1ère partie (Documentation catholique, 18 juin 1967, Pages Documentaires, n° 7, août 1967, Vers l'Unité chrétienne, n° 194-195, juin-août 1967).

— **Décret sur les Mariages mixtes entre catholiques et non-catholiques orientaux baptisés**, 22 février 1967 (Documentation Catholique du 19 mars 1967, n° 1490, Istina 1967-2, pp. 205-206).

— **Décret du Synode du Patriarcat de Moscou du 4 avril 1967** (Journal du Patriarcat de Moscou 1967, n° 5).

— **Les législations et jurisprudences respectives des Eglises orthodoxes auto-céphales** dont relèvent les diverses communautés orthodoxes en France.

— **Le Code civil de l'Etat Grec** (ayant valeur pour l'Eglise de Grèce et les Communautés grecques à l'Etranger).

— **Constitution de l'Eglise grecque** (Istina 1971-2).

XI

ADRESSES UTILES

— Métropole orthodoxe grecque en France et Exarchat du Patriarcat œcuménique, 7, rue Georges-Bizet, 75 - Paris 16ème - Tél. 727.56.10.

— Archevêché orthodoxe en Europe Occidentale (Patriarcat œcuménique), 12, rue Daru, 75 - Paris 8ème - Tél. 622.38.91.

— Evêché du Patriarcat de Moscou en France, 26, rue Péclet, 75 - Paris 15ème - Tél. 828.99.00.

— Administration du diocèse de l'Europe Occidentale de l'Eglise orthodoxe hors frontières : Délégation en France, 46, rue Abel-Vacher, 92 - Meudon - Tél. 027.19.16.

— Administration des Eglises Ukrainiennes en France, 5, rue Gasnier-Guy, 75 - Paris 20ème.

— Eglise orthodoxe roumaine, 9 bis, rue Jean-de-Beauvais, 75 - Paris 5ème - Tél. 033.67.47.

— Eglise orthodoxe serbe Saint-Sava, 25, rue de Simphon, 75 - Paris 18ème - Tél. 587.12.45.

— Archevêché de l'Eglise Arménienne apostolique, 15, rue Jean-Goujon, 75 - Paris 8ème - Tél. 359.67.03.

— Centre Istina, 45, rue de la Glacière, 75 - Paris 13ème - Tél. 535.37.04.

— Centre Unité Chrétienne, 2, rue Jean-Carriès, 69 - Lyon 5ème - Tél. 42.11.67.

— Centre Saint-Irénée, 2, place Gailleton, 69 - Lyon 2ème - Tél. 37.49.82.

— Abbaye de Ligugé : 86.

— Abbaye du Bec Hellouin : 27.

— Secrétariat National pour l'Unité des Chrétiens, 17, rue de l'Assomption, 75 - Paris 16ème - Tél. 647.73.57 - 950.17.36.

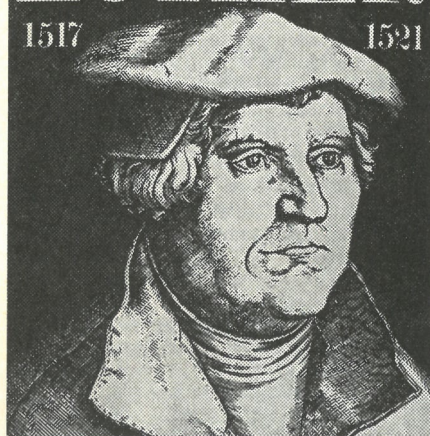
— Délégué diocésain pour l'Unité des Chrétiens, s'adresser à l'Evêché de chaque diocèse.

— La liste complète des délégués régionaux et diocésains a été publiée dans le n° 1 d'Unité des Chrétiens, janvier 1971.

Daniel Olivier LE PROCÈS LUTHER

1517

1521



LE 3 janvier 1521, Martin LUTHER était excommunié par le Pape Léon X ; le 17 avril suivant, à la diète de Worms, il était mis au ban de l'Empire et donnait le départ à la Réforme.

Ces anniversaires ne peuvent nous laisser indifférents et doivent nous inciter à faire rapidement le point des convergences œcuméniques relatives à ces événements comme à la personne de Martin LUTHER, telles qu'elles s'expriment dans des livres, des faits, des documents, des déclarations.

Livres et articles

« Aussi longtemps que nous rapprocherons le Protestantisme qui se veut fidèle à ses origines de la figure du Réformateur qu'ont tracée les historiens catholiques ou indifférents, nous ne pourrons rien comprendre à l'âme protestante ». (1)

Quatre ans avant que le P. BOUYER ne formule ce diagnostic, le P. CONGAR publiait un article dans la *Revue des Sciences philosophiques et théologiques* (2) intitulé « LUTHER vu par les Catholiques ou de l'utilité de faire l'histoire de l'histoire ».

Il y développait notamment cette intuition : « C'est surtout dans le domaine des grandes divisions chrétiennes que l'histoire de l'histoire s'est déjà montrée fructueuse et s'avérera, nous en avons la certitude, d'une efficacité décisive pour amener les esprits à dépasser les complexes passionnels qui au plan psychologique, les empêchent de communier dans la vérité ».

Depuis plus longtemps encore le professeur Joseph LORTZ, (prêtre catholique de Mayence), dont on vient enfin de publier en français l'ouvrage fondamental (3), s'était attaché à la réévaluation des événements de la Réforme, à montrer que ce que LUTHER avait redécouvert était authentiquement catholique, que le catholicisme qu'il voulait combattre n'était pas, de prime abord, celui que nous confessions ; « que les Catholiques du XVI^{ème} siècle n'avaient pas perçu que le mouvement

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

A TRAVERS UN LIVRE

450^{es} anniversaires : 3 janvier 1971 - 17 avril 1971

luthérien était autre chose qu'une révolte ou une hérésie, que LUTHER offrait à l'Eglise la chance et la grâce d'un renouveau dans l'esprit de l'Evangile » (4). Il soulignait aussi que les conclusions que LUTHER avait tirées de son message sont souvent injustifiables et ajoutait avec humour qu'en ce qui concerne les excès polémiques les torts étaient partagés, LUTHER étant simplement plus...doux.

R. STAUFFER, professeur à l'Ecole des hautes études, dans son livre « Le Catholicisme à la découverte de LUTHER » (5) a dressé le tableau clinique du malaise catholique et analysé les efforts de redécouverte de Martin LUTHER.

Daniel OLIVIER, Assomptionniste, d'abord étudiant à Strasbourg, puis élève de Joseph LORTZ à l'Institut d'histoire européenne de Mayence, de P. VIGNAUX et de D. ROBERT à l'Ecole des hautes études, est actuellement chargé des études luthériennes à l'Institut supérieur d'études œcuméniques de Paris qui dirige le P. LE GUILLOU. Il collabore à diverses revues scientifiques, on lui doit plusieurs articles dans le journal LA CROIX (6).

Le Père OLIVIER qui, sans conteste, est l'un des meilleurs spécialistes du moment, écrit : « Le catholicisme ne s'est jamais bien remis de la condamnation de LUTHER. L'enjeu du conflit était de formuler à nouveau, à l'aube des temps modernes, le délicat équilibre entre la soumission du pape à l'Ecriture et l'autorité suprême du pape en matière d'interprétation scripturaire. LUTHER posa la question à un moment où la papauté n'était pas prête à répondre. Héritier d'Alexandre VI et de Jules II, Léon X n'avait pas, comme LUTHER, des années d'études bibliques derrière lui. Sa réponse fut d'abord de demander à LUTHER de faire acte de discipline : il n'avait pas tellement tort sur le fond, mais il allait plus vite que le pape. Le différend était avant tout sur l'urgence. Si LUTHER acceptait de régler son rythme sur celui d'une Eglise essoufflée, Rome était prête à l'investir du magistère épiscopal (lettre du juriste SCHEWEL, 20 décembre 1518). Mais les hommes et l'époque firent que le problème pourrit au lieu de mûrir. Tout le monde, LUTHER y compris, appuyait sur l'accélérateur ! La conséquence fut une rupture contre nature : aujourd'hui encore, le catholicisme souffre de n'avoir pu assimiler une force jaillie tout droit de l'Evangile et qui prospère en dehors de la communion où elle naquit ; le protestantisme, de son côté, se rend compte que les réformateurs ont abandonné, bien à la légère, nombre de traditions qui le garantissaient contre certains écarts ». (7)

Mais surtout le Père OLIVIER vient d'écrire un maître livre « Le procès LUTHER » 1517-1521 (8) récit alerte, pittoresque et passionnant qu'il faut lire pour découvrir les intentions précises, mais aussi les contradictions des défenseurs de la foi traditionnelle comme les arrière-plans politiques de la crise religieuse.

L'auteur est parvenu à décrire l'affrontement de deux conceptions encore irréductibles du christianisme : mais sont-elles vraiment irréductibles ?

« Oui, répond Daniel OLIVIER, tant qu'on n'aura pas trouvé le moyen, dans cette lutte pour la rédemption de la conscience humaine de réconcilier le Pontife et le Prophète. Parce que le rôle du prophète est de révéler le « non-encore-vu », il est peu respectueux, dans ce rôle, de la Tradition. Il est rétif à toute primauté dans le domaine où, par hypothèse, il est le premier.

Le Pontife, tâcheron de l'ordre et de l'institution, ne craint rien tant que le « désordre ». Dans le processus créateur, il voit avant tout le chaos. Défenseur attitré de la « doctrine », qui consiste à transmettre fidèlement l'héritage reçu du passé, il ne connaît en dehors de cette ligne que les « novateurs ».

L'Eglise en bonne santé n'est-elle pas celle où le prophète peut bousculer les habitudes, celle où sa nouveauté rachète et féconde la continuité ? » (9)

Faits

A Worms, en Allemagne fédérale, le 18 avril 1971, protestants et catholiques allemands ont célébré en commun le 450^{ème} anniversaire de la Réforme. Ils ont réaffirmé leur foi en l'unité.

Le président de l'Eglise évangélique de Hesse prêcha à l'office commémoratif qui s'est tenu dans la cathédrale catholique de Worms. Mgr VOLK, évêque de Mayence, prêcha à la célébration qui s'est déroulée dans l'église

(1) P. BOUYER, « Du Protestantisme à l'Eglise », Edit. du Cerf, p. 8.

(2) N° 34 (1950), pp. 507-518, article reproduit dans « Chrétiens en dialogue », édit. du Cerf, p. 439.

(3) Nous avons présenté ce livre « La Réforme de LUTHER » dans notre N° 2, avril 1971, p. 24.

(4) Conférence du P. J. LORTZ à Paris, cf. Docum. cath. du 17-1-1971.

(5) Neufchâtel - Paris 1966.

(6) 2 - 3 octobre 1966 : « Protestants et Catholiques devant LUTHER », 23 décembre 1967 : « Luther aujourd'hui ».

(7) La Croix, 15 mars 1971 : « La condamnation de Luther ».

(8) Edit. Fayard.

(9) « Le procès LUTHER, 1517-1521 », édit. Fayard, p. 8.

commémorative de la Réforme. Il dit notamment : « La Réforme de l'Eglise était nécessaire ; et le fait de ne l'avoir pas entreprise était fautif ». Luthériens et Catholiques, poursuit-il, sont d'accord pour affirmer que l'Ecriture sainte est le principe normatif de l'Eglise. Ce qui les sépare, c'est la question : « Quel est le lien entre l'Eglise et l'Ecriture ? »

L'évêque luthérien DIETZFELBINGER souligna que, contrairement à certaines présentations modernes, l'autorité ultime, pour LUTHER, est non pas la conscience du chrétien, mais Dieu.

Le président HEINEMANN, de la R.F.A., assistait à ces célébrations initiales d'une semaine consacrée à cet anniversaire à Worms. Il souligna les dangers d'une trop grande servilité de l'Eglise vis-à-vis de l'Etat :

« L'abandon aux princes, aux hommes d'Etat, voire à un FUHRER, des décisions terrestres, en particulier politiques, signifie pour l'homme, en tant que chrétien, l'abandon de sa liberté ».

En marge de ces manifestations, les catholiques de Worms ont écrit au pape Paul VI pour lui demander de donner des éclaircissements sur l'état des recherches à propos du réformateur. Ils estiment qu'une révision des accusations portées contre LUTHER pourrait avoir une influence considérable dans le contexte des relations interconfessionnelles en Allemagne et pour les catholiques du monde entier.

Sans vouloir paraître réticent ou imprudent mais seulement en vue de l'authenticité des relations œcuméniques et de la plénitude de la foi, nous voudrions ici poser la question du Professeur LORTZ aux théologiens protestants : « Avez-vous fait autant d'efforts pour comprendre le bien fondé de la doctrine catholique, et éventuellement, par là, les limites des positions réformatrices, que nous-mêmes avons osé et osons le faire à l'égard de la Réforme dans un amour de l'Evangile, de l'Eglise et de LUTHER ? Cette question vise l'avenir, un avenir que notre commun Seigneur nous donne et demande de bâtir ensemble ». (10)

Documents

Les Eglises catholique romaine et luthérienne sont parvenues à une nouvelle compréhension dans plusieurs des domaines qui avaient été une source de division depuis plus de quatre siècles, a déclaré la commission commune de théologiens catholiques romains et luthériens.

Etablie il y a quatre ans par la Fédération mondiale et le Vatican, la commission s'est réunie à Malte pour résumer les travaux des entretiens précédents à Zürich (1967), Bastad, Suède (1968) et Cartigny, près de Genève (1970).

Un rapport final sur cette première série de ce dialogue - dont la continuation est prévue - sera soumis aux autorités respectives de chacune des Eglises.

Dans une brève déclaration, la com-

mission note « qu'un degré remarquable d'accord » a été atteint « sur la compréhension de l'office pastoral dans l'Eglise ».

Il a également été constaté qu'il y a « un accord général pour que la question de la justification par la foi controversée de vieille date, ne divise plus nos Eglises... ».

Concernant le message chrétien au monde, la commission dit que les catholiques romains et luthériens sont confrontés à des problèmes semblables et que pour y trouver remède il faut une bonne collaboration.

Un progrès est aussi signalé « dans une compréhension commune du rôle de la papauté » même si « les différences persistent » à ce sujet.

« Le problème de l'intercommunion entre catholiques romains et luthériens a également été considéré », note la commission « et quelques recommandations ont été faites aux autorités ecclésiastiques ».

Aux U.S.A. vient de paraître un volume de 326 pages publié conjointement par le Comité national américain de la Fédération luthérienne mondiale et par le Comité épiscopal pour les affaires œcuméniques et interreligieuses. Il a pour titre : « IVème dialogue entre luthériens et catholiques : Eucharistie et Ministère ». Dans une affirmation commune, les théologiens admettent que le ministère est « apostolique et donné par Dieu » ; qu'il est conféré par ordination « pour toute la vie et ne doit pas être répété ».

Déclarations

Du 14 au 24 juillet 1970 s'est déroulée à Evian-les-Bains la 5ème Assemblée de la Fédération luthérienne mondiale, qui a réuni 240 délégués (pasteurs et laïcs). Le thème choisi était la mission et le témoignage des Eglises, leur engagement œcuménique, en particulier sous l'angle du dialogue entre la Fédération luthérienne mondiale et l'Eglise catholique.

Le 15 juillet, le Cardinal WILLEBRANDS, président du Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens, a pris la parole au cours d'une assemblée générale, présidée par le Dr LILJE, évêque luthérien de Hanovre.

Il a déclaré notamment : « Qui oserait nier aujourd'hui que Martin LUTHER était une personnalité profondément religieuse qui a cherché honnêtement et avec abnégation le message de l'Evangile ? Qui pourrait nier que malgré les tourments qu'il a infligés à l'Eglise catholique et au Saint-Siège - on doit à la vérité de ne pas la taire - il ait conservé une somme considérable des richesses de la foi ancienne ? » (11).

Commentant lui-même ces propos, le Cardinal notait qu'une telle déclaration mettait en pratique le Décret sur l'œcuménisme (12) où il est question des efforts pour éliminer les paroles, les jugements et les faits qui ne correspondent ni en justice, ni en vérité à la situation des frères séparés et con-

tribuent ainsi à rendre plus difficiles les relations entre eux ».

Dans ce même commentaire, le Président du Secrétariat pour l'Unité rappelait qu'il avait souligné que presque toutes les divergences nées de la Réforme demeuraient encore, que certaines attaques particulièrement violentes du Réformateur contre le Pape de Rome l'attristaient et étaient également pour les Luthériens un poids.

Dans la partie de la résolution finale concernant les relations avec l'Eglise catholique, l'Assemblée d'Evian fit cette déclaration de portée historique : « Nous obéissons également à ce commandement de vérité et d'amour, en étant prêts à reconnaître, en tant que chrétiens luthériens et Eglises, que le jugement porté par le réformateur sur l'Eglise catholique romaine et sur la théologie de son temps n'était souvent pas exempt de distorsions polémiques dont les effets se font sentir presque à notre époque.

Nous regrettons sincèrement que nos frères catholiques romains aient été offensés et méconnus à cause de cette représentation polémique. Nous évoquons avec reconnaissance le souvenir de la déclaration faite par le Pape Paul VI lors de l'ouverture de la 2ème session de Vatican II, dans laquelle il demandait le pardon de toutes les offenses dont l'Eglise catholique romaine avait été la cause. Dans la prière au Seigneur nous demandons notre pardon avec tous les chrétiens. Veillons donc à être sincères les uns envers les autres et à nous rencontrer dans l'amour ». (13)

Les lecteurs d'Unité des Chrétiens ne sauraient s'étonner de la place que nous avons accordée à travers le livre du Père OLIVIER aux événements de 1521 comme à la personne de Martin LUTHER. Ils seraient cependant en droit de nous reprocher, ce faisant, de rester seulement tournés vers le passé. Or le présent et l'avenir sont là qui nous pressent de laisser l'Esprit nous rendre « Chrétiens responsables ensemble de l'annonce du Christ Ressuscité dans le monde d'aujourd'hui ». (14)

Dans ce domaine de la mission, précisément, Martin LUTHER peut être notre maître commun à nous tous, tentés par le sécularisme, en affirmant que « Dieu doit rester constamment le Seigneur et que notre réponse humaine la plus essentielle doit rester la confiance absolue et l'adoration de Dieu ». (15)

Jacques DESSEAUX

(10) Documentation catholique du 17 janvier 1971, p. 78.

(11) Documentation catholique du 6 septembre 1970, p. 766.

(12) N° 4.

(13) Documentation catholique du 6 septembre 1970, p. 767.

(14) Ce sera le thème de la prochaine rencontre nationale (Bièvres - Pâques 1972) des Délégués régionaux protestants pour l'œcuménisme, avec participation anglicane et orthodoxe.

(15) Cardinal WILLEBRANDS à Evian, 15 juillet 1970. Documentation catholique du 6 septembre 1970, p. 766.

PRIER AUJOURD'HUI

La célèbre intervention de Mgr Antoine Bloom, exarque du patriarcat de Moscou en Europe occidentale, à la rencontre internationale d'août 1967 à Taizé, est toujours d'actualité. C'est pourquoi nous croyons utile de la reproduire ici. Les jeunes avaient posé la question suivante : « Quelle est aujourd'hui la valeur de la prière pour des jeunes chrétiens vivant en plein monde sécularisé ? Comment réaliser concrètement cette prière ? ».



La vie et la prière sont complètement inséparables. Une vie sans prière est une vie qui ignore une dimension essentielle de l'existence. C'est une vie plane, sans profondeur, une vie à deux dimensions : l'espace et le temps. C'est une vie qui est satisfaite du visible, de notre prochain, mais de notre prochain physique, de notre prochain dans lequel nous ne découvrons pas l'immensité et l'éternité de sa destinée. La valeur de la prière consiste à découvrir, à affirmer et à vivre le fait que tout a une dimension d'éternité et que tout a une dimension d'immensité.

Le monde où nous vivons n'est pas un monde profane ; c'est un monde que nous ne savons que trop bien profaner, mais en soi il est sorti des mains de Dieu, il est aimé de Dieu. La valeur que Dieu lui attache, c'est la vie et la mort de son Fils unique, et la prière manifeste notre connaissance de ce fait, notre découverte du fait que chacun autour de nous, chaque chose autour de nous, ont, aux yeux de Dieu, une valeur sacrée et nous deviennent précieux, étant aimés de Dieu. Ne pas prier, c'est laisser Dieu en dehors de l'existence, et non seulement Dieu, mais tout ce qu'il signifie pour le monde qu'il a créé, le monde où nous vivons.

Maintenant, il nous semble souvent qu'il est difficile de coordonner la vie et la prière. C'est une erreur. C'est une erreur absolue. Elle vient de ce que nous avons une idée fausse de la vie comme de la prière. Nous pensons que la vie consiste à s'agiter, et que la prière consiste à se retirer quelque part et à oublier tout de notre prochain et de notre situation humaine. C'est faux ! C'est une calomnie de la vie et c'est une calomnie de la prière elle-même.

Pour apprendre à prier, il faut tout d'abord se faire solidaire de

toute la réalité de l'homme, de sa destinée et du monde entier : l'assumer totalement. Et c'est là l'acte essentiel que Dieu a accompli dans l'Incarnation. C'est l'aspect total de ce que nous appelons l'intercession. Ordinairement, quand nous pensons à l'intercession, nous pensons qu'elle consiste à rappeler poliment à Dieu ce qu'il a oublié de faire. L'intercession consiste à faire un pas qui nous porte au cœur des situations tragiques, et un pas qui a la même qualité que le pas du Christ qui est devenu homme une fois pour toutes. Nous devons faire un pas qui nous porte au cœur des situations dont plus jamais nous ne pourrions sortir ; une solidarité, chrétienne, christique, qui est simultanément orientée vers deux pôles opposés : le Christ incarné, vrai Homme et vrai Dieu, est totalement solidaire de l'homme dans son péché lorsqu'il se tourne vers Dieu, totalement solidaire de Dieu lorsqu'il se tourne vers l'homme. C'est cette double solidarité qui nous fait en un sens étranger aux deux camps et en même temps uni aux deux camps : ce qui est notre situation chrétienne de base.

Vous me direz : « Que faire ? » Eh bien, la prière naît de deux sources : ou bien, c'est l'émerveillement que nous avons de Dieu et des choses de Dieu — notre prochain et le monde qui nous entoure, malgré ses ombres ; ou bien, c'est le sens du tragique, le nôtre, et celui des autres surtout. Berdiaev disait : « Lorsque j'ai faim, c'est un fait physique ; si mon voisin a faim, c'est un fait moral ». Voilà le tragique, tel qu'il nous apparaît à chaque instant. Mon voisin a toujours faim ; il n'a pas toujours faim de pain, il a quelquefois faim d'un geste d'humanité, d'un regard affectueux. Eh bien, c'est là que commence la prière, dans cette sensibilisation au merveilleux et au tragique. Tant qu'elle subsiste, tout est facile : dans l'émerveillement, nous prions faci-

lement, comme nous prions facilement lorsque le sens de la tragédie nous empoigne.

Mais autrement ? Eh bien, autrement, la vie et la prière doivent faire un. Je n'ai pas le temps d'en dire beaucoup, mais je voudrais dire simplement ceci : Levez-vous le matin, placez-vous devant Dieu et dites : « Seigneur, bénis-moi, et bénis cette journée qui commence », et ensuite, traitez toute cette journée comme un don de Dieu et considérez-vous vous-même comme l'envoyé de Dieu dans cette incon nue qu'est la journée nouvelle. Cela veut dire simplement quelque chose de très difficile : que rien de ce qui aura lieu dans cette journée n'est étranger à la volonté de Dieu ; tout sans exception est une situation dans laquelle Dieu vous aura placé pour que vous soyez sa présence, sa charité, sa compassion, son intelligence créatrice, son courage... Et d'autre part, chaque fois que vous rencontrerez une situation, vous serez celui que Dieu y a placé pour faire office de chrétien, pour être une parcelle du corps du Christ et une action de Dieu.

Si vous faites cela, vous verrez facilement qu'à chaque instant vous aurez à vous tourner vers Dieu et dire : « Seigneur, éclaire mon intelligence, renforce et dirige ma volonté, donne-moi un cœur de feu, aide-moi ». A d'autres moments, vous pourrez dire : « Seigneur, merci ! ». Et si vous êtes sage et si vous savez remercier, vous éviterez la sottise que l'on appelle la vanité ou l'orgueil, qui consiste à s'imaginer que l'on a fait quelque chose que l'on pouvait ne pas faire.

Métropolitain ANTOINE (BLOOM)



SECRÉTARIAT NATIONAL POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

17, rue de l'Assomption — 75 - Paris (16^e)